

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JARNISY

PLAN DE PAYSAGE DU JARNISY

TOME 1 : DIAGNOSTIC
Mars 2007



SOMMAIRE

Sources d'informations :

Carte géologique au 1/50000° du BRGM / Site internet de la DRIRE Lorraine / Les Chantiers du Fer (3 tomes) Gérard Dalstein Edition Serpenoise / Lorraine : les mines de fer Francis Navet édition Serpenoise / Carte de la végétation de la France du CNRS / Les fleuves ont une histoire J.P. Bravard et M. Magny éd. Errance / ZICO et Natura 2000, inventaires écologiques de la DIREN Lorraine / Aide à la définition de la politique des espaces naturels de la CCJ par le CSL / Fiches des Espaces Naturels Sensibles du Département de Meurthe-et-Moselle / Arbres et eaux, Arbres et biodiversité, rôle des arbres champêtres Solagro / Carte archéologique du SRA de Metz / L'occupation du sol à l'époque gallo-romaine à Mars-la-Tour et ses environs, mémoire de maîtrise de Sébastien Viller, Université de Metz / Aux origines de la Lorraine rurale édition Images du Patrimoine / Carte de Naudin de la Médiathèque de Metz et de l'IGN / Plans terriers de l'abbaye de Gorze (Archives Départementales de Metz) / Cartes d'Etat Major de 1835, de 1852 et de 1881 / Carte de l'Armée de 1905 / Carte IGN de 1950 / SCAN 25 et orthophotoplans de l'IGN de 2003 / Les voies navigables en Lorraine André Schontz éd. Serpenoise / Images du Patrimoine : Cantons de Briey, Chambley, Bussières, Conflans-en-Jarnisy et Homécourt édition Serpenoise / Affléville, Gondrecourt-Aix, Norroy-le-Sec, Olivier Cortési, collection Renaissance de la nation lorraine / La campagne militaire de 1870 Stéphane Przybylski éd. Serpenoise / Les cahiers du Jarnisy, revue d'histoire et de géographie locales / L'habitat médiéval fortifié dans la région de Briey, mémoire de maîtrise de 1989 Nancy II, Josette Gobert / Monographies communales de 1889 (Bibliothèque Municipale de Nancy) / Jarny et ses environs, volumes 1 et 2 Mathieu Clesse / Fichiers de l'Inventaire Régional / Labry, Eric Gangloff, édition Serpenoise / Prospectus de présentation de Ville-sur-Yron édité par la Commune.

Réunions avec les élus et les habitants intéressés dans chaque commune, entretiens avec Mrs Guilhen et Delmas de Ville-sur-Yron, Mr Thomas de Gondrecourt-Aix, Mr Gangloff de Labry, Mrs Macel et Carpentier de Norroy-le-Sec, Mme Jacquemot de la DRAC/SRA.

Observations de terrain.

Contexte de l'étude

Pages

3

Démarche d'étude

4

A. DIAGNOSTIC DES PAYSAGES DU JARNISY

I. LES PAYSAGES MARQUES PAR LES ELEMENTS NATURELS : RICHESSES, ENJEUX ET BESOINS DE GESTION

5

1° Les roches et le relief à la base du paysage

6

2° L'influence du climat sur le paysage

10

3° L'eau dans le paysage

12

4° Les richesses biologiques dans le paysage

18

II. LA TRACE DE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE : DES RICHESSES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES A METTRE EN VALEUR

22

1° Les traces archéologiques

23

2° Les paysages au 18^{ème} siècle

26

3° Les paysages au 19^{ème} siècle

29

4° Les paysages au début du 20^{ème} siècle

30

5° Quelques traces du passé dans le paysage rural actuel, qui méritent d'être valorisées

32

III. LES EVOLUTIONS RECENTES : ENJEUX ET BESOINS DE GESTION

38

1° La structuration globale des paysages

39

2° Les évolutions des paysages bâtis

40

3° Les évolutions de la couronne verte des villages

44

4° Les évolutions des paysages agricoles

46

5° Les paysages forestiers

52

6° Les sites et itinéraires de découverte

53

CONCLUSION : PREMIERE EBAUCHE DES OBJECTIFS DU PLAN DE PAYSAGE

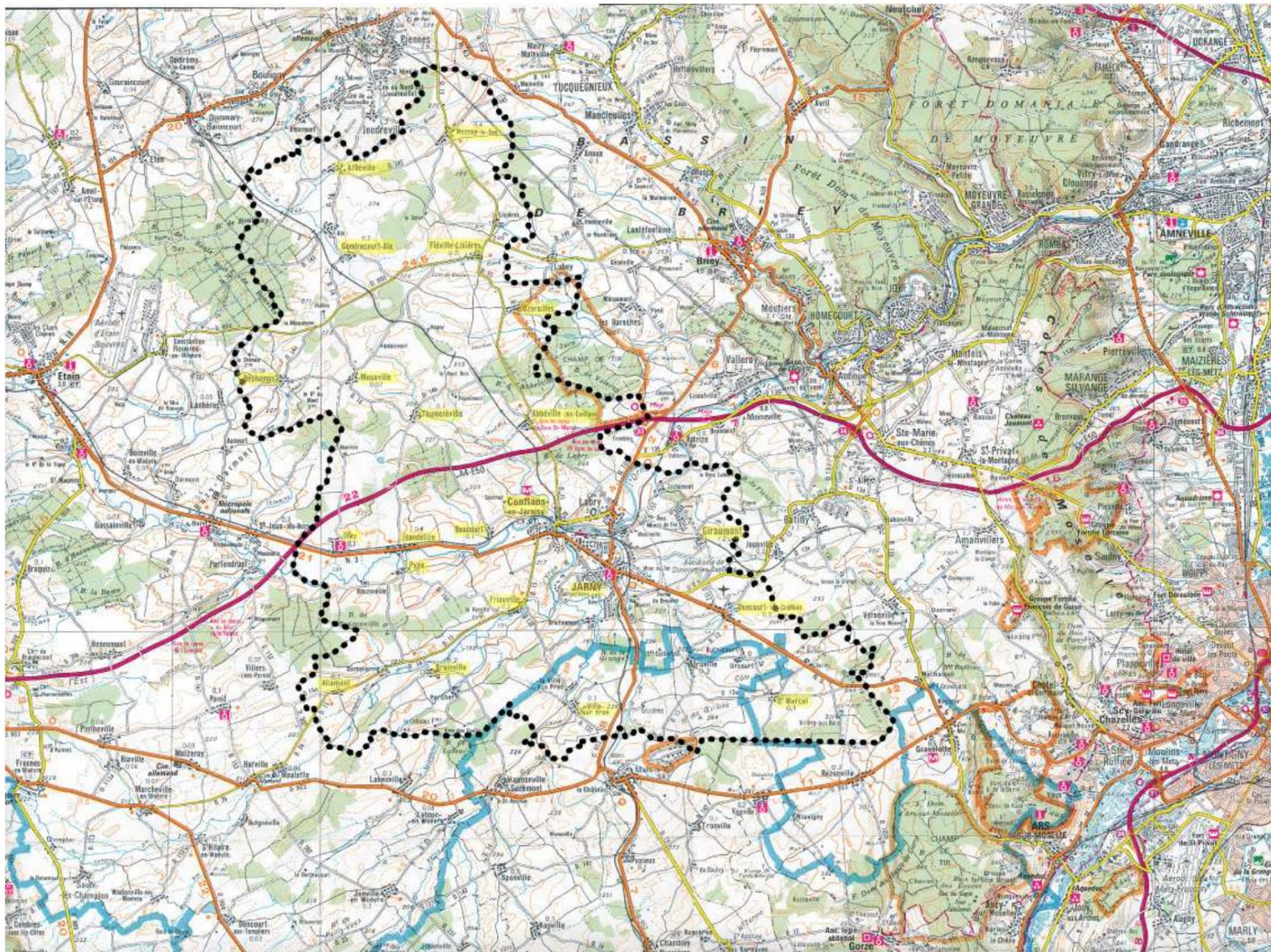
56

B. PROPOSITION DE GESTION DES PAYSAGES

La phase B correspond à la prochaine étape du plan de paysage

CONTEXTE DE L'ETUDE

LOCALISATION ET DELIMITATION DU JARNISY



Le Jarnisy est un territoire à dominante agricole et rurale, centré sur un pôle urbain qui regroupe les communes de Jarny, Conflans et Labry. Il s'étend de part et d'autre de la vallée de l'Orne, vallée très industrielle dans sa partie aval.

Situé à vingt minutes environ du bassin d'emplois de Metz-Thionville, le plus important de la Lorraine, ainsi qu'à une demi-heure du bassin d'emploi de Verdun, ses enjeux pour l'accueil de populations résidentielles et d'activités de loisirs pour les populations urbaines proches, sont importants.

Les élus locaux sont soucieux du développement de leur territoire. Plusieurs projets structurants ont été réalisés : zone commerciale, zone d'activité intercommunale, piscine et nouveaux quartiers. D'autres ont été envisagés : plate-forme bimodale rail-route, desserte TGV, parc paysager de sports et de loisirs, implantation d'éoliennes, ...

Les élus sont également soucieux de la qualité du cadre de vie du Jarnisy. Une réflexion avait été menée en 2002 pour la mise en valeur des richesses naturelles du territoire. Elle a été suivie par une réflexion concernant la gestion des paysages en 2004.

La Communauté de Communes a exprimé, lors de son débat d'orientation budgétaire pour l'année 2005, sa volonté d'engager un Plan de Paysage en y associant pleinement les partenaires locaux.

En effet, les richesses locales du patrimoine et des paysages peuvent contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie. Elles sont à la base de l'identité du Jarnisy et constituent des ressources locales susceptibles de renforcer la beauté et l'attrait du cadre de vie, de donner lieu à des activités de découvertes.

DEMARCHE D'ETUDE

BIEN CONNAÎTRE LE PAYSAGE

Ses forces et ses faiblesses.
Ses dynamiques d'évolution.

Le patrimoine qu'il représente, susceptible de
contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

PLAN DE PAYSAGE

**INTÉGRER LA
RÉFLEXION
PAYSAGÈRE DANS UN
PROJET GLOBAL
D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT**

**ÉLABORER LE PROJET
PAYSAGER DANS LA
CONCERTATION**

Avec les partenaires élus et
techniques.
Avec la population et les
catégories socio-professionnelles
les plus impliquées.

Le Plan de Paysage répond à plusieurs objectifs :

- réaliser un inventaire complet des richesses du patrimoine et des paysages ; identifier celles qui jouent un rôle particulier pour la qualité de vie des habitants et pour les attraits touristiques ; identifier les points noirs paysagers et les problèmes de gestion des paysages qui risquent de se poser à moyen terme ;
- sensibiliser les conseils municipaux et les populations aux atouts paysagers et patrimoniaux de leur territoire, et aux opportunités que cela représente pour le développement local ;
- élaborer un plan global pour un aménagement et un développement équilibrés des communes de la Communauté de Communes ;
- préciser le type d'appuis que la Communauté de Communes pourrait apporter aux communes membres dans la mise en œuvre du Plan de Paysage ; rechercher une bonne articulation entre le niveau intercommunal, le niveau communal et le Parc Naturel Régional de Lorraine pour les communes concernées ;
- veiller à la prise en compte des orientations du Plan de Paysage dans les documents d'urbanisme et les aménagements fonciers.

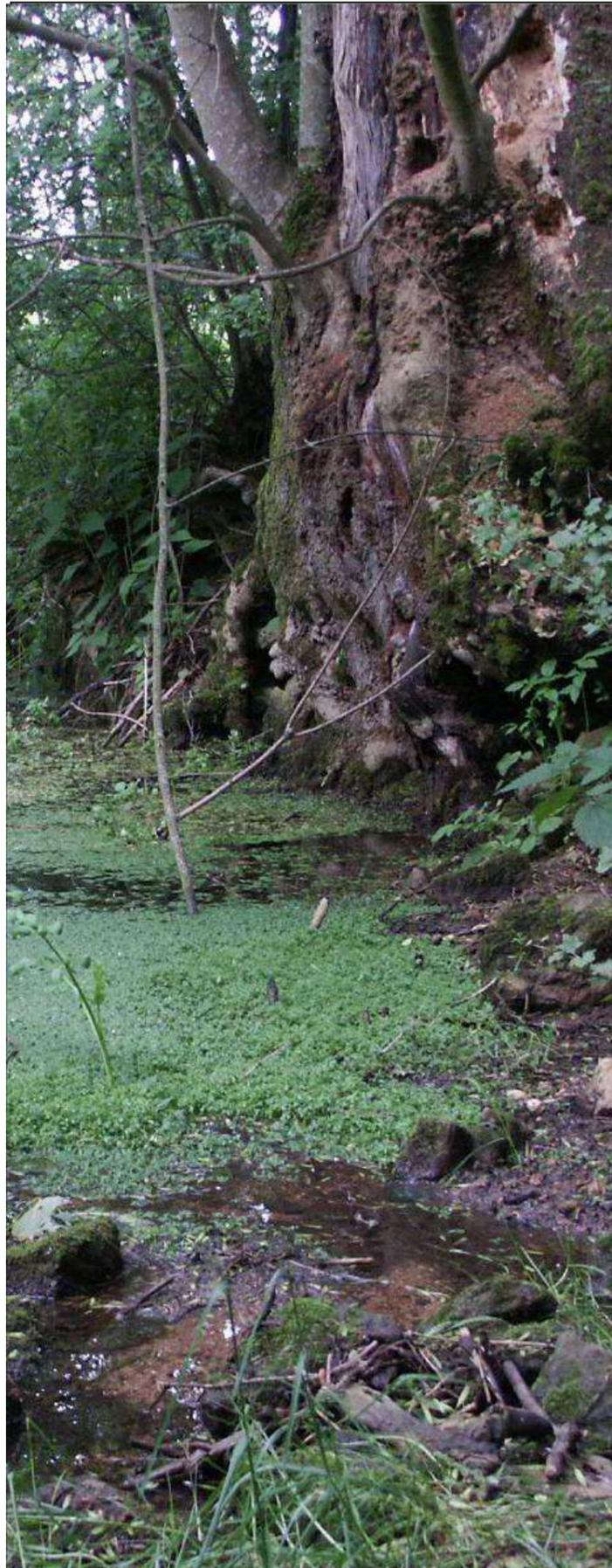
Le Plan de Paysage se déroule selon quatre étapes :

- le diagnostic qui fait le point sur les atouts et les faiblesses du paysage, qui repère les richesses paysagères susceptibles d'améliorer le cadre de vie et de servir au développement d'activités de découverte ;
- la restitution du diagnostic aux acteurs locaux ;
- l'élaboration du plan paysager de référence et du programme d'actions pour des paysages de qualité et une gestion équilibrée du territoire ;
- la restitution des propositions aux acteurs locaux.

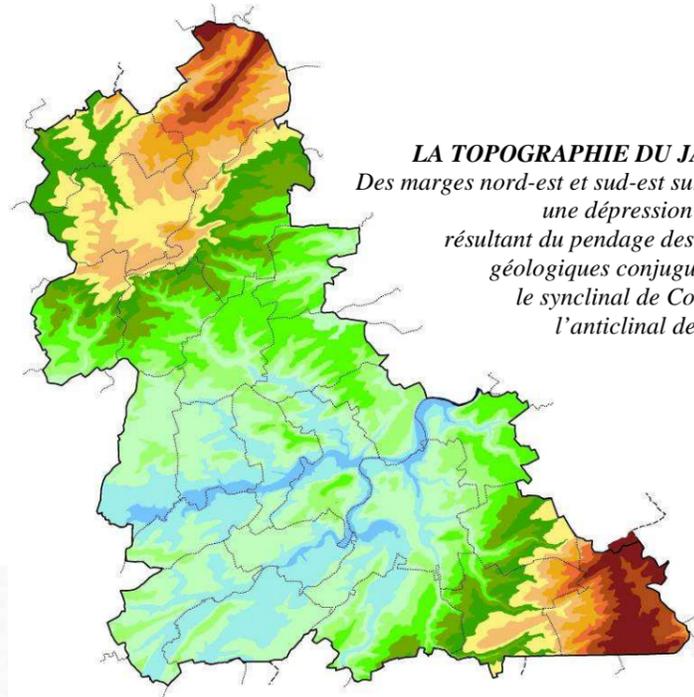
Le présent document rend compte des deux premières étapes de travail. L'état des lieux des paysages du Jarnisy et l'identification des paysages susceptibles de jouer un rôle particulier pour la valorisation du territoire, ont été réalisés à partir d'analyses documentaires (cartes anciennes et récentes, photos anciennes mises à disposition par des collectionneurs locaux et l'Inventaire Régional, analyses de terrain du Service Régional d'Archéologie, mémoires d'étudiants, monographies communales anciennes et récentes, etc.) et à partir des réflexions menées dans le cadre des réunions communales, des réunions avec les agriculteurs, des rencontres avec des groupes ou des personnes ayant une connaissance particulière de leur commune. La liste des sources d'information est indiquée an page 2.

Les analyses paysagères ont été reportées sur des cartes dans le cadre du Système d'Information Géographique de la Communauté de Communes. Aussi, dans ce document, seules des cartes synthétiques apparaissent. L'on se reportera utilement au document informatique, qui localise précisément les éléments du paysage sur les photos aériennes de 2003 et sur les carte IGN au 1/25 000°, avec une précision pouvant aller jusqu'au 1/1000° pour certaines informations. Des annexes cartographiques présentent également les informations sur document papier au 1/25 000°.





- I -
LES PAYSAGES MARQUES
PAR LES ELEMENTS NATURELS :
RICHESSSES, ENJEUX
ET BESOINS DE GESTION



LA TOPOGRAPHIE DU JARNISY
Des marges nord-est et sud-est surélevées,
une dépression centrale
résultant du pendage des couches
géologiques conjuguées avec
le synclinal de Conflans et
l'anticlinal de Norroy.

1° Les roches et le relief à la base du paysage

a) Le Jarnisy est un espace de transition entre le revers des côtes de Moselle et la Woëvre

Le socle sédimentaire du Jarnisy est formé de couches d'argiles, de marnes et de calcaires qui s'abaissent vers l'Ouest

Le Jarnisy fait partie du bassin sédimentaire du Bassin Parisien et plus largement du synclinal du Luxembourg, recouvert d'une mer à l'ère secondaire. Le bombement du massif ardennais a provoqué, au niveau de la Lorraine, un pendage d'environ 3% des couches géologiques vers l'ouest. Ce pendage est perceptible en surface, et se traduit par une baisse progressive des altitudes d'Est en Ouest, passant de plus de 350 m au sommet de la Cuesta des Côtes de Moselle (309m à Norroy et 310m à Villers-aux-Bois) à moins de 200 m à l'ouest du Jarnisy, au niveau d'Olley, qui appartient déjà à la Woëvre.

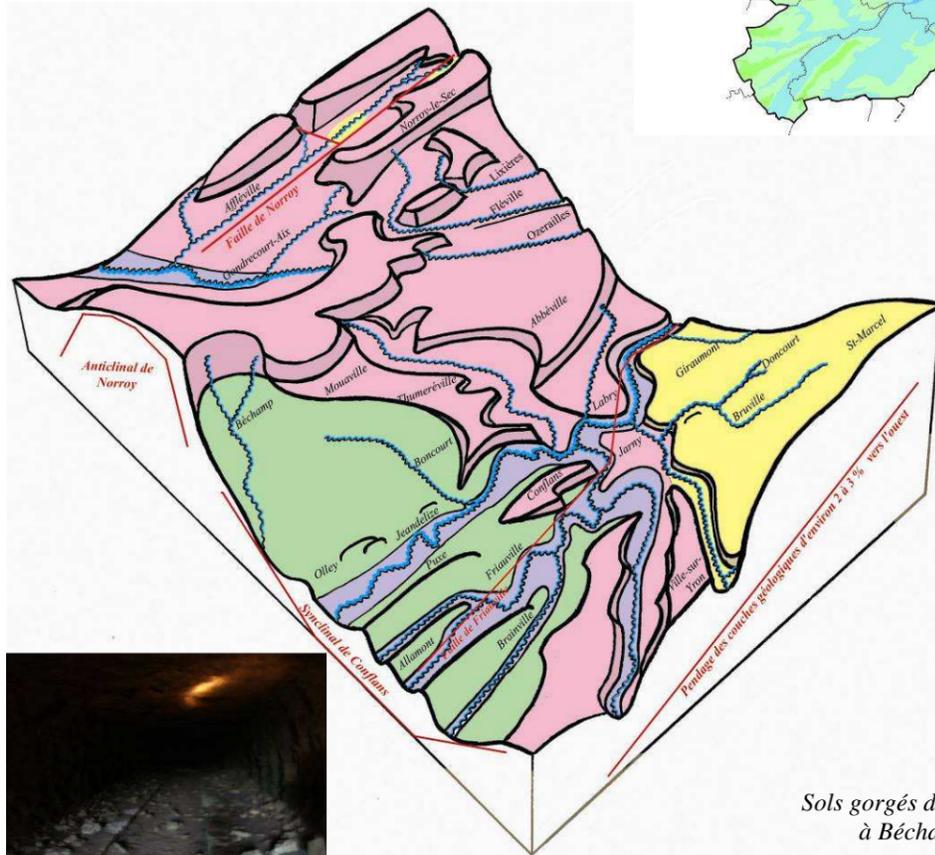
Les dépôts sédimentaires ont suivi le retrait progressif de la mer. Les caillasses et calcaires (d'origine récifale) sont dominants sur les marges est du Jarnisy, en direction de la cuesta des côtes de Moselle, et notamment au niveau de Saint-Marcel, Doncourt et Bruville. Ils donnent lieu à des sols relativement légers, propices aux labours. Les argiles de la Woëvre sont présentes au niveau d'Allamont, Brainville et Olley, à l'ouest du Jarnisy dans le creux du synclinal de Conflans. Leurs sols lourds sont plus adaptés aux herbages, à moins d'être drainés. Entre ces deux extrêmes, les marnes dominent, donnant lieu à des sols également lourds, difficiles à labourer. Les herbages ponctués de mares y sont fréquents. Ils sont entrecoupés de labours, formant de vastes horizons plats, notamment sur les caillasses à Anabacia.

Un synclinal d'orientation NE-SO creuse le centre du Jarnisy, suivant l'Orne et le Longeau, tandis que la faille de Norroy surélève les marges nord du Jarnisy, délimitant le bassin de l'Othain

La topographie du revers de Côte, incliné vers l'ouest, se combine avec une structure en synclinal (le synclinal de Conflans), et une structure en anticlinal (l'anticlinal de Norroy-le-Sec qui suit l'axe d'une importante faille et se prolonge jusqu'à Audun-le-Roman). Ces ondulations du terrain, doublées de failles, résultent des pressions liées aux mouvements du compartiment ardennais de la chaîne hercynienne. Ainsi, le Nord et le Sud du Jarnisy comportent des altitudes plus élevées que le centre.

Les cours d'eau issus des Côtes de Meuse, l'Orne, l'Yron, le Longeau et la Seigneulle, passent dans les terrains de basse altitude au creux du synclinal de Conflans. La mer qui recouvrait les lieux au secondaire s'y est également attardée, déposant les mêmes argiles que plus à l'ouest, les argiles de la Woëvre. Le creux du synclinal de Conflans est marqué par la faille de Friauville, qui se prolonge par la faille de Moyeuivre suivant la vallée de l'Orne. La présence de la faille a peut-être favorisé l'érosion du sol à cet endroit et l'enfoncement de l'Orne sur place lors du soulèvement des Côtes de Moselle, d'où son écoulement à contrepente.

La faille de Norroy-le-Sec a surélevé le socle rocheux sur sa face sud et l'a abaissé sur sa face nord. Elle est à l'origine de l'affleurement des calcaires de Norroy, matériaux ressemblant aux calcaires de Jaumont, utilisés en pierres de taille pour la construction des cités ouvrières de Joudreville et de Piennes.



LES DOMINANTES DU SOCLE ROCHEUX

- Calcaires
- Marnes
- Argiles
- Alluvions récentes, bordées d'alluvions anciennes en ce qui concerne l'Orne

Sols gorgés d'eau à Béchamps



Ancienne carrière de Norroy-le-Sec, en salle souterraine (calcaire ocre ressemblant au calcaire de Jaumont).



Labours sur sols calcaires et légers à Saint-Marcel.



Herbages sur sols marneux et lourds à Hagny (Fléville).

Lieu de Haute Justice sur la côte Coulon à Fléville-Lixières (vue vers Briey).



Eperon barré du Haut du Mont à Norroy.

1° Les roches et le relief à la base du paysage

b) Les points hauts, riches en perspectives, résultent de l'histoire géologique du Jarnisy

Les caillasses à Rhynchonelles forment un relief structurant, selon un axe Nord-Sud au centre du Jarnisy

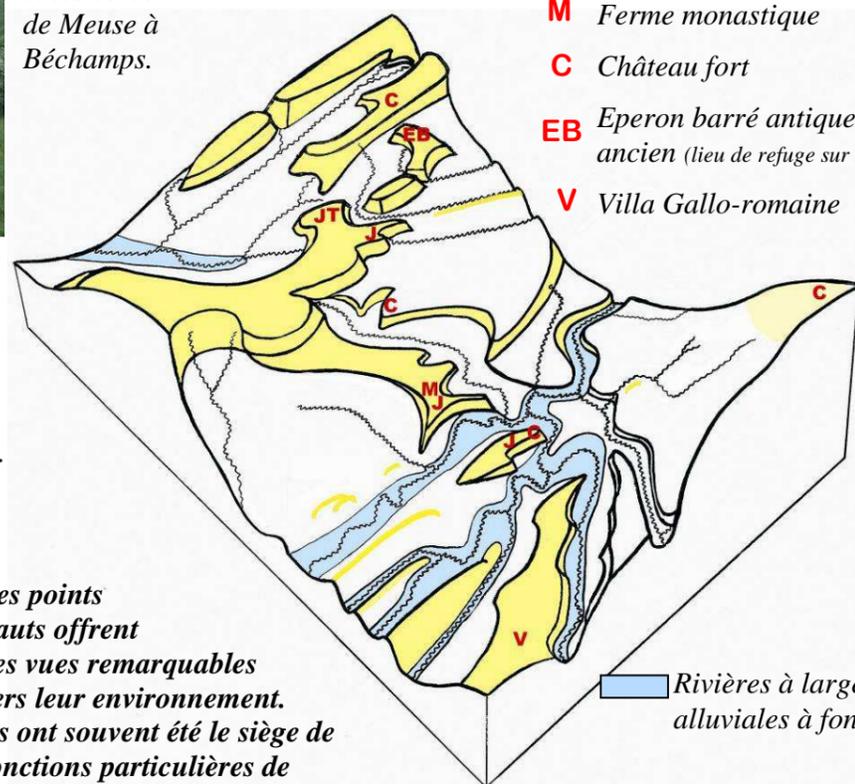
Ce type de socle rocheux, relativement compact, s'étire de Longwy à Colombey-les-Belles, donnant lieu à des reliefs marquants dans le paysage. Ainsi dans le Jarnisy, de multiples points hauts en résultent, qui dominent le fond du synclinal de Conflans ainsi que les sommets de l'anticlinal de Norroy. Il s'agit de la butte du village et le Haut-du-Mont à Norroy, le Télégraphe à Grondrecourt, Bataumont (ou les Quarante Sabots), la Côte des Vignes, la Côte Coulon et le Haut des Paturaux à Fléville, les versants du Grijolot et Spalmail à Boncourt, les hauts de Conflans, Machaille à Jarny, la Côte Châtillon et la Cour du Pont à Ville-sur-Yron. Le Sud-Est du Jarnisy, surélevé par le pendage des couches géologiques et le rebord du synclinal, constitue également un ensemble de points hauts. Ces sommets ont été investis d'usages particuliers au cours de l'histoire : lieux de haute justice où se jugeaient les crimes de sang (présence d'une potence), installation d'un télégraphe de Chappe relayant ceux du Mont Saint-Quentin à Metz et de Reims, lieux de refuge (petit éperon barré d'âge indéterminé du bronze, du fer ou gallo-romain ; forteresses), villa gallo-romaine, voie romaine ou ligne de front pour les combats de 1870. Ils offrent des points de vue remarquables vers les environs, notamment vers les anciennes citadelles de Hattonchâtel et de Briey.



Vue vers Hattonchâtel et les côtes de Meuse à Béchamps.



Vue panoramique vers la vallée du Grijolot et de l'Orne à partir de Spalmail à Boncourt, lieu de Haute Justice et d'une ferme monastique.



LES POINTS HAUTS SUR LE SOCLE DUR DES CAILLASSES A RYNCHONELLES ET LEURS USAGES

- T** Télégraphe de Chappe
- J** Lieu de haute justice au 18^{ème} s.
- M** Ferme monastique
- C** Château fort
- EB** Eperon barré antique ou plus ancien (lieu de refuge sur une hauteur)
- V** Villa Gallo-romaine

Rivières à larges plaines alluviales à fonds plats

Les points hauts offrent des vues remarquables vers leur environnement. Ils ont souvent été le siège de fonctions particulières de protection, de prestance et de communication.



Vue vers le Synclinal de Conflans depuis Doncourt



Vue panoramique vers le CET, Spalmail, l'étang de Droitaumont, Friauville, Hattonchâtel et les côtes de Meuse, à partir du lieu-dit Justice à Conflans.



Vue vers Ville-sur-Yron depuis voie romaine

Les cours d'eau ont façonné différents types de vallées

Certains cours d'eau, notamment ceux dont la source se situe dans les Côtes de Meuse, ont donné lieu à de larges plaines alluviales à fonds plats. C'est le cas de l'Orne qui constitue un axe structurant majeur du Jarnisy, mais aussi de l'Yron, du Longeau, de la Seigneulle, ainsi que de l'Othain. Les plaines alluviales sont constituées de sables, graviers, galets, ponctuellement d'argiles noires le long de l'Yron.

La vallée de l'Orne est bordée de terrasses d'alluvions anciennes plus ou moins épaisses, qui témoignent de l'ampleur du cours d'eau dans le passé, moins encaissé et plus étalé qu'aujourd'hui. Cette vallée se rétrécit brutalement au niveau de Conflans lorsqu'elle entaille les couches dures des Caillasses à Rhynchonelles. Vers l'Est en direction de la cuesta de la Côte de Moselle, son cours s'encaisse de plus en plus, formant une plaine alluviale étroite et sinueuse. L'Orne s'écoule à contrepente, originalité morphologique qui résulte du bombement du massif ardennais, celui-ci n'ayant pas affecté le sens d'écoulement des cours d'eau qui se sont enfoncés sur place. Les affluents de ces cours d'eau, issus des parties sommitales du synclinal, traversent des bassins versants relativement courts. Leurs plaines alluviales sont réduites et leur profil est souvent en berceau. Certains sont assez encaissés comme le Grijolot et le Ruisseau de la Cuve, d'autres sont plus évasés. Les cours d'eau, en creusant le socle rocheux, ont renforcé l'impact visuel des points hauts.

Besoins de gestion

Les points hauts sont des paysages forts, investis d'usages particuliers au cours de l'histoire. Il s'agit de les mettre en valeur par une gestion agricole, forestière et urbaine adaptée : entretien de l'ouverture paysagère, recherche de la qualité des perspectives, maintien ou reconquête de l'accessibilité, mise en valeur pour des activités de découverte.

1° Les roches et le relief à la base du paysage

c) Certaines roches extraites du sol ont donné lieu à un patrimoine spécifique

Les couches ferrugineuses ont été exploitées dans les secteurs les plus accessibles

Le bassin ferrifère de Briey s'étend de Droitaumont à Longwy. Les principaux gisements se présentent sous deux formes : le fer fort de surface d'une teneur en fer de 75%, surtout présent dans le secteur de Saint-Pancré et d'Aumetz ; le minerai de fer situé dans les couches géologiques, la minette, d'une teneur en fer d'environ 30%. Le minerai a été exploité à flanc de coteau dans les vallées où il affleurerait (vallées de l'Orne en aval du Jarnisy, de la Fensch, de la Chiers et de leurs affluents). L'exploitation par puits sur le plateau en revers de côte s'est développée après l'annexion de ce qui est devenu la Moselle après la guerre de 1870. La couche ferrugineuse est présente sous l'ensemble du revers des Côtes de Moselle, mais s'enfoncé progressivement vers l'ouest et perd de sa concentration en fer, ce qui rend son exploitation non rentable. Cette couche est d'épaisseur variable. Deux bandes de forte épaisseur ont attiré les concessions :

- l'une de Droitaumont à Hayange de 30 à 50 m d'épaisseur, exploitée dans le Jarnisy par les puits de Droitaumont, Jarny et Giraumont ; leurs galeries s'étendent jusque sous Friaucourt, Ville-sur-Yron, Bruville et Doncourt ;
- l'autre d'Amermont à Ottange de 60 m d'épaisseur, exploitée par des puits extérieurs au Jarnisy le long de galeries souterraines qui s'étendent sous Affléville et Norroy.

Ailleurs, la puissance de la couche ferrugineuse n'est que de 10 à 30 m.

Le minerai de fer se présente sous différents aspects selon les sédiments dans lesquels il s'est formé : couches rouges, jaunes, grise, brune, noire et verte.

Quelques constructions industrielles subsistent de cette époque, au cœur d'espaces anciennement aménagés (alignements d'arbres). Certaines ont été reconverties en bâtiments d'activité ou en logements. Mais la plupart d'entre elles, ainsi que les anciens chevalements, ont été détruits. Un groupe d'anciens mineurs a commencé à mettre en valeur le site d'extraction de Droitaumont, (coupe de friches, création d'un sentier de découverte, protection contre le dépôt de gravas, recherche d'animations et de nouveaux usages).

Carrières de calcaire de Norroy et de Doncourt

La faille de Norroy a provoqué l'affaissement des couches situées au nord, faisant affleurer une couche de calcaire oolithique et coquiller, ressemblant à l'Oolithe de Jaumont. Ce calcaire a été exploité en surface et en salle souterraine le long de la faille de Norroy. Les matériaux ont servi à la construction des cités minières de Joudreville et de Piennes. Ils ont été acheminés par une petite voie de chemin de fer aujourd'hui disparue, mais dont le talus se perçoit encore par endroit. La couche s'étend en profondeur jusqu'à la faille de Friaucourt.

Le calcaire à entroque dit de Vernéville, a été exploité dans le vallon du Tagnon à l'ouest de Doncourt-lès-Conflans. Il comporte des « points ocreux », pouvant résulter de granules ferrugineux. Une petite voie de chemin de fer acheminait, comme à Norroy, les matériaux le long du vallon du Rougeval vers la route nationale au niveau du moulin du Breuil.

D'autres gisements ont été exploités ponctuellement, tels que les argiles ou la « grève »

Les traces de tuileries sont à noter, notamment entre Aix et Affléville sur une plaque limoneuse, à l'Ouest de Gondrecourt, au NE de Labry. Par ailleurs, les dépôts d'alluvions récentes et anciennes ont été exploités pour la fabrication des enduits. Le matériau utilisé, appelé « grève », est assez fin, de l'ordre du millimètre au centimètre. Il est parfois parsemé de petits coquillages.

Besoins de gestion

L'exploitation des différentes roches du substrat donne lieu à des traces et à un patrimoine qui peut servir de fondement à des activités de découverte : domaine industriel de Droitaumont, salle souterraine de Norroy, ancienne carrière de Doncourt près d'un site aménagé pour les loisirs.



Les anciennes mines de fer ont donné lieu à une belle architecture de briques, pierre et verre (ex : mine de Jarny).

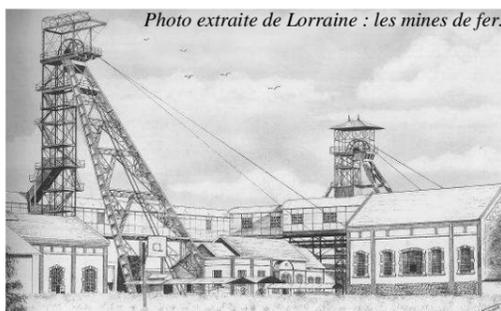


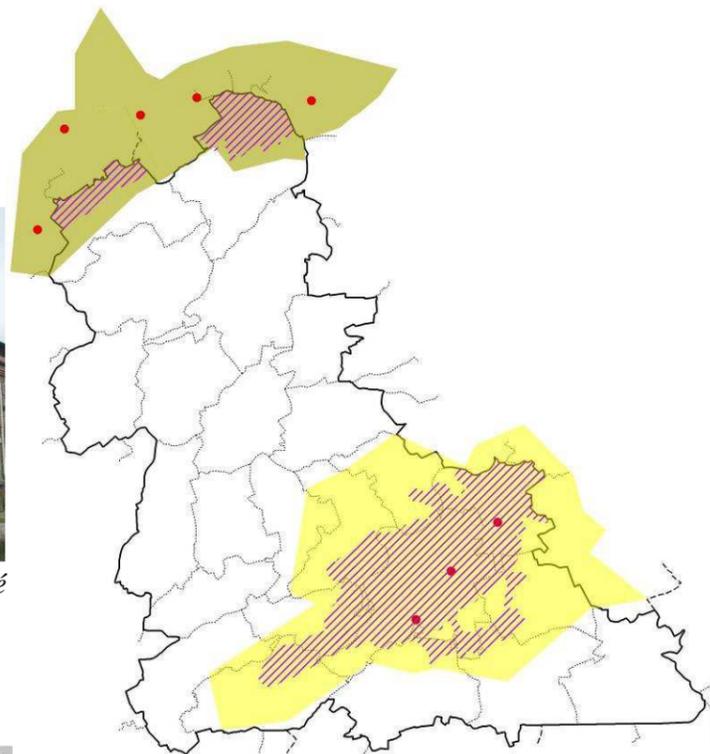
Photo extraite de Lorraine : les mines de fer.

Ancienne mine de fer de Giraumont, dont quelques bâtiments ont été conservés, réhabilités et reconvertis.



Collection Michel Henry

Un groupe d'anciens mineurs travaille à la mise en valeur du site de l'ancienne mine de fer de Droitaumont (création d'un sentier de découverte, protection contre les dépôts de gravas, recherche de nouvelles fonctions pour les bâtiments restants et pour les espaces environnants, création d'un espace muséographique, ...).



ES MINES DE FER ET LEURS CONCESSIONS

- Concessions avec puits dans le Jarnisy (Giraumont, Jarny, Droitaumont)
- Concessions avec puits hors du Jarnisy (Amermont-Dommary, Joudreville, Piennes, Mainville)
- Puits de mine
- Zone influencée par l'exploitation minière, soit de façon importante, soit de façon légère

Source DRIRE Lorraine (site internet)



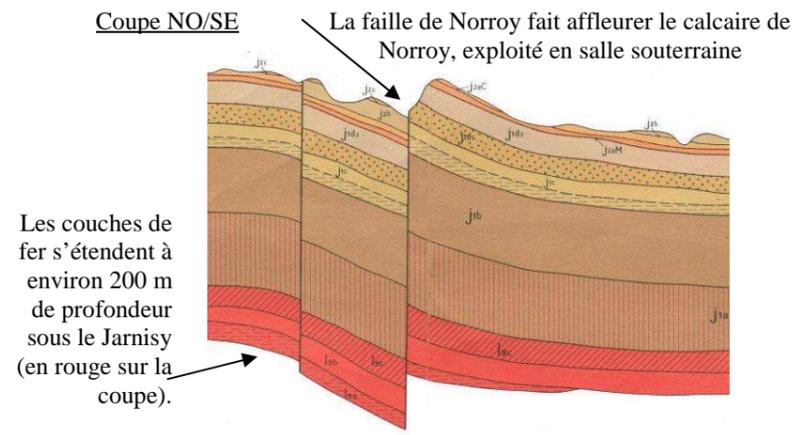
SUITE BATHONIEN

-   Argiles de la Woèvre
-   J2aC : Caillasses à Anabacia, marno-calcaires à faciès variés (5 m)
-   J2aM : Marnes à Terebratula globata (5m)

BAJOCIEN

-  J1d2 : Oolithe de Vionville, calcaires oolithiques grossiers à Nubéculaires (0 à 10 m) présents le long de l'Yron en rive gauche à l'Est de Jarny, dans le vallon de Tichémont et de Doncourt
-  J1d2 : Marnes du Jarnisy, présents dans le vallon en aval de Lixières et dans le vallon du Breuil à Norroy et à Affléville (0 à 25 m)
-  J1d1 : Oolithe de Norroy, calcaire oolithique et coquiller (10m), présent le long de la faille de Norroy où il a été exploité par carrière souterraine, ainsi qu'au fond du vallon du Breuil en carrière extérieure
-  J1d1 : Calcaires à points ocreux de Vernéville, calcaires coquillers à entroques (0 à 20 m) dans le vallon de Doncourt
-  J1c2 : oolithe de Vionville et marnes de Gravelotte, à faciès calcaire vers Doncourt / St-Marcel / Bruville

Remarque : 4 feuilles géologiques sont nécessaires pour couvrir le Jarnisy. Aussi, des graphismes différents représentent une même couche géologique. Les feuilles d'Etain, de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et de Chambley sont moins précises que la feuille de Briey, une même teinte peut y représenter plusieurs couches géologiques.

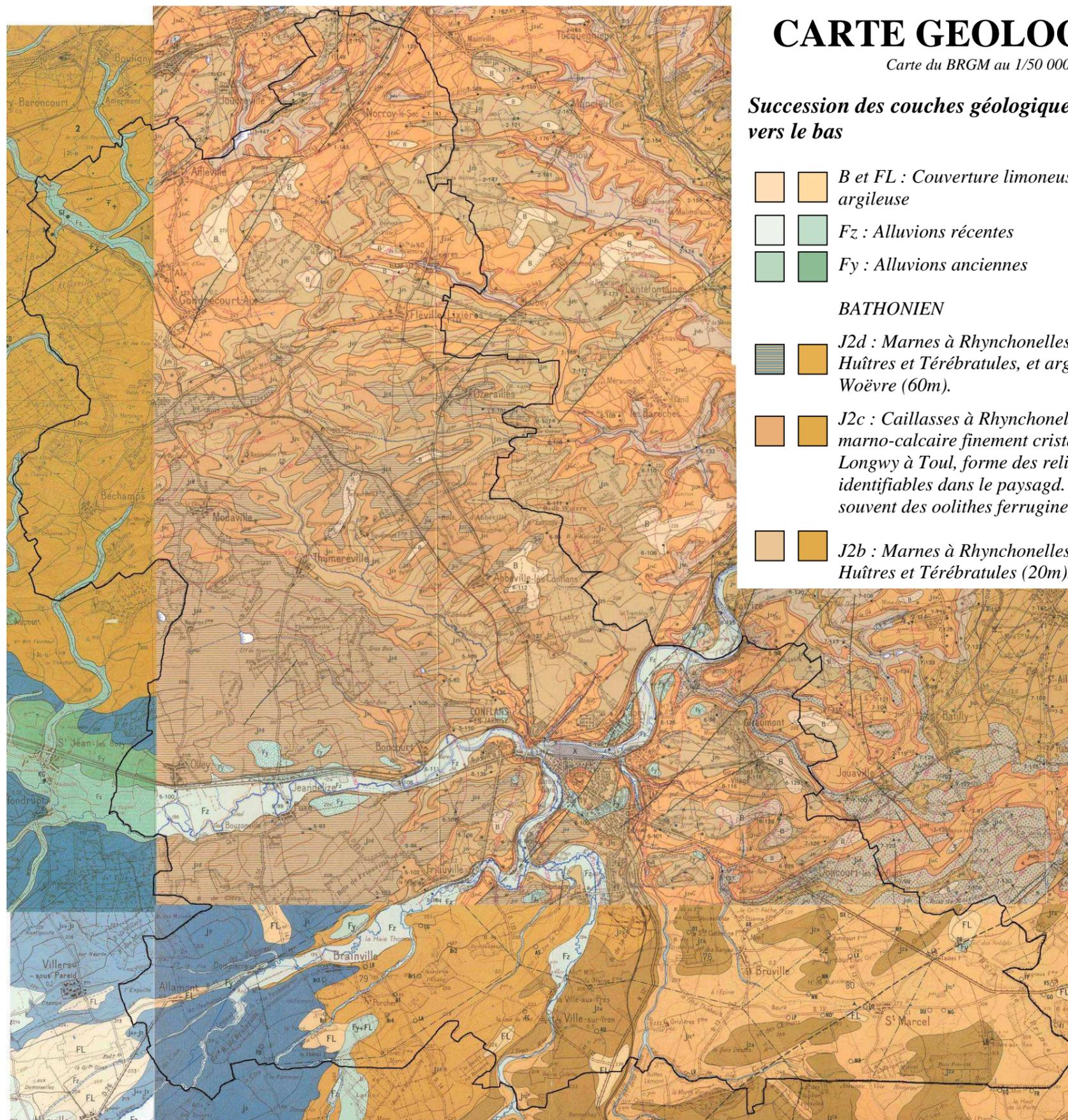


CARTE GEOLOGIQUE

Carte du BRGM au 1/50 000°

Succession des couches géologiques du haut vers le bas

-   B et FL : Couverture limoneuse à limono-argileuse
 -   Fz : Alluvions récentes
 -   Fy : Alluvions anciennes
- BATHONIEN
-   J2d : Marnes à Rhynchonelles supérieures, Huîtres et Térébratules, et argiles de la Woèvre (60m).
 -   J2c : Caillasses à Rhynchonelles, niveau marno-calcaire finement cristallin qui, de Longwy à Toul, forme des reliefs bien identifiables dans le paysag. Il comporte souvent des oolithes ferrugineuses (5m).
 -   J2b : Marnes à Rhynchonelles inférieures, Huîtres et Térébratules (20m).



2° L'influence du climat sur le paysage

a) Le climat n'est pas une donnée stable

Le climat actuel

Le climat de la Lorraine est de caractère continental. Les fonds de vallons encaissés, plus frais, peuvent avoir un climat de caractère montagnard.

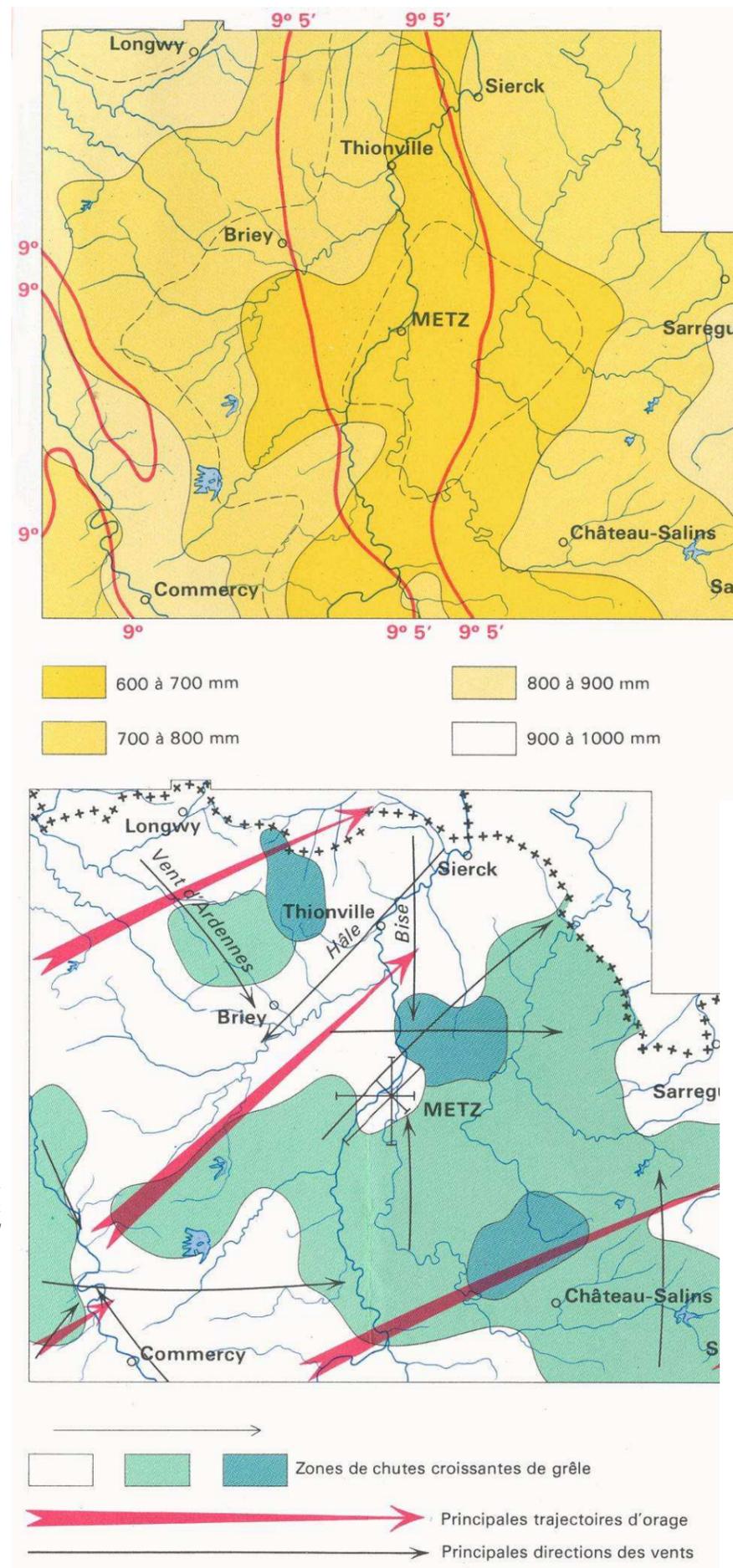
Les températures moyennes sont comprises entre 9° et 9,5°. Les précipitations sont relativement faibles : 700 à 800 mm de pluie sur la majeure partie du Jarnisy, avec un caractère plus sec dans le sud-est du territoire, de Conflans à Saint-Marcel (600 à 700 mm).

Les vents d'ouest et de sud-ouest sont dominants. Les orages empreignent fréquemment l'axe de la vallée de la Seigneulle puis de l'Yron et de l'Orne. Plus récemment, ils ont également tendance à suivre le tracé de l'autoroute.

Les climats anciens

Sur la durée des trois derniers millénaires, le climat a connu quelques grandes variations dans l'Est de la France qui peuvent avoir également affecté la Lorraine :

- Du Bronze final au début du 1^{er} âge du Fer (1000 à 800 av. J.C.), le climat est plutôt sec.
- Le premier âge du Fer (environ 750 à 450/300 av. J.C.) est une période de pluies abondantes et prolongées, accompagnées d'une forte activité des rivières qui évoluent vers des tracés en tresses, l'érosion est intense, l'alluvionnement grossier. L'inondation des berges est fréquente.
- Le second âge du Fer est une période sèche (à partir de 450/300 av. J.C.). Les cours d'eau sont plus réguliers, ils tendent à s'enfoncer dans les anciens alluvionnements, donnent lieu à un cours unique formant des méandres.
- Les débuts de la colonisation romaine semblent avoir eu lieu à une période où la pluviosité s'est à nouveau développée, à partir du premier siècle avant J.C., et jusqu'à 150/200 ap. J.C. Les sites à proximité des rivières sont abandonnés, les activités des petits ports ont été perturbées, l'agriculture ne pouvait se développer que grâce au drainage des terres. L'érosion des sols a été forte.
- Le Moyen-Âge, du 6^{ème} siècle au 15^{ème} siècle environ, semble avoir été une période relativement sèche, plutôt favorable à l'agriculture et aux implantations humaines sur les berges des cours d'eau. Quelques épisodes de pluies intenses ont été observés dans plusieurs régions au cours du 9^{ème} siècle et au cours du 11^{ème} siècle. Mais globalement, le caractère sec du climat s'est progressivement accentué. C'est à cette époque qu'apparaissent les moulins à force hydraulique, ainsi que les grands étangs dont l'une des fonctions était la constitution de réserves d'eau.
- A partir de la fin du Moyen-Âge, du 16^{ème} siècle au 18^{ème} siècle, et même jusqu'au 19^{ème} siècle, a été observée une grave dégradation climatique appelée « petit âge glaciaire » par les climatologues, marquée par une baisse des températures et une forte pluviosité. Certains auteurs n'hésitent pas à établir une relation entre les mauvaises conditions climatiques, la baisse des productions agricoles qui en a résulté et la révolte du Tiers Etat qui a conduit à la Révolution de 1789. Les monographies communales établies en 1889 pour le centenaire de la Révolution et l'exposition universelle mentionnent régulièrement la difficulté à exploiter les sols lourds et gorgés d'eau de la plupart des communes du Jarnisy.



2° L'influence du climat sur le paysage

Le climat, en interaction avec le couvert végétal, marque les paysages par les phénomènes d'érosion

La morphologie des vallées et des cours d'eau est marquée par les variations climatiques. Ainsi, il y a environ 12 000 ans, l'écoulement des eaux au fond des vallées larges prenait la forme de tresses et de chenaux multiples. Ceux-ci ont été progressivement comblés par les sédiments arrachés aux bassins versants, d'abord dénudés à l'issue de la période glaciaire, puis progressivement protégés par le couvert végétal. Ces chenaux se perçoivent encore dans la plaine alluviale car ils sont plus rapidement et plus longuement inondés lors des crues. Une végétation amphibie souvent rare s'y est développée.

Les analyses sédimentaires des fonds de vallées font état d'une recrudescence des dépôts de limons et d'argiles en périodes pluvieuses doublées d'un développement agricole. Ce phénomène est sensible dès le néolithique ancien, il apparaît plus nettement vers - 2 300. Par la suite, les grandes phases du développement des cultures céréalières sont repérables dans les dépôts sédimentaires jusqu'aux époques modernes (au Bronze final vers -1000, à l'âge de fer vers -500, puis de façon massive à l'époque romaine). Le couvert forestier n'est, actuellement plus que de 15% du territoire intercommunal, les Surfaces Toujours en Herbe représentent 20% (RGA 2000). Ainsi, les terres labourées sont largement majoritaires et les phénomènes d'érosion représentent un point sensible. Les dépôts de limons et d'argiles sont importants au bas des pentes et dans les cours d'eau, rendant les curages indispensables. Aussi, pour retenir les particules de terre et épurer les eaux de ruissellement, différentes mesures sont préconisées : l'implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau, le maintien ou la replantation de ripisylves, la plantation de haies à l'occasion des aménagements fonciers, l'implantation de bassins tampons pour écrêter les crues. Leur impact positif sur le paysage peu être important.

Le climat influence les formes d'habitat

- par la localisation de l'habitat hors des zones inondables

Ainsi, les implantations protohistoriques des lieux-dits Bonne Fontaine à Olley ou de la plaine alluviale à l'Est de Jeandelize, pourraient avoir été mises en place durant des périodes peu pluvieuses (Bronze final et début du 1^{er} âge du Fer, second âge du Fer). Le Moyen-Âge a été relativement sec, ce qui peut expliquer le développement de quelques bourgades sur les berges même de cours d'eau bien alimentés (ex : Jeandelize, Conflans, Bouzonville, Porcher). En revanche, la colonisation romaine, du 1^{er} au 2^{ème} siècle, s'est effectuée sous un climat pluvieux, les inondations des lits majeurs des cours d'eau étaient fréquentes et les implantations étaient réalisées sur les reliefs hors de leur portée.

- par l'orientation des faîtières principales dans le sens des vents dominants

Cette orientation des bâtiments présente un pignon aveugle face au vent et un long pan face au sud. Elle a été observée dès le néolithique, dans les territoires de culture rubanée sur les bords de la Moselle et sur les plateaux. Elle marque aussi l'orientation des villages du Jarnisy, dont les rues principales sont très majoritairement de direction Est-Ouest ou Sud-Ouest/Nord-Est, lorsque les contraintes topographiques ou historiques n'ont pas été trop fortes. Les villages lorrains ont été remaniés après la guerre de 30 ans au 17^{ème} siècle, période où sévissait le « petit âge glaciaire ». La configuration des villages mise en place à cette époque, répondait à diverses nécessités, dont certainement la protection contre les intempéries. Plus récemment, les bâtiments d'élevage actuels, lors des sorties d'exploitation des villages, sont également implantés, dans toute la mesure du possible, de façon à être protégés des vents et à tirer parti de l'ensoleillement.

- par des volumes adaptés aux rigueurs du climat

La présence d'hivers rudes nécessite des lieux de stockage du foin, des réserves alimentaires et d'hébergement des animaux suffisants, d'où des constructions avec vastes granges et étables, typiques de l'urbanisme rural lorrain.

Le climat et les micro-climats ont un fort impact sur le type de végétation

Le couvert végétal a suivi l'évolution climatique depuis le réchauffement qui a succédé à la dernière période glaciaire, passant progressivement de la toundra à la chênaie-charmaie. Le caractère continental du climat actuel est favorable à l'implantation d'une végétation méditerranéenne, la végétation de type atlantique et subméditerranéenne est rare. (cf. §4).

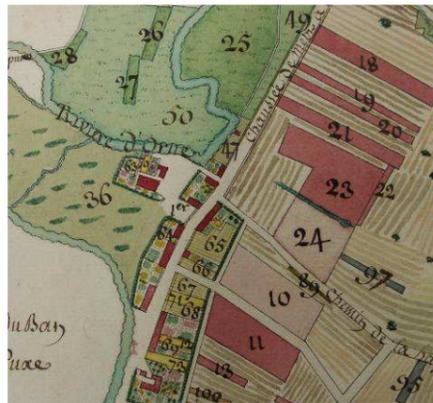
Besoins de gestion : Le climat reste un facteur à prendre en considération dans les opérations d'urbanisme et d'aménagement foncier. Ainsi par exemple, l'implantation d'une haie peut contribuer à diminuer l'érosion des sols ou à protéger un bâtiment du vent. Une meilleure connaissance des climats anciens locaux peut aider à comprendre les paysages d'aujourd'hui. Certains sols gorgés d'eau, à caractère tourbeux, sont susceptibles de contenir des traces du passé riches d'informations, notamment les anciens chenaux des cours d'eau ou les mares les plus anciennes.

L'implantation de Jeandelize sur les berges de l'Orne a probablement été faite à une époque où le lieu était peu inondable.

Le cours d'eau actuel a été dévié au 20^{ème} siècle.



Photo SRA Jacquemot



Extrait des plans terriers de l'abbaye de Gorze de 1749 (Jeandelize). Archives départementales de Moselle.



Photo SRA Jacquemot

Les lieux-dits Bonne Fontaine - Petit Closel - Closel Haut à Olley, situés en zone inondable de l'Orne, sont le siège d'une vaste zone d'habitat, d'activité et de nécropole occupée dès la protohistoire et au Haut Moyen-Âge.



La majeure partie des rues anciennes des villages est orientée dans le sens des vents dominants. Les faîtières des nouvelles constructions agricoles suivent très souvent cette orientation lorsque le parcellaire le permet. Ci-dessus : Abbéville-lès-Conflans.



L'érosion des sols est un problème majeur, 60% de la surface du Jarnisy est occupée par les labours.

3° L'eau dans le paysage

a) les cours d'eau comportent des ambiances variées

La majeure partie du Jarnisy appartient au bassin de l'Orne, affluent de la Moselle, tandis que ses marges nord appartiennent au bassin de l'Othain, affluent de la Chiers (à Montmédy), elle-même affluent de la Meuse.

Le sommet de l'anticlinal de Norroy, surélevé par les buttes compactes d'un calcaire cristallin (caillasse à Rhynchonelles), a séparé les bassins de l'Orne et de l'Othain, ne laissant qu'un passage étroit, au lieu-dit « Passage » entre Fléville et Gondrecourt, secteur parcouru par une importante voie en provenance de Metz au 18^{ème} siècle, et plus anciennement par une voie romaine probable.

Les cours d'eau issus des Côtes de Moselle donnent lieu à de larges plaines alluviales à fonds plats

Il s'agit de l'Orne, axe majeur du Jarnisy, mais aussi de l'Yron, du Longeau et de la Seigneulle qui s'écoulent dans le creux du synclinal de Conflans. La pente de ces cours d'eau est très faible, de sorte que des problèmes d'eutrophisation sont fréquemment observés près des berges. Lors de sa traversée du Jarnisy, l'Orne parcourt environ une quinzaine de kilomètres pour un dénivelé de 5 mètres. L'Yron, le Longeau et la Seigneulle ont des profils en long à peine plus pentus. Aussi les cours sont méandreuse ce qui contribue au charme des vallées. Des travaux de redressement des méandres ont été entamés, notamment sur le Longeau. Mais la sensibilité actuelle au besoin d'espaces pour l'expansion des crues, a ralenti cette tendance. Vu la lenteur des cours d'eau, leur végétation aquatique est abondante. Mais les curages répétitifs ont appauvri la richesse biologique des lits mineurs des rivières, et parfois celle des berges.

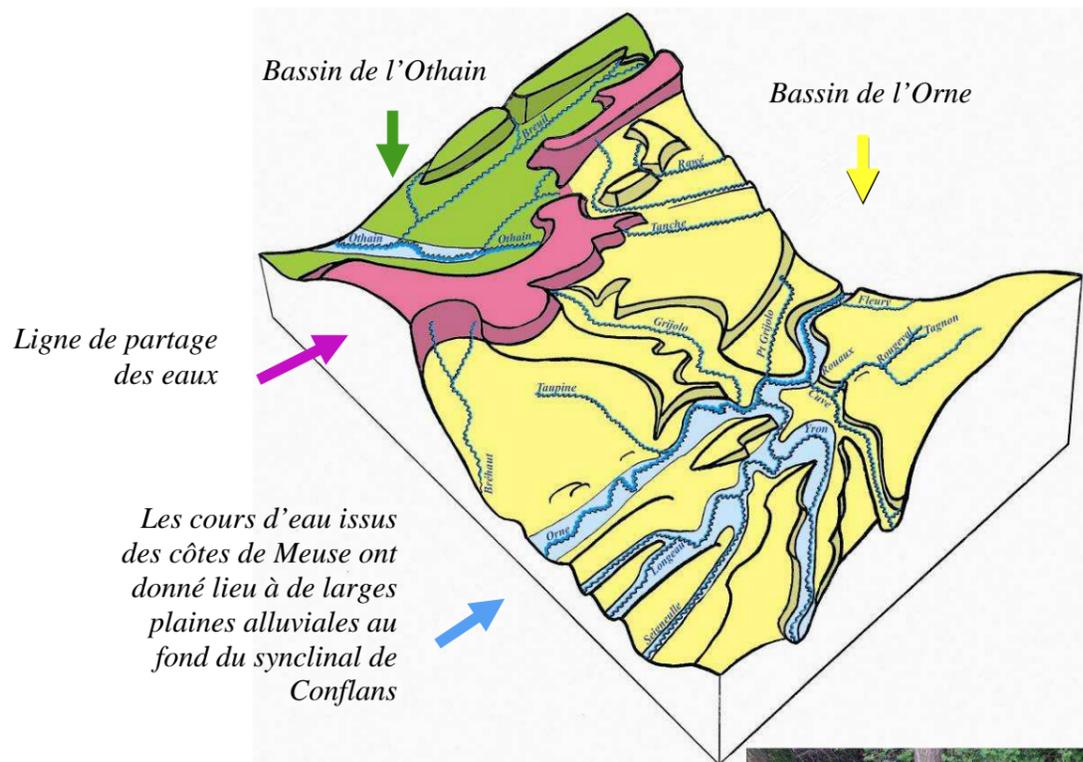
Près des mines de fer de Droitaumont, l'Yron reçoit les eaux d'exhaure, mais leur baisse posera problème à l'avenir, cela d'autant plus que les fissures du toit des mines entraînent des pertes d'eau. L'Yron et l'Orne sont reliées aux étangs de Lachaussée et d'Amel qui pourraient réguler les niveaux d'étiage, ce qui n'est actuellement pas le cas. Ces cours d'eau débordent fréquemment de leur lit, provoquant d'importants dégâts lorsque les cultures ou les prairies sont à maturité (dégâts déjà mentionnés dans les monographies communales de 1889). La variation du régime des eaux entraîne la présence de hauts fonds ou de trous dans les lits mineurs de ces rivières. Ces trous ont été mis à profit pour la pêche, mais aussi pour la baignade des enfants (ex : sur le cours de l'Yron près de l'ancien carreau de mine à Droitaumont).

Les autres cours d'eau issus du bassin versant du synclinal de Conflans sont plus courts et plus pentus

Le Breuil et le Grijolot, par exemple, affluents respectivement de l'Othain et de l'Orne, parcourent un dénivelé de 60 mètres sur une longueur de 7 kilomètres. La Taupine à Boncourt ou le Petit Grijolot ont un dénivelé de 10 mètres sur une distance de 4 à 5 km. La Cuve a un dénivelé de 75m sur une distance de 10 km. Leur écoulement peut s'interrompre par temps très sec. Aussi, leurs écosystèmes sont plus pauvres. Par temps pluvieux, leurs eaux inondent rapidement les étroits fonds de vallon. Ces petits cours d'eau ont néanmoins actionné une dizaine de moulins, grâce à la création de retenues d'eau.

Besoins de gestion

Malgré une richesse biologique affaiblie par d'anciens curages, le rôle des cours d'eau pour l'attrait du paysage est fort, grâce à leurs méandres, tresses, mortes, ripisylves et prairies inondables. Celles-ci, ainsi que le patrimoine arboré qui les accompagne, jouent également un rôle positif pour l'infiltration des eaux sur place et la limitation des inondations en aval. Le maintien de la visibilité vers l'eau à partir des routes et des chemins de découverte, est important pour l'attrait des paysages. Il est un des facteurs à prendre en compte à l'occasion des études et des travaux d'aménagement de rivière. Plusieurs syndicats des eaux interviennent dans l'aménagement des cours d'eau : Syndicat de Piennes, Syndicat du Longeau et de la Seigneulle, Syndicat des Communes Riveraires de l'Orne (SCRO) et les quatre Communautés de Communes concernées par le bassin de l'Yron dont le regroupement en Syndicat est en cours d'étude.



Ligne de partage des eaux

Les cours d'eau issus des côtes de Meuse ont donné lieu à de larges plaines alluviales au fond du synclinal de Conflans



Orne - Photo SRA Jacquemot

Les rivières issues des côtes de Meuse s'écoulent en de multiples méandres en raison de leur très faible pente. De ce fait, la végétation aquatique y est abondante.



Les rivières sont alimentées par des cours d'eau court, à écoulement souvent intermittent, d'où une flore et une faune aquatique appauvrie.



Yron



La visibilité vers l'eau est une richesse paysagère à préserver.

3° L'eau dans le paysage

b) Les ripisylves sont un élément structurant du paysage

Bon nombre de cours d'eau, petits ou grands, sont bordés de ripisylves dont la qualité paysagère est renforcée par la présence de vieux saules

Les ripisylves sont de fins cordons forestiers composés d'essences adaptées aux sols gorgés d'eau, soit localement surtout des aulnes, saules et frênes. On peut noter deux fois moins de linéaire de ripisylves en 1905 qu'en 2005 (59 000 km soit 15% des rivières en 1905 contre 123 694 km actuellement soit 30% des rivières). Ceci peut résulter du fait que ces bois faisaient l'objet d'une récolte régulière, pour le chauffage, la fabrication de petits outils et de divers objets, ou pour la fabrication de la poudre. En effet, celle-ci nécessitait du salpêtre et de « grosses quantités de cendres produites à partir de bois légers comme l'aulne ou l'osier. Les laboureurs furent sollicités à maintes reprises pour charroyer du bois vers les lieux de combustion et conduire les cendres dans les magasins de Metz ou de Briey où elles étaient stockées avant leur traitement ». (cf. ouvrage Labry d'Eric Gangloff éd. Serpenoise).

Certaines ripisylves ont disparu récemment dans des zones de grandes cultures : le long du Grijolot ou du ruisseau de Fléville, par exemple. D'autres apparaissent anciennes. Ainsi, les saules qui longent le Rougeval à proximité du moulin du Breuil à Jarny ont 180 ans, le propriétaire actuel disposant des factures d'achat. Leurs gros troncs noueux qui résultent d'une taille têtard peuvent être spectaculaires et constituer des « arbres monuments » dignes d'être entretenus et mis en valeur.

Actuellement, les agriculteurs doivent préserver une bande enherbée de 5 mètres le long des cours d'eau cadastrés, prochainement le long des cours d'eau mentionnés sur les cartes IGN, surface plafonnée à 3% de la surface exploitée. Celle-ci est destinée à retenir les particules de terre, les intrants et produits phytosanitaires. La présence d'une ripisylve ne peut que renforcer cette protection, tout en améliorant la qualité des eaux (meilleure oxygénation due à la fraîcheur). Une vingtaine de mètres de bande forestière et herbacée serait néanmoins nécessaire pour une efficacité maximale (cf. Arbres et eaux - Rôle des arbres champêtres éd. Solagro).

Les ripisylves jouent de multiples rôles

- Pour la vie aquatique et pour la pêche : Leur ombrage préserve, en effet, la fraîcheur du cours d'eau et sa bonne oxygénation nécessaires à la vie aquatique. Aussi, un bon équilibre est à trouver entre le maintien des arbres et leur élagage pour éviter les embâcles.

- Pour la lutte contre les pollutions et pour le consolidation des berges : Les arbres, buissons et prairies en bord de rivière ont un rôle important d'épuration de l'eau. Ils retiennent les particules de terres emportées par le ruissellement, absorbent une partie des produits phytosanitaires et évitent une sédimentation trop importante dans le lit mineur. Les racines des arbres améliorent la stabilité des berges.

- Pour le paysage : Les ripisylves structurent et rythment les paysages. Leur présence est d'autant plus importante que les paysages sont dénudés dans les labours. Lorsqu'elle est composée d'arbres majestueux, notamment par des alignements de saules têtards, elle contribue au pittoresque et à l'attrait des paysages. La ripisylve révèle le tracé des cours d'eau. Il est souhaitable qu'elle s'efface par endroit pour préserver la visibilité vers l'eau. Un bon compromis est à trouver entre la gestion des dynamiques d'écoulement, les besoins biologiques de ce milieu, et les besoins paysagers de la vue vers l'eau.

Besoins de gestion

Autrefois, les ripisylves étaient entretenues, les saules élagués tous les 10ans. Actuellement, elles sont entretenues selon les opportunités, par les agriculteurs, les pêcheurs, les chasseurs, les Communes dans le cadre de Contrat de Rivière ou de Projet d'Intérêt Général, etc. Mais souvent, leur entretien n'est plus assuré. Il arrive même qu'elles soient coupées dans le cadre du curage d'une rivière. Or, le maintien d'une ripisylve est indispensable à la bonne gestion des écoulements, à la qualité de l'eau et à la richesse des biotopes. Ces cordons arborés structurent les paysages par leur linéaire et peuvent comporter de vieux saules pittoresques qui attirent le regard. Leur entretien est indispensable, et pourrait intégrer le souci paysager.

EVOLUTION DES RIPISYLVES



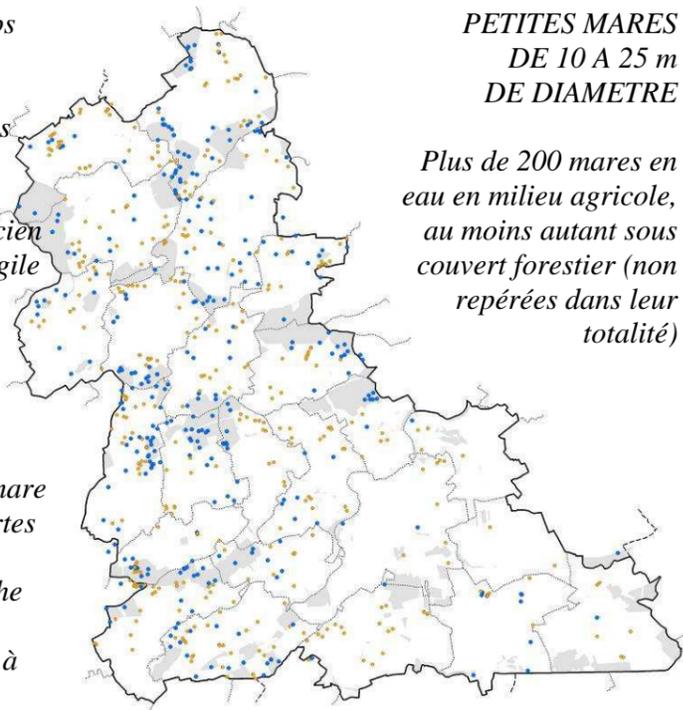
Les ripisylves révèlent la présence de l'eau et structurent les paysages. Elles se composent de saules parfois vieux de près de 2 siècles, d'aulnes, de frênes. Un entretien et un renouvellement des arbres sont nécessaires. Les ripisylves contribuent à épurer l'eau.



3° L'eau dans le paysage

c) Les mares et les étangs contribuent à la diversité des paysages, à la richesse culturelle du Jarnisy et à la bonne gestion des eaux

- Mares en eau même par temps sec, bordées généralement d'une végétation palustre (abreuvoirs récents et anciens dans les pâtures, structures fossoyées et trous d'eau d'origine diverses tels qu'anciens puits, fosse d'extraction d'argile ou de nodules phosphatés, captage de source, mare cynégétique, fosses plus anciennes d'usages divers).
- Mares sèches par temps sec, dont l'ancienne fonction de mare peut être observée sur les cartes anciennes pour certaines (l'interprétation en mare sèche est approximative, certaines traces pouvant correspondre à d'autres origines).

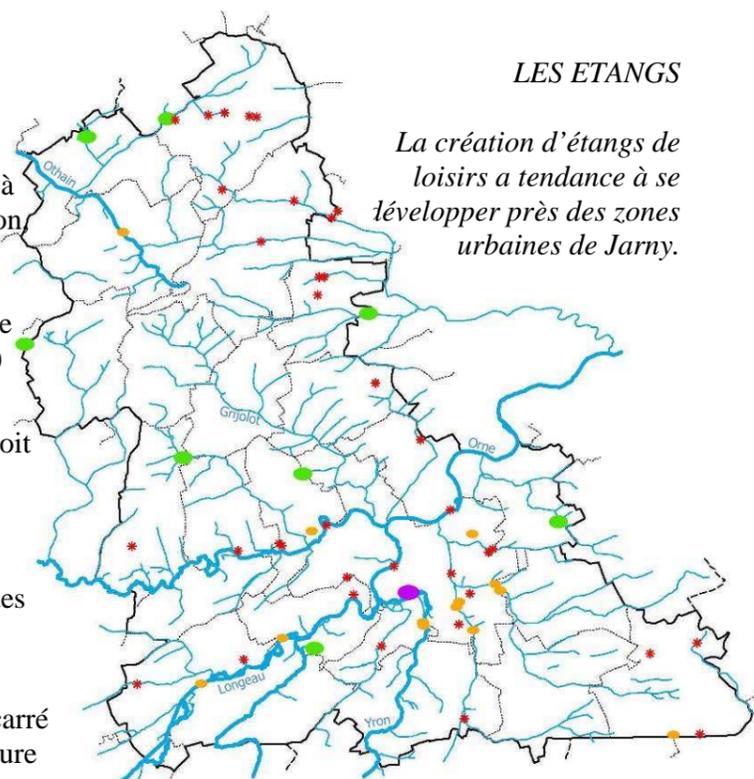


PETITES MARES
DE 10 A 25 m
DE DIAMETRE

Plus de 200 mares en eau en milieu agricole, au moins autant sous couvert forestier (non repérées dans leur totalité)

Bois

- Etangs traditionnels, parfois déjà présents au 18^{ème} siècle (Neuvron, Boncourt, Béchamps), d'autres apparaissent au 20^{ème} siècle alimentés par les eaux d'exhaure (Norroy, Affléville, Giraumont)
- Etang de Droitaumont, marais résultant de l'effondrement du toit des galeries de mines
- Etangs récents, relativement naturels (formes souples, végétation de bordure typique des milieux humides)
- * Etangs récents, de caractère fortement artificiel (formes au carré et îlots standard au milieu, bordure en haie de résineux)



LES ETANGS

La création d'étangs de loisirs a tendance à se développer près des zones urbaines de Jarny.

De multiples mares ponctuent les paysages sur sols marneux

L'analyse des photos aérienne permet de dénombrer plus de 200 mares encore en eau dans les espaces agricoles. Elles sont également très nombreuses sous couvert forestier, mais plus difficiles à localiser. Autant de mares apparaissent asséchées, certaines encore mentionnées sur les cartes IGN de 1993 ont disparu aujourd'hui. Les traces interprétées comme « mare asséchée » peuvent comporter une marge d'erreur, celles-ci pouvant parfois correspondre à d'autres structures. Mais leur existence ancienne a généralement été observée sur les cartes de 1905 ou de 1950, qu'il s'agisse de mare, d'abreuvoir, de puits, de fontaine, de reste d'anciens étangs ou de douves asséchées.

La présence de mares correspond généralement à des sols marneux. Il ne s'agit guère de mardelles, développées sur des effondrements karstiques ou miniers. Il semblerait, d'après les observations sous couvert forestier, que certains réseaux de mares résulteraient d'anciennes techniques de collecte des eaux divagantes, ou de captage de source. Un petit bassin recueillait les eaux au niveau de la source, puis les conduisaient par chenaux et ruisseaux vers les étangs des moulins ou vers les rivières. Lorsque le niveau de résurgence des eaux baissait, un nouveau bassin était creusé en contrebas. Cette situation peut, par exemple, être observée sur les cartes d'époques différentes au lieu-dit Nouveaux Prés au Nord de Mouaville.

La mise en réseau des mares n'est pas systématique, certaines apparaissent comme des mares de source isolées. En forêt, elles servent fréquemment à abreuver le gibier, des miradors sont situés dans leur proximité. Dans les terres agricoles, elles servent parfois d'abreuvoir, ou à alimenter un abreuvoir par pompage.

Certaines mares peuvent résulter de l'exploitation ancienne de matériaux, tels que l'argile (ancienne tuilerie à côté des « Grandes Mares » creusées dans les limons au sud d'Affléville), ou le coquin, nodule phosphaté, qui semblerait avoir été exploité au Champ Coquin à l'ouest d'Affléville.

Les usages des mares semblent avoir été multiples. Ils sont très souvent liés aux travaux agricoles (abreuvoirs, anciens lieux de rouissage des tiges de chanvres à proximité des villages, ...). Il peut également s'agir d'anciens vestiges : puits cuvelé en vieux bois de chêne et enclos fossoyé à Béchamps, grande motte féodale de Neuvron ou autres vestiges archéologiques. Hors examen d'un contenu d'une mare, d'analyse d'éventuels objets et pollens qui pourraient y être piégés, il est difficile d'en préciser les usages. Ainsi, ces modestes structures paysagères, outre leur intérêt esthétique et écologique, peuvent également présenter un intérêt culturel et historique.

Ces mares, surtout lorsqu'elles sont situées aux bords des chemins et des routes, constituent des attraits paysagers certains, grâce à la visibilité vers l'eau et à une végétation palustre propre aux milieux humides : aulnes, saules, iris d'eau, roselière, ... avec une grande richesse d'insectes et de batraciens. Certaines sont incluses dans des haies, donnant lieu à des paysages très particuliers comme la vieille haie du « Bois d'Amblemont » ponctuée de chênes majestueux.

Quelques étangs résultent de l'eau d'exhaure des mines de fer, aujourd'hui fermées

Il s'agit notamment de l'étang de Droitaumont, qui est en cours d'assèchement depuis la fermeture de la mine, ainsi que de l'étang de Joudreville sur la commune de Norroy-le-Sec. Avec la disparition des mines de fer, la question de la pérennité de ces étangs se pose. D'autres étangs de pêche et de chasse, relativement anciens, possèdent un caractère naturel marqué : étang d'Affléville, étang de Neuvron à Olley, étang du Haut de Mirémont à Friaucourt, étang de Boncourt et de Giraumont. La présence d'un cordon arboré est souhaitable. Souvent privés, l'accès aux étangs pour les loisirs des habitants est difficile.

La création de nouveaux étangs tend à se développer. Leur aménagement apparaît généralement très artificiel

Des étangs aux formes raides sans relation avec la topographie locale, ponctués d'un îlot artificiel (lieu de refuge pour les oiseaux, inaccessible à leur prédateurs), bordés d'une haie de résineux, sont malheureusement fréquents. Un aménagement plus naturel contribuerait davantage à enrichir le paysage.

Besoins de gestion



Près de 400 mares agrémentent les paysages agricoles et forestiers du Jarnisy, et participent à son identité. Elles sont à préserver, tout particulièrement le long des itinéraires de découverte.



Les étangs traditionnels sont des lieux de loisirs appréciés pour la promenade, la pêche ou pour la chasse lorsque leurs berges sont boisées. Ils ont souvent été alimentés par les eaux d'exhaure des mines. La question de leur pérennité et de leur ouverture au public se pose.



Affléville Photo SRA Jacquemot

Les mares forestières sont moins menacées que les mares en milieu agricole. Toutefois, l'assèchement périodique de certaines d'entre elles appauvrit leur biodiversité, tandis que leur comblement progressif par les colluvions ou le dépôts de branchages tend à la faire disparaître.



De nouvelles mares sont créées, mais leur aspect artificiel pose problème : formes au carré sans adaptation à la topographie, haies de résineux banales et inadaptées au biotope humide.



3° L'eau dans le paysage

d) Les usages anciens de l'eau ont laissé quelques traces dans le paysage

Les usages anciens de l'eau étaient multiples : frontière, voie de circulation, force hydraulique, système de protection, pour la vie courante

D'après la carte archéologique de la Gaule (Meuse), l'Othain puis le Grijolot jusqu'à Conflans ont servi de **limite au territoire du Verdunois durant l'antiquité tardive**, puis l'Yron marque la limite entre le pagus de Scarpone et le Verdunois, limite qui s'est maintenue par la suite dans le découpage des diocèses.

Les cours d'eau ont servi de **voie de déplacement** dès les temps les plus reculés. Il n'est pas à exclure que de petites embarcations à fonds plats aient parcouru les cours d'eau les plus importants du Jarnisy aux époques protohistoriques et antiques, ou lorsque l'entretien des voies routières n'était plus assuré en périodes de crise. Toutefois, en 1734, l'ingénieur M. de Cormontain, qui étudia les possibilités de rendre l'Orne navigable jusqu'à Conflans pour des bateaux de grande dimension, conclut à la difficulté de l'entreprise en raison de la « multiplicité des digues et moulins possédés par les moines ».

L'eau a été largement utilisée pour la **protection des forteresses** au Moyen Âge, ainsi que, plus anciennement, pour la **protection des habitats protohistoriques**. Châteaux, maisons fortes et parfois maisons seigneuriales étaient généralement bordés de douves. Celles du château de Tichémont sont conservées dans leur aspect ancien. Si la plupart des places fortes a disparu, leurs douves se perçoivent parfois (ex : double fossé de la motte féodale de Neuvron, douves du château de Champel, du château de Friaucourt, de la maison seigneuriale de Mouaville, du château de Gondrecourt, etc.). Mais elles sont souvent comblées, partiellement ou dans leur totalité (ex : château de Villers-aux-Bois).

Les **moulins hydrauliques** ont été développés à partir des 12^{ème}/13^{ème} siècles, même si cette technique était connue dès l'antiquité. Leur construction a été principalement le fait des abbayes. Certains ordres religieux, et notamment les Cisterciens, étaient passés maîtres dans la maîtrise des eaux divagantes. Les étangs avaient de multiples avantages : des réserves d'eau pour le fonctionnement des moulins situés en contrebas, un bassin tampon pour écrêter les crues et relever les niveaux d'étiage (ce qui améliore la richesse en poisson des cours d'eau), la pisciculture (consommer de la viande le vendredi étant très strictement interdit au Moyen Âge). Les forêts étaient drainées en vue d'alimenter les étangs environnants. De telles réseaux de collecte d'eau sont encore visibles dans les bois du Jarnisy (plus rarement dans les pâturages) : bassins circulaires pour capter une résurgence prolongés par des chenaux rectilignes jusqu'au ruisseau le plus proche (ex : dans le bois Hardésolles à Fléville, dans le bois de Cléry à Puxe).

Il est difficile de dater les moulins dans le Jarnisy. Celui de Labry est mentionné dès 1373, mais est probablement antérieur à cette date. Les retenues d'eau qui les alimentaient étaient encore visibles, pour la plupart, sur la carte de Naudin (fin 17^{ème}, début 18^{ème} siècle) : étangs de Gondrecourt, de Neuvron à Olley, du Breuil à Norroy (encore existant en 1935), de Lixières. Certains apparaissent sur les cartes de l'abbaye de Gorze (à Tichémont, Boncourt), d'autres ne sont repérables que par la toponymie (à Ozerailles, Ficquelmont, Jarny). Dans le Jarnisy, les étangs étaient surtout implantés sur les cours d'eau disposant d'un faible bassin versant. Les retenues d'eau des grandes rivières comme l'Orne et l'Yron sont situées dans la Woëvre, à l'extérieur du Jarnisy. Certains cours d'eau ne disposent pas de retenue importante, tel que le Longeau qui alimentait le moulin de Brainville et de Friaucourt (peut-être en raison d'une alimentation suffisante à partir des sources issues des sommets des côtes de Meuse). Lorsque les eaux étaient très abondantes, le moulin était alimenté par une dérivation (ex : à Labry, Puxe, Conflans, Droitaumont), parfois le moulin était situé sur un cours d'eau dont le débit était régulé par une dérivation (ex : à Ville-sur-Yron). Avec la fin des moulins hydrauliques, notamment avec l'apparition des machines à vapeur vers 1860, les moulins, les étangs, les réseaux de collecte des eaux divagantes sont abandonnés, et avec eux, tout un paysage lié à l'eau.



Moulin de Labry



Moulin de Ville-sur-Yron



Moulin de Friaucourt, avec passerelle (à réhabiliter) et patrimoine arboré.



Digue des anciens étangs de Gondrecourt.

Digue fragile dans les labours

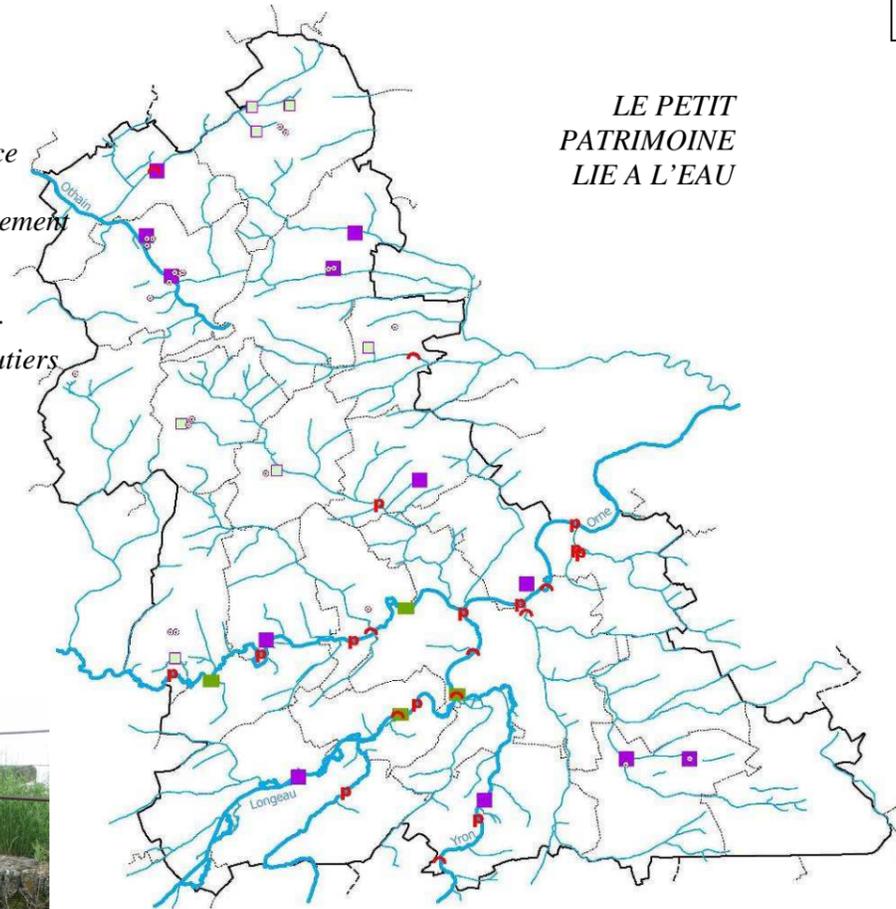
Digue durable sous la route



L'ancien canal du moulin de Conflans, partiellement comblé et recouvert de friches, longe un chemin rural à proximité de zones résidentielles.

3° L'eau dans le paysage

- Lavoirs entretenus
- Lavoirs en ruine ou à l'état de trace
- Puits au sein des villages, plus rarement en milieu agricole
- P Ponts en pierre de taille, dans leur totalité ou partiellement (ponts routiers et ponts ruraux)
- ⤴ Passerelles pour piéton
- Gués encore existants



LE PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU

Les lavoirs, ponts en pierre de taille, gués, passerelles constituent des points forts du paysage le long des cours d'eau. Certains sont réhabilités (ex : lavoirs de Jeandelize, de Brainville, de Ville-sur-Yron), d'autres sont en ruine (ex : Thumeréville, Norroy) ou leurs vestiges ont été recouvert de terre (Mouaville). Ailleurs, des projets de réhabilitation de lavoirs, puits, fontaines sont en cours (ex : Abbéville, Doncourt, Labry). Les ponts de pierre sont devenus rares, souvent remaniés pour élargir la chaussée ou pour sécuriser le parapet. Ainsi, le pont Béchard est le seul pont rural intégralement en pierre de taille, les ponts ruraux d'Olley et de Brainville n'ont conservé que leurs piles en pierre. Quelques grands ponts de pierre marquent fortement les paysages urbains et routiers : pont de Conflans (bâti avec les pierres du château après 1636), de Boncourt (problème d'entretien), de Ville-sur-Yron et de Friaucourt, de Jeandelize, pont SNCF de Girumont. Ces ouvrages méritent d'être conservés lors des aménagements des voies de circulation.

Besoins de gestion

Le patrimoine lié à l'eau agrément de multiples perspectives et est porteur d'une riche histoire : anciens moulins à eau et leurs ouvrages hydrauliques associés, anciens lavoirs selon différentes architectures et techniques, ponts et passerelles en pierre de taille, passerelles plus rustiques et gués. Généralement, les Communes ont été soucieuses de mettre ces ouvrages d'art en valeur. Plusieurs d'entre eux nécessiteraient des travaux de réhabilitation, dont certains sont d'ores et déjà envisagés.



Pont Béchard - Abbéville



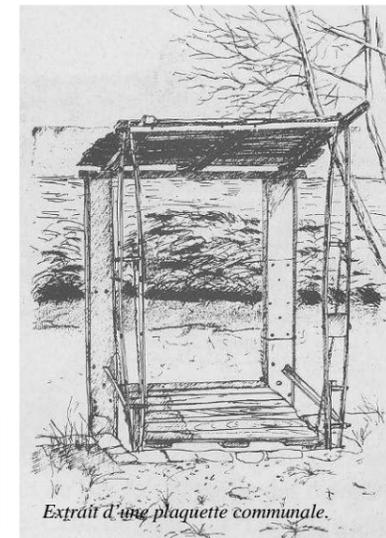
Pavement du pont d'Olley

Les ouvrages de franchissement des cours d'eau sont les points forts de belles perspectives et permettent la découverte de la rivière. Ils sont à entretenir. Il est souhaitable de respecter le style propre de ces ouvrages lors de leur réhabilitation ou de la consolidation des berges à proximité.



Pont de Boncourt

Lavoir adaptable au niveau de la rivière à Ville-sur-Yron.



Extrait d'une plaque communale.



Lavoir de Brainville, sur le Longeau



Passerelle du vieux moulin de Oinville à Doncourt



Gué de Bouzonville - Puxe



Thumeréville

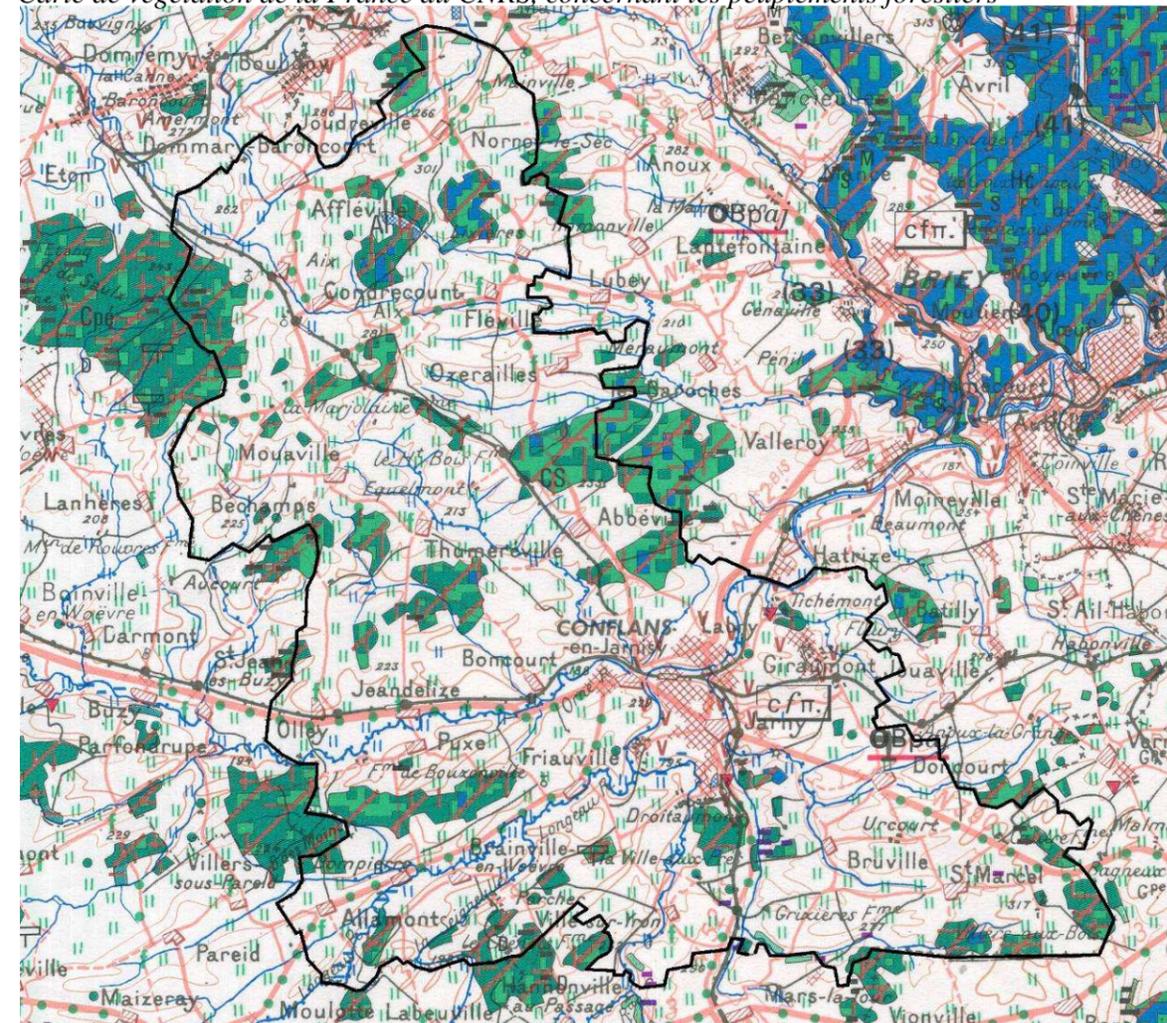
Lavoirs sur des sources captées dans les villages à Doncourt, (ci-dessus) et à Gondrecourt (ci-contre).



Lavoir en ruine à Thumeréville, à proximité d'une future extension villageoise.



Carte de végétation de la France du CNRS, concernant les peuplements forestiers



Sous-bois à pervenche et à champignon.



Sous-bois à orobanche, plante parasite sans chlorophylle.



Sous-bois à asperge des bois.



 Forêt à dominante de Chêne pédonculé : forêt de Gondrecourt-Aix, des environs de Neuvron, d'Olley, de Bouzonville à Puxe, d'Allamont, de Brainville, de Jarny et de Ville-sur-Yron.

 Forêts à dominante de Chêne sessile: forêt de Gondrecourt, Norroy, Fléville, Ozerailles, Abbéville, Labry, Thumeréville et Saint-Marcel.

 Forêt à dominante de hêtre, hors du Jarnisy, en bordure Est du plateau

 Présence du Charme

 Présence du Frêne

 Présence du Bouleau

 Parcelles d'Épicéa

 Limites de la Communauté de Communes du Jarnisy

4° Les richesses biologiques dans le paysage

a) La végétation naturelle en équilibre avec le sol et le climat actuels est la chênaie, la chênaie-hêtraie, la saulaie et l'aulnaie-frênaie

Les forêts actuelles du Jarnisy

La forêt est le stade ultime auquel aboutit l'évolution de la végétation hors intervention humaine dans notre région. L'exploitation forestière peut avoir modifié ces équilibres. Toutefois, dans le cas présent, les équilibres naturels (le climax climatique) semblent à peu près respectés.

Le Chêne pédonculé domine dans les forêts les plus humides en contact avec la Woèvre à l'Ouest du Jarnisy, les stations de Chêne sessile y sont minoritaires. Au contraire, le Chêne sessile domine dans les forêts moins humides des marges est du Jarnisy, les stations de Chêne pédonculée y sont plus limitées, des stations de Hêtre apparaissent. Le Charme est répandu dans l'ensemble de ces boisements. Le Frêne est présent sur les sols les plus humides et les plus riches. Le Merisier, l'Alisier torminal, l'Erable champêtre et sycomore, le Pommier sauvage et l'Orme lisse se rencontrent ponctuellement. Le Bouleau et le Tremble apparaissent sur les terrains dégradés.

Dans les stations à Stellaire holostée, la strate arbustive est composée d'Aubépine, Coudrier, Viorne, Saule marsault. Dans les stations à Primevère élevée s'y ajoutent le Cornouiller sanguin, le Fusain d'Europe, le Sureau noir, le Troène, le Camerisier. Selon les secteurs, différents couverts herbacés sont dominants : secteurs à Lierre, à Ronces, à Aspérule odorante, à Pervenche, à plantes de milieux humides, parfois avec asperge des bois, muguet, fraisier, etc.

Le long des cours d'eau, à proximité des étangs et des mares, se rencontrent des saulaies et des aulnaies-frênaies, avec Saule blanc et pourpre, Aulne, Frêne commun et oxyphylle, parfois Peuplier noir sur les sols mieux égouttés. La strate herbacée peut comporter des roseaux (Phragmite ou Baldingère), l'Ortie diodique, la Ronce bleuâtre, le Lierre terrestre, des Laïches, l'Angélique sauvage, la Reine des prés, etc.

La végétation actuelle est apparue vers -10 000 ans, lorsqu'un climat tempéré a succédé à la dernière glaciation.

Il y a environ 15 000 ans, une calotte glaciaire recouvrait le nord de l'Europe jusqu'à la Hollande, des glaciers occupaient les vallées vosgiennes. La Lorraine était le domaine de la toundra, pelouse rase de graminées, d'éricacées (ex : bruyères), de renonculacées (ex : Anémone sylvie, Boutons d'or, Clématites), de rosacées (ex : Reine des prés, Potentille, Pimprenelle, Ronce, Fraisier, Aubépine, Eglantine, Prunellier). Les mares et marais superficiels étaient nombreux sur ces sols gelés en permanence. Des plantes de milieux humides à inondés s'y sont développées (laïches, joncacées, bryophytes, mousses, lichens, ...). Au cours du réchauffement climatique qui a suivi, selon une alternance de périodes chaudes et relativement sèches et de périodes fraîches et humides, une lande à Genévrier a succédé à la toundra, puis des forêts de bouleaux et de pins. Le noisetier était très abondant jusque vers -6500. Puis il a régressé au profit du Chêne, de l'Orme, du Hêtre et du tilleul. L'impact des défrichements néolithiques devient perceptible dès -4000 ans. Quelques pics dans le recul de la forêt ont été observés vers -2300, vers -1000 au Bronze final, vers -500 à l'âge de fer, puis de façon massive à l'époque romaine. La forêt a reconquis périodiquement du terrain aux périodes de guerre et d'épidémies (ex : lors de la guerre de 30 ans entre 1618 et 1638), puis son défrichement en faveur de l'agriculture a été constant jusqu'à notre époque. Les pratiques agricoles anciennes ont souvent donné lieu à des milieux riches sur le plan écologique (prairies et pelouses pâturées, vergers à hautes tiges, terrasses soutenues par des murets dans les pentes). Actuellement dans le Jarnisy, le couvert forestier n'est plus que de 15% avec 3 436 ha (sur les 22 467 de la Communauté de Communes), ce qui représente un taux très bas.

Besoin de gestion : conserver le couvert forestier actuel, ainsi que sa biodiversité, dont certains aspects évoquent l'histoire du couvert végétal local.

4° Les richesses biologiques dans le paysage

b) Les richesses biologiques protégées

Quelques secteurs du Jarnisy ont conservé une diversité biologique importante, ou des espèces rares parfois concernées par des mesures de protection. Ces milieux riches sur le plan biologique résultent d'une interaction bénéfique entre des pratiques agricoles ou forestières, et les dynamiques naturelles. Il s'agit d'une Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) qui se recoupe avec une zone Natura 2000 en cours de constitution, de quatre Espaces Naturels Sensibles recensés en 1993 par le Conseil Général : l'étang de Droitaumont et l'Yron en aval, le marais et la héronnière de Labry, la héronnière d'Olley.

La Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) « Fresne en Woëvre - Mars-la-Tour » et le site Natura 2000 Jarny-Mars-la-Tour (Zone de Protection Spéciale des oiseaux FR4112012)

Les ZICO et ZPS contribuent à la survie d'oiseaux devenus rares, qu'il s'agisse d'espèces de passage en halte migratoire, d'hivernants ou de nicheurs. Les inventaires ZICO constituent une source d'information pour le statut des espèces patrimoniales, leurs habitats et les mesures de conservation qui y sont appliquées, les ZPS renforcent leur préservation. La ZICO Fresne-en-Woëvre - Mars-la-Tour et la ZPS concernent des cultures céréalières, vergers, bois de feuillus, friches, cours d'eau et plans d'eau nécessaires à la survie d'oiseaux nicheurs tels que la Bondrée apivore, le Milan noir, le Milan royal, le Busard des roseaux, le Busard cendré, le Martin-pêcheur, le Pic noir, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur, le Busard Saint-Martin et le Faucon émerillon. La ZICO recouvre une surface de 11 700 ha, dont Ville-sur-Yron, Bruville, Saint-Marcel dans le Jarnisy. 38 ha sont en ZPS.

Les modes de gestion préconisés concernent la sensibilisation des gestionnaires et des usagers, le maintien des arbres porteurs de nids, la tranquillité en période de reproduction, le maintien d'une mosaïque paysagère (dont zones humides, marais, landes, friches, prairies naturelles, réseaux de haies), la réduction de produits agropharmaceutiques, l'interdiction d'appâts empoisonnés, l'enfouissement des lignes à haute tension, une gestion forestière avec arbres d'âges différents, maintien de vieux chênes et d'îlots de vieillissement d'un ha, préservation des fourmilières.

L'Espace Naturel Sensible (ENS) de l'étang de Droitaumont, un des rares marais du Pays Haut

Situé près de Jarny et des mines de fer, il résulte d'affaissements miniers dans les années 1950. Abondamment alimenté par les eaux d'exhaure dans le passé, il tend à s'assécher avec l'arrêt de l'activité minière. Des plans d'eau subsistent encore qui accueillent des oiseaux d'eau (Cygne tuberculé, Bruant des roseaux, Râle d'eau) ainsi que des oiseaux en hivernage qui trouvent refuge dans le bois humide proche (Tadome de Belon). Ils sont bordés de roselières et de leur cortège de plantes aquatiques (Roseaux, Reine des prés, Massette, Iris d'eau). Quelques bois d'aulnes et de saules s'étendent sur les sols les plus humides, d'autres de frênes, merisiers, ... les prolongent sur les sols mieux égouttés.

La gestion préconisée dans le cadre de l'ENS est la conservation des plans d'eau, milieux humides et des richesses faunistiques et floristiques associées, propices aux loisirs de découverte et de promenade à proximité des zones urbaines de Conflans-Jarny. Cela suppose de lutter contre l'assèchement des lieux, de réguler les pratiques de chasse des oiseaux d'eau, de limiter le drainage des prairies limitrophes, de conserver la ceinture palustre lors de curage des plans d'eau, cela d'autant plus que l'étang de Droitaumont contribue à réguler l'écoulement de l'Yron en aval, lors de sa traversée des zones urbaines, et à épurer les eaux.

Les ENS des héronnière du marais du bois de Labry et du bois d'Olley /étang de Neuvron.

Elles concernent des espaces associant un étang ou un marais, des forêts (chênaies-charmaies) et des prairies. Les Hérons cendrés nichent en colonies à la cime des plus hauts arbres. La Grue cendrée et le rare Ibis falcinelle ont été aperçus à Neuvron.

La gestion préconisée est le respect de la tranquillité des hérons en période de nidification (de février à juin), le maintien des grands arbres porteurs des nids, la conservation des mares, des milieux forestiers et des prairies.

Besoins de gestion : La préservation de la diversité des biotopes, demandée dans les document de gestion des ZICO et ENS, va de paire avec la préservation de paysage riches car diversifiés. La mise en valeur des paysages peut nécessiter, de plus, le maintien d'ouvertures paysagères vers l'eau, élément important des attraits d'un territoire, la possibilité de découverte des micropaysages particuliers de caractère sauvage. Un bon compromis est alors à trouver entre l'intérêt paysager et l'intérêt biologique.

ENS ET ZICO

 Espace Naturel Sensible (ENS)

 Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

 Site Natura 2000 (ZPS en cours)



Une mosaïque de paysages, significative de biotopes diversifiés, est nécessaire à la richesse ornithologique de la ZICO.



Un bon compromis est à trouver entre la préservation de la biodiversité, les activités de découverte et divers loisirs de nature.

4° Les richesses biologiques dans le paysage

c) Les zones d'intérêt biologique actuellement non protégées

Suite à une étude commanditée par la Communauté de Communes en 2003, le Conservatoire des Sites Lorrains a identifié 12 sites supplémentaires de grand intérêt écologique, ainsi qu'une soixantaine de sites d'intérêt biologique complémentaire.

Les pelouses calcaires, les pelouses marneuses, les ourlets pré-forestiers

Largement ouverts par le pâturage ancien, ces milieux comportent une grande diversité de plantes et d'insectes. Des parties sèches et ensoleillées côtoient souvent des parties humides et ombragées, donnant lieu à une grande diversité biologique. Il s'agit de la prairie sèche de Doncourt-les-Conflans, (fauchée et non amendée, avec Scabieuse des Prés, Orchis bouc, Cuivré des marais,...), de la pelouse marneuse du Bois de Labry (riche en orchidées sur les parties sèches, avec espèces végétales et animales rares sur les parties humides), d'une pelouse herbacée sur la voie romaine de Saint-Marcel (pelouse calcaire typique), du talus ferroviaire de Tichémont comportant de multiples plantes rares en Lorraine (ex : 5 espèces d'orchidées).

Les modes de gestion préconisés par le CSL visent à maintenir les milieux ouverts par une fauche manuelle régulière sur les sites non entretenus par l'agriculture (tous les deux ans après reconquête des lieux), par une fauche tardive sur la prairie sèche de Doncourt (après la fructification de la Scabieuse) et l'absence d'amendement.

Le linéaire des prairies humides offre une grande variété de micro-paysages, constituant autant de niches écologiques pour l'implantation d'une flore et d'une faune riches et souvent rares

Il s'agit des prairies humides bordant l'Orne, l'Yron, et le Longeau. Si les cours d'eau ont été assez appauvris par les curages successifs, rendus indispensables par l'ensablement du lit mineur lié à l'érosion des terres labourées, les berges, ripisylves et prairies inondables, ponctuées de trous d'eau et de bras morts, accueillent une flore et une faune abondantes, diversifiées et souvent rares : le Rorripe amphibie et l'Oenanthe fistuleuse dans les anciens chenaux et méandres du Longeau, la Grue cendrée, le Martin pêcheur, le Milan noir, la Pie-grièche écorcheur, mais aussi le Phragmite des joncs et le Chevalier guignette (vallée de l'Orne), des Libellules dont l'Agrion de Mercure, protégé au niveau européen, dans la vallée de l'Yron.

Ces linéaires en prés, structurés par les cours d'eau et leurs ripisylves, sont des axes structurants des paysages du Jarnisy. Les îlots, les zones d'atterrissement de sables, les berges à nu ou retenues par les racines des arbres, formant un talus vertical ou une pente douce, offrent une grande diversité d'aspects et autant de niches écologiques propices à l'implantation d'espèces animales et végétales adaptées.

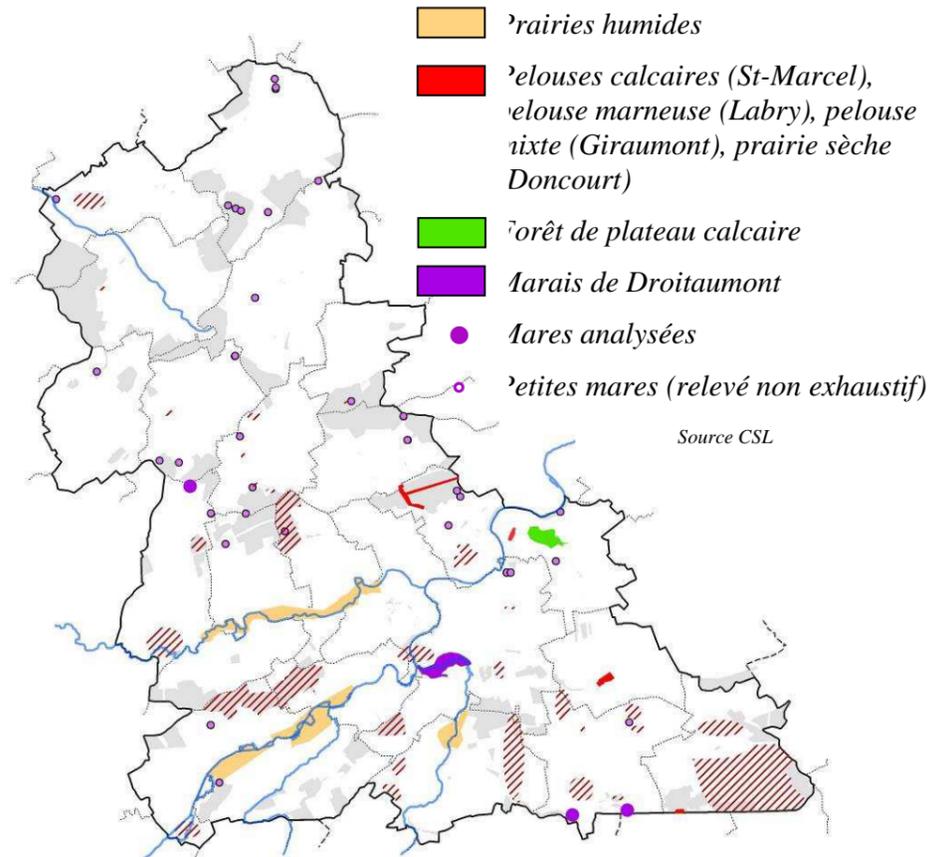
Les modes de gestion préconisés par le CSL visent à préserver les espèces rares, par une fauche tardive (mi-juin) et l'absence d'amendement sur les parcelles les plus riches, le maintien d'un courant d'eau suffisant pour assurer une bonne oxygénation, le maintien de bandes herbeuses pour l'épuration des eaux de ruissellement et de hautes herbes favorables aux libellules.

Les mares : Les marais et mares de Bruville, les fossés de l'ancienne motte féodale de Neuvron, mais aussi la multitude des petites mares qui parsèment les espaces agricoles et forestiers (plus de 360 repérées) présentent une végétation aquatique abondante (Myriophylles, Elodées, Lentilles d'eau, Callitriches, Potamots, ...), de nombreuses espèces d'amphibiens (Tritons, Salamandres, Grenouilles vertes et rousses, Crapauds), des insectes aquatiques (Nèpes, Ranatres, Dytiques, Notonectes, parfois des Libellules dont l'Agrion de Mercure, ...). Les espaces limitrophes peuvent comporter des zones marécageuses avec Germandrée scordium, Menthe des champs, plusieurs espèces de Saules, des Aulnes, ainsi que des Salicaires, Joncs, Scirpes, Renouées, Reine des prés,... La gestion préconisée par le CSL concerne un curage doux des plans d'eau, le faucardage à la fin de l'été.

Le bois de Tichémont : Ancien parc aménagé au 18^{ème} siècle, il comporte des essences rares, un chêne vénérable de 1000 ans, une buxaie résultant des anciens aménagements paysagers. La cigogne noire y a été observée. La gestion préconisée par le CSL vise à conserver les arbres remarquables (vieux chênes, buxaie, ...), des arbres morts et l'habitat adapté à la cigogne noire.

Besoins de gestion : Ces biotopes particuliers apportent une diversification des paysages agricoles et forestiers. Aux multiples niches écologiques correspondent des micro-paysages variés. Les modalités de gestion préconisées dans les études écologiques visent à conserver cette diversité. Cela rejoint également l'objectif de mettre en valeur des paysages diversifiés et riches de sens, offrant des lieux de découverte attrayants pour les habitants du Jarnisy.

LES ZONES D'INTERET BIOLOGIQUE



Prairies humides de l'Yron, riches en libellules rares, telles que l'Agrion de Mercure.



Trous d'eau accueillant une flore amphibie souvent rare.



Prairies sèche de Doncourt, avec Scabieuse des prés, Orchis bouc, cuivré des marais.



Multiples petites mares, riches en insectes propices aux oiseaux.



4° Les richesses biologiques dans le paysage

d) Le patrimoine arboré remarquable



Certains arbres ou haies, sans comporter d'espèces végétales rares, présentent un intérêt particulier du fait de leur caractère spectaculaire ou original, du fait de leur signification historique ou culturelle. Le repérage réalisé dans le cadre du plan de paysage n'est pas exhaustif.

Les haies doubles le long de chemins « verts » : Elles offrent une ambiance forestière au milieu des prairies et des labours. « Protégée du vent et des traitements agricoles, la face intérieure de la haie, côté chemin, abrite beaucoup plus de papillons qu'une bordure de haie simple » (Solagro). Les haies peuvent être ponctuées d'arbres à haut jet et au port majestueux, tels que des chênes, ce qui renforce la richesse écologique et paysagère de ces milieux.

Exemples : la haie double d'Ozerailles encadre un chemin en herbe peu entretenu au sein des cultures ; celle de Ville-sur-Yron résulte de la coupe de la partie centrale d'une friche. Des milieux similaires apparaissent lorsqu'une haie longe un sentier en bordure d'un bois, délimitant ainsi un espace de transition ensoleillé en ambiance boisée (ex : à Norroy-le-Sec et à Allamont).

Les haies ou alignements remarquables : Certains alignements possèdent un caractère spectaculaire en raison de leur âge (ex : alignements de vieux saules à Olley, Friaucourt et Jarny, alignements de vieux arbres reliant le château de Tichemont à Giraumont ou le moulin du Breuil au château de Moncel). Le propriétaire de l'ancien moulin du Breuil à Jarny a évalué l'âge des saules taillés en têtards le long du bief à partir des factures anciennes qu'il a retrouvées datant d'il y a 180 ans.

Quelques haies champêtres correspondent à des reliquats forestiers conservés lors des derniers défrichements de la fin du 18^{ème} siècle et surtout du 19^{ème} siècle (ex : haies d'Olley et haie d'Amblemont à Mouaville). Celles-ci sont ponctuées de grands chênes au port tourmenté et majestueux, pouvant atteindre 3,5m de circonférence, d'alisiers torminals, de mares avec végétation palustre ou roselière.

A signaler également les alignements à proximité d'anciens moulins (à Dompierre, à Ville-sur-Yron près de la Grange), qui montrent l'importance accordée anciennement à cette activité dont il ne reste que des ruines.

Les arbres anciens ou significatifs : Le Jarnisy est parsemé d'arbres remarquables par leur taille, leur lieu d'implantation ou leur signification : arbre de la liberté à Mouaville (marronnier planté en 1793 devant l'église lors de la révolution), tilleuls, marronniers, ifs et pins près de calvaires, oratoires et d'anciens lieux de Justice (ex : Brainville, Allamont, Affléville ; Bouzonville ; Thumeréviller, Gondrecourt), marronnier près de l'ancien moulin de Oingville à Doncourt, vieux fruitier près d'une ferme et d'un pèlerinage disparus au début du 20^{ème} siècle à la Malgré à Norroy-le-Sec, bois remarquable de Tichemont avec chêne millénaire, poirier de la vierge à Fléville-Lixières déjà mentionné comme arbre remarquable sur la carte de Naudin datant de la fin du 17^{ème} siècle. Les poiriers semblent d'ailleurs avoir joué un rôle particulier dans le Jarnisy, de multiples lieux-dits évoquent cette essence fruitière, parfois associée à des notions spirituelles : ex : Poirier de la Vierge et Poirier Noblet à Fléville, Poirier Boni et Poirier le Diable à Jarny, Poirier de Verdun à Allamont, Porche Poirier à Conflans, les Trois Poiriers à Brainville, etc. Certains arbres remarquables ont disparu : les deux ormes de 6 mètres de circonférence à Norroy coupés lors de la seconde guerre mondiale, le poirier de 5 m de circonférence à Brainville, coupé en 1845 (lieu-dit Poirier de la Prairie).

Les poiriers palissés : La présence de poiriers palissés le long des façades des maisons est une tradition lorraine qui participe à l'identité des villages. Grands consommateurs d'eau, ils contribuaient à assainir les fondations de la maison (la maison lorraine ne comportant pas d'égout de toiture autrefois), tout en produisant des fruits et dans un but esthétique évident résultant du mode particulier de leur taille (ex : taille en chandelier à plusieurs branches). Une vingtaine de plantations de ce type est encore présente, ce qui est bien peu. Ils constituent un mode de « fleurissement » original et souvent spectaculaire, qui ne nécessite guère d'entretien puisqu'une taille annuelle suffit.

D'autres types de plantations palissées sont également présentes dans les villages, et plus récemment sur certains nouveaux hangars agricoles : glycines, vignes, rosiers le plus souvent.

Besoins de gestion : Même s'il s'agit d'essences courantes, ce patrimoine arboré, spectaculaire ou dépositaire d'une signification particulière, mérite d'être conservé par des actions de sensibilisation et d'information, par un entretien adapté, par une prise en compte dans les aménagements urbains et agricoles.



Haie ponctuée de vieux chênes à Allamont.



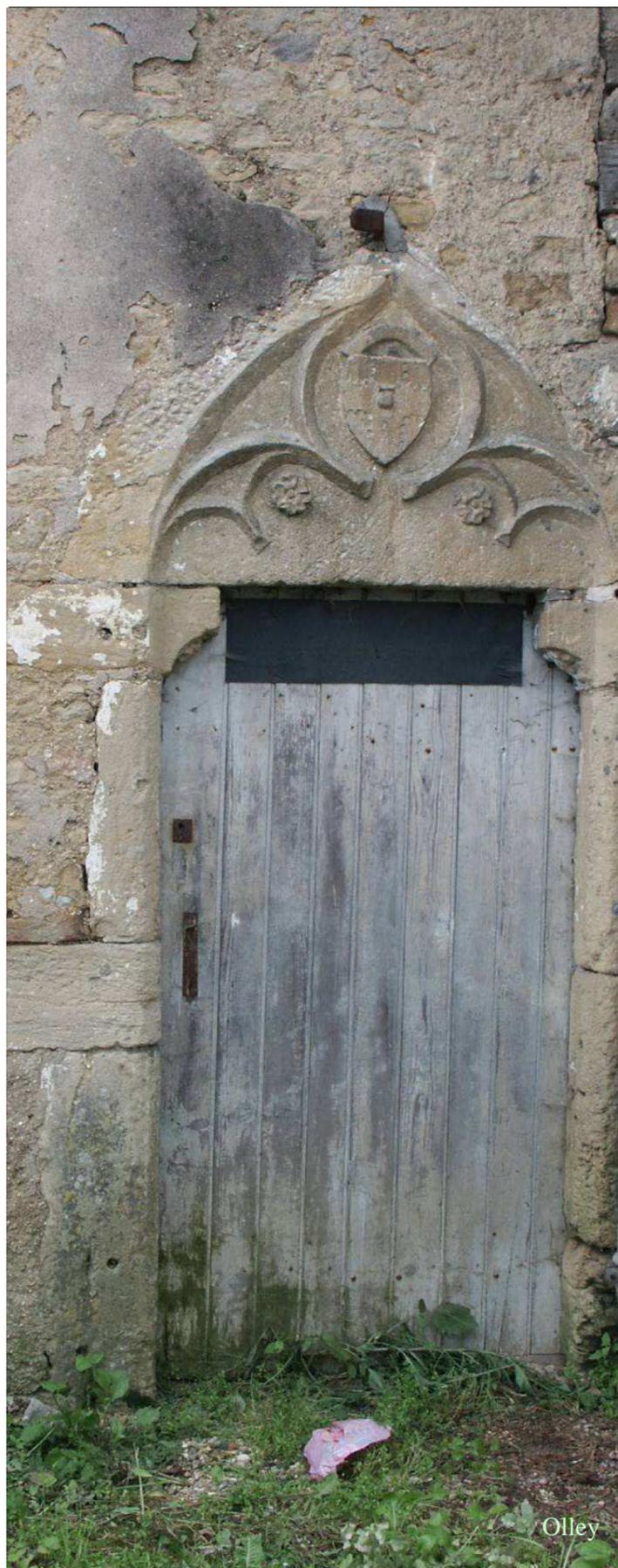
Arbre de la liberté à Mouaville, planté en 1793.

Dessin Inventaire Régional DRAC



Poirier de la Vierge à Fléville, mentionné sur la carte de Naudin au 17^{ème} /18^{ème} siècle.



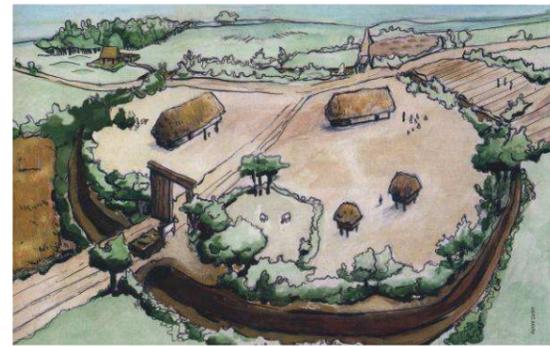


- II -
LA TRACE DE L'HISTOIRE
DANS LE PAYSAGE :
DES RICHESSES PATRIMONIALES ET
PAYSAGERES A METTRE EN VALEUR

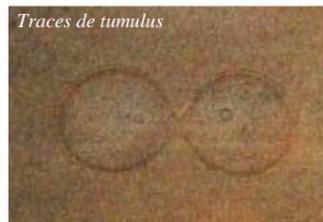
1° Les traces archéologiques



Traces des fossés des tombes et enclos à bétail protohistoriques à Fléville (Photo SRA Sztuka)



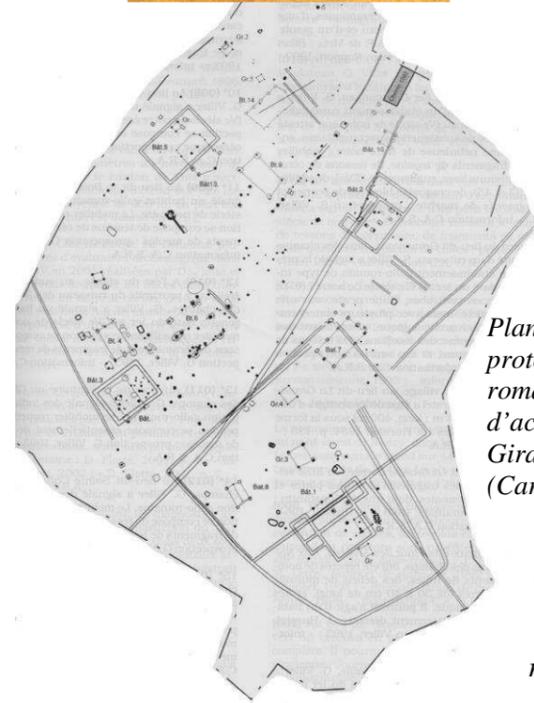
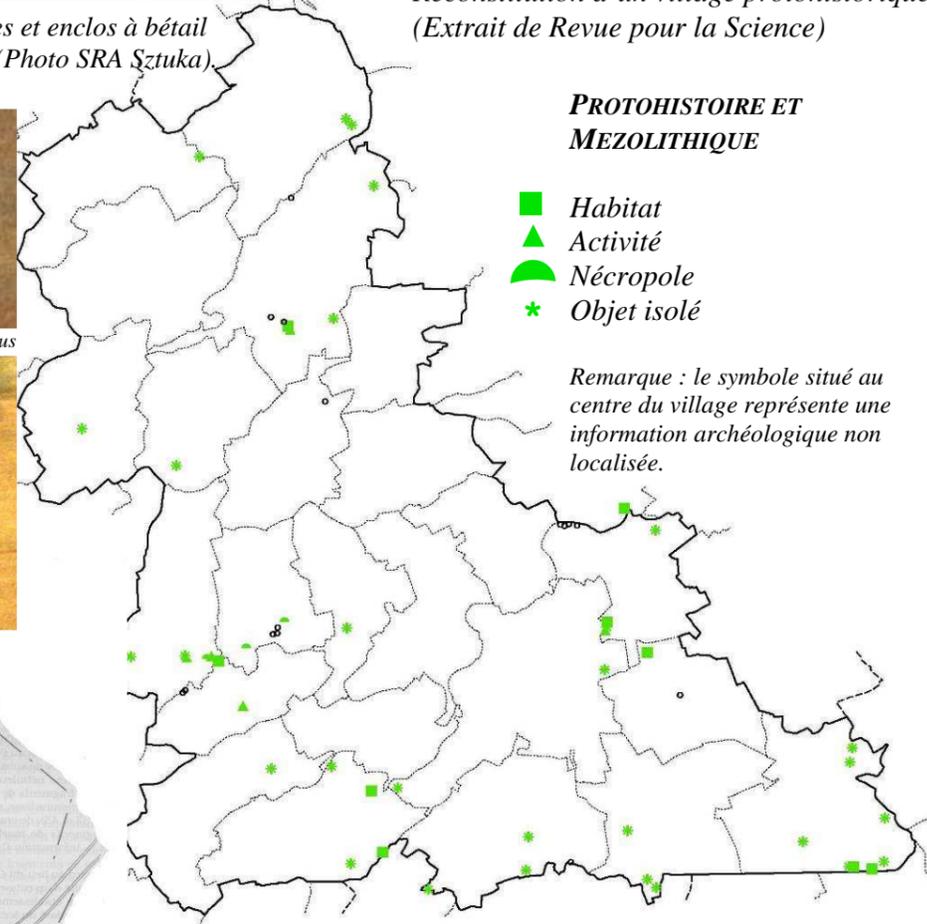
Reconstitution d'un village protohistorique (Extrait de Revue pour la Science)



Extractions agrandies de la photo ci-dessus

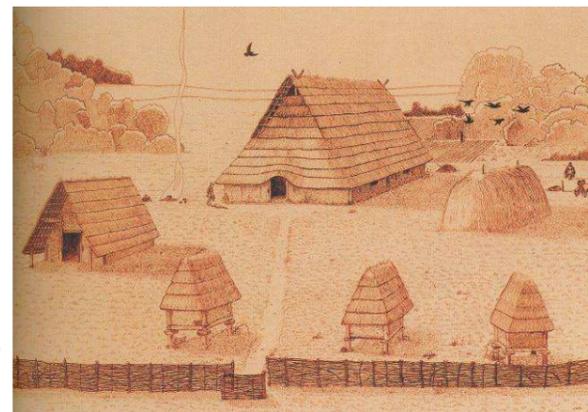


Trace d'enclos à bétail



Plan d'habitat protohistorique et gallo-romain de la zone d'activité Jarny-Giraumont. (Carte archéologique)

Extrait d'Image du patrimoine : reconstitution d'enclos, habitats et greniers protohistoriques de Gravelotte.



Le Jarnisy est dépositaire d'un patrimoine archéologique très dense. Des prospections de surface, plusieurs campagnes de photos aériennes obliques et les fouilles préventives (ex : sur la future zone d'activité Jarny/Giraumont analysée avec précision) donnent un premier aperçu des vestiges enfouis dans le sol. L'état fragmentaire des connaissances ne permet pas de tirer des conclusions concernant l'occupation humaine ancienne dans le Jarnisy. Aussi, seuls le repérage des sites archéologiques actuellement connus a été effectué à partir des données collectées par le Service Régional d'Archéologie, complétées par les commentaires de Mme Jacquemot, archéologue.

Une cinquantaine de sites néolithiques et protohistoriques a été identifiée, autant de sites du Haut Moyen Âge, et 227 sites gallo-romain, importance qui peut s'expliquer par la présence de vestiges relativement affleurants, utilisant la pierre et la tuile, ou par l'importance de la présence romaine.

a) Les époques mézolithiques, néolithiques et les âges des métaux : les débuts de l'agriculture, un habitat de bois dispersé

Les populations mézolithiques occupent le Jarnisy vers -9000 jusque vers -6000, époque post glaciaire durant laquelle les paysages sont progressivement colonisés par la forêt, passant de la toundra avec ses troupeaux de rennes, à la forêt riche en petits mammifères. Leurs techniques sont différentes de celles des populations paléolithiques précédentes. L'arc et la flèche se généralisent, les silex sont plus petits et davantage ouvragés.

Le néolithique lui succède à partir de -6000 ans en Lorraine, c'est l'époque des premiers défrichements avec des outils en pierre polie. Dès cette période, le principe de l'enclos est omniprésent (fossés doublés d'une palissade de bois). L'habitat était à ossature bois, avec clayonnage souvent en noisetier, enduit d'argile collecté dans des fosses proches, transformées en dépotoirs par la suite. Il était accompagné de greniers sur pilotis, de silos enterrés pour la conservation des grains et de puits (parfois renforcés par un cuvelage de bois).

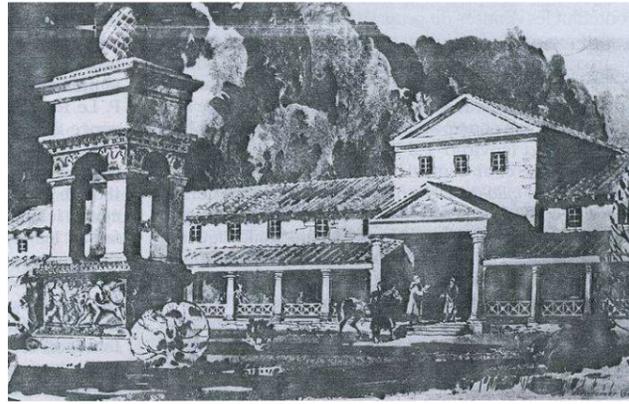
Aux âges des métaux, bronze et fer, les formes d'habitat n'ont pas fondamentalement changé. Jusqu'au 1^{er} Âge du Fer, les lieux de vie semblent avoir été déplacés environ tous les 30 ans sur un territoire propre à chaque groupe, afin de pallier à l'appauvrissement de la terre. Les constructions restent en bois recouvert de torchis même si leur architecture a évolué (maisons moins grandes, invention de la sablière basse au 2^{ème} âge du Fer). Les fossés bordés de palissades en bois sont toujours utilisés, les tombes tantôt à inhumation, tantôt à incinération, sont généralement situées sous des tumulus bordés de fossés, les poteries évoluent selon les périodes et les groupes humains, des habitats fortifiés de hauteur apparaissent ainsi que la délimitation de certains parcellaires par des fossés.

Ces différents sites sont repérables par la trace des fossés qui entouraient les parcs à bétail, les tombes, les lieux d'habitat et certains parcellaires, par la trace des silos et des puits, par celle des trous des poteaux de bois qui soutenaient les constructions, ainsi que par divers objets tels que silex taillés, pierres polies, poteries, fusaïoles, meules, parures, etc.

Les vestiges identifiés actuellement dans le Jarnisy concernent un atelier de taille de silex avec polissoirs et fragments de meules à Puxe, des sites mézolithiques à Bruville (silex triangles, armatures de flèches à pédoncule) et à Norroy-le-Sec (sur limons fins : silex et chailles ramené des côtes de Meuse), des haches polies et un puits à cuvelage de bois de chêne à Béchamp, des petites nécropoles avec tombes circulaires fossoyées (à Puxe, Fléville, Giraumont), des tombes du 1^{er} âge du fer avec squelettes, anneaux et torques dans les sables de l'Orne à Jeandelize, une petite nécropole de tumulus circulaires avec fossé extérieur et fosse centrale à Olley lieu-dit Bonne Fontaine (tumulus aujourd'hui arasés et plus ou moins fouillés au 19^{ème} siècle), des lieux d'habitat néolithique et protohistorique à Saint-Marcel, Olley et Fléville.

1° Les traces archéologiques

b) L'empreinte de la colonisation romaine : intensification de l'agriculture, apparition de l'architecture de pierre, consolidation des voies de circulation



Reconstitution de la villa de Bierbach, extrait de la Carte archéologique de la Gaule 57.



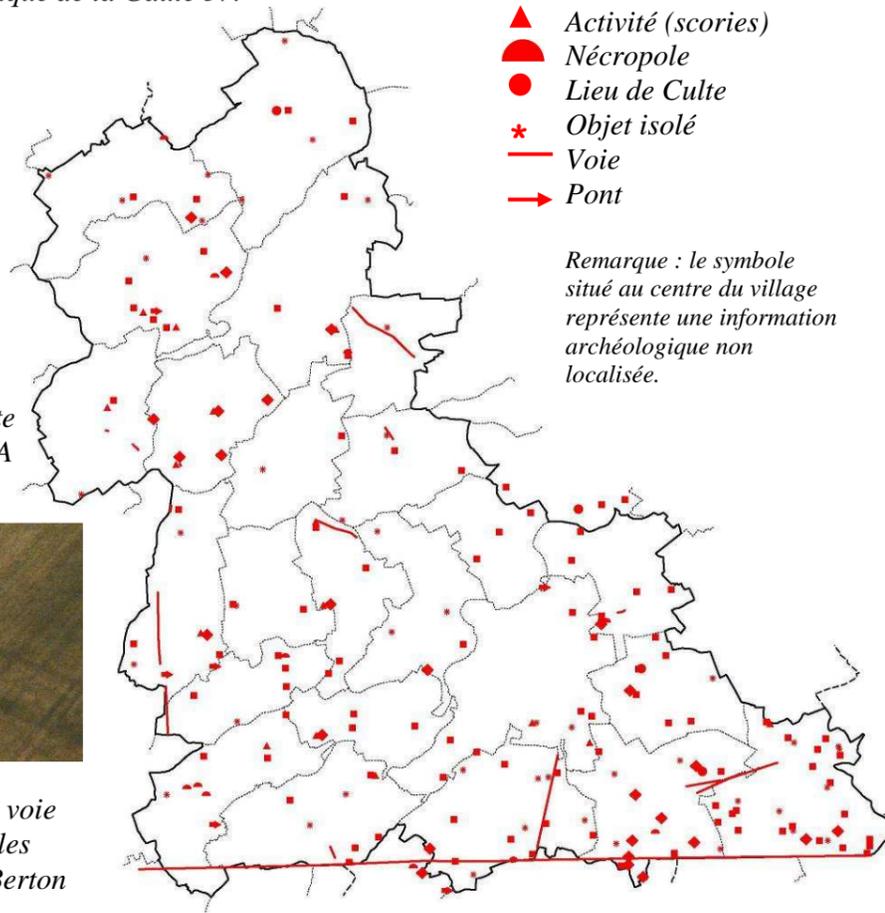
Tracé rectiligne de la voie romaine, couverte d'une haie. Photo SRA Berton



Tracé rectiligne de la voie romaine visible dans les labours. Photo SRA Berton



Trace d'une villa gallo-romaine et d'un petit édifice rectangulaire à Saint-Marcel. Photo SRA Berton et Vanmoerkerke



La romanisation marque les territoires par un réseau urbain et de voies de circulation structuré et hiérarchisé. A partir de Metz (Divodurum) chef lieu de la cité des Médiomatriques, se déployait un réseau de voies en étoile reliées entre elles par des diverticules et ponctuées d'agglomérations secondaires à l'urbanisme peu dense. L'architecture de pierre et de brique fait son apparition, selon des modèles importés de l'aire méditerranéenne, mais elle ne supprime pas totalement l'architecture de bois et de torchis préexistante. Le territoire est cadastré en centuriations (parcelles d'environ 1460 m de côté) à partir des voies majeures, dont le repérage reste à faire.

La voie consulaire Metz - Verdun - Reims longe les limites sud du Jarnisy

Il s'agit d'un axe routier majeur de la Gaule, représenté sur la carte de Peutinger (copie médiévale d'une carte du 2^{ème} siècle) et sur l'itinéraire d'Antonin. Elle est particulièrement identifiable au niveau de Saint-Marcel et Bruville où elle a servi de route au Haut Moyen Âge (voie Brunehaut). Cette voie, généralement en surélévation, a 6 m de large et est bordée de fossés de part et d'autre. Certains tronçons sont pavés ce qui est rare. La DRAC de Lorraine souhaiterait mettre cet axe en valeur, de Metz à Verdun, voire jusqu'à Reims. Un réseau de voies secondaires desservait les villae et fermes environnantes. 17 traces ont été observées, avec socle de calcaire souvent en surélévation. Ex : près de la Ferme des Forêts à Brainville où la voie a 4 m de large, à Allamont, Olley, Mouaville (lieu-dit Petite Charrière), Béchamps, Ozerailles, Boncourt, Labry, Giraumont, Ville-sur-Yron, etc.

Une agglomération secondaire, Iblidurum, la ponctuait à mi-chemin entre Metz et Verdun.

Plusieurs hypothèses ont été émises quant à sa localisation. Saint-Marcel est généralement désignée comme siège de cette agglomération. Mais des hypothèses concernent également Hannonville-au-Passage, Mars-la-Tour ou Ville-sur-Yron. La densité des vestiges à Saint-Marcel plaiderait en sa faveur. La commune compte, en effet, une trentaine de vestiges identifiés, contre une vingtaine à Mars-la-Tour, une quinzaine à Bruville, autant à Ville-sur-Yron. A titre de comparaison, les autres communes du Jarnisy compte chacune de 5 à 10 vestiges gallo-romains. Mais ces disparités peuvent également résulter d'une moindre prospection et ne sont donc pas significatives.

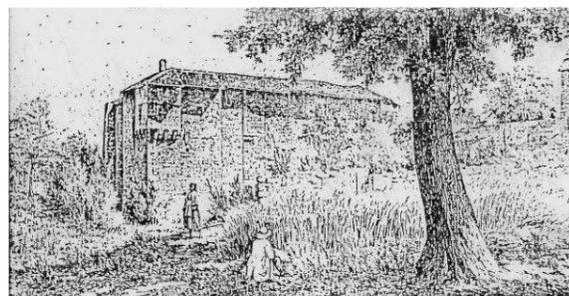
Un maillage dense de villae et de fermes organisait la production agricole

Les villae sont de grands domaines agricoles mis en place dans le cadre d'un schéma global de colonisation. Il s'agissait de centres de production agricole intense en vue d'alimenter les zones frontalières le long du Rhin. Elles étaient fréquemment disposées sur des points hauts, dominant le territoire qu'elles exploitaient. Les villae situées à proximité d'une voie pouvaient servir de lieu de stockage des céréales, de la laine, et de diverses productions. Si la villa n'était pas rentable, elle était abandonnée. Les villae comportaient une partie d'habitation de l'intendant, en pierre et en brique, la pars urbana, souvent cossue, par exemple avec hypocauste (chauffage), galerie soutenue par des colonnades, fresques. Les restes d'amphores, monnaies, céramiques sigillées, vitres y sont fréquents. Celle-ci se prolongeait par une partie dédiée à la production agricole (la pars rustica), composée de bâtiments en bois ou en pierre, dispersés au sein d'un enclos rectangulaire ou disposés sur les limites de cet enclos. Différentes activités pouvaient s'y développer : stockage et transformation des céréales (reste de meules en basalte), élevage, mais aussi tissage, petite forge (une quinzaine de sites comportent des scories de fer, un site avec lingot de fer à Doncourt). 26 villae sont actuellement dénombrées sur le territoire, avec une concentration à Bruville (7) et à Mouaville (5). Un maillage dense de fermes complétait ce dispositif. Celles-ci avaient fréquemment conservé leur caractère gaulois. Des lieux de culte et des nécropoles étaient situés non loin des villae ou des voies. Ils sont encore peu repérés (5 nécropoles, 4 lieux de culte).

Après le 5^{ème} siècle, certaines villae ont été réoccupées et progressivement transformées à l'époque mérovingienne. Souvent, elles ont été abandonnées et pillées. Leurs pierres ont servi à la construction des habitats médiévaux sur le lieu même ou à proximité. Ou encore, leurs ruines se sont effondrées sur place, formant un monticule progressivement recouvert de terre, voire de forêts. Des lieux dits, tels que Ville, Ceurtiche (de Curtis à Thumeréviller), Maizières ou maix, signifiant la présence de murs au Moyen Âge, en gardent le souvenir, de même que les lieux-dits Louvière, certainement en raison de l'occupation des ruines par cet animal (ex : à Bruville).



Source : carte postale communale.



Source : mémoire Josette Gobert
L'habitat rural fortifié.

1° Les traces archéologiques

c) Le Moyen Âge : la mise en place de la structure actuelle des paysages ruraux

Le Haut Moyen Âge du 5^{ème} siècle au 10^{ème} siècle

A partir du 5^{ème} siècle, la société se réorganise, suite aux invasions, à la dislocation de l'empire romain d'occident (puis de l'empire de Charlemagne) et à l'émergence du christianisme. La société rurale conserve sa structure, héritée de l'Âge du Fer et de l'époque Romaine. Mais, de petits seigneurs locaux prennent la place des anciens maîtres. Les territoires ruraux, plus autarciques, s'organisent autour d'un habitat central (villa réoccupée ou nouvelle implantation), tandis que des habitations à armature de bois et des constructions artisanales sur fosse, plus éphémères et mobiles qu'auparavant, sont bâties aux environs. Avec l'amélioration climatique qui a marqué le Moyen Âge, l'agriculture et la population se développent. Progressivement, les différentes fonctions résidentielles, productives, spirituelles, militaires, fiscales, judiciaires et de gouvernement se concentrent. Aux environs du 10^{ème} siècle, la structure des paysages ruraux actuelle se met en place : villages essentiellement groupés, souvent autour de leur clocher ou d'un château, entourés de jardins et de vergers, bordés de fossés et palissades de bois, situés au cœur de grandes clairières agricoles.

Plusieurs évolutions peuvent être observées :

- une réoccupation de sites gallo-romains ou plus anciens, mais sans évolution ultérieure vers un village, à Boncourt (Gros Bois), Olley (Bonne Fontaine et Vidée), Allamont (l'Enfer), Brainville (Haute Fin), Mouaville (Roncourt), Ville-sur-Yron (Cumine);
- une continuité d'occupation depuis la protohistoire jusqu'à nos jours, à Labry (première mention en 780, Villa Labriago, une des plus anciennes traces écrites d'un village du Jarnisy, traces de l'ancienne villa sous le village), à Norroy (ermitage attesté dès le 7^{ème} siècle à la Malgré, cimetière mérovingien et traces romaines près du cimetière actuel), à Tichémont (vestige gallo-romains et cimetière mérovingien près du château), à Villers-aux-Bois à Saint-Marcel (vestiges protohistoriques, gallo-romains, médiévaux sur une grande surface), à Olley (reste d'un monument ou édifice public romain sous l'église), à Conflans (découverte d'un masque funéraire romain), à Fléville (Wassoncourt encore occupé au 19^{ème} siècle selon la monographie communale de 1889) ;
- enfin, certaines implantations uniquement médiévales ont aujourd'hui disparu, telles que des villages (ex : près du Pont d'Othain à Affléville, le village de Bernerange à Doncourt, le village Basse Giraumont) ou des tuileries (à Affléville « les Grandes Mares », au sud de la ferme des Neuvrans, à Labry).

Le Moyen Âge féodal du 10^{ème} siècle au 15^{ème} siècle

La pratique religieuse (le catholicisme) est importante, et les grands pèlerinages se développent : à la Malgré à Norroy (du 9^{ème} au début du 20^{ème} siècle) ; à Vallières à Giraumont (de 1053 au 19^{ème} siècle) ; à la chapelle dédiée à St-Roch (saint invoqué lors des épidémies) à Bouzonville à Puxe qui relèvait de l'abbaye Cistercienne de Saint-Benoît-en-Woëvre ; à la fontaine d'Olley ; peut-être à l'ermitage St-Eloy à Fléville (du 13^{ème} au 18^{ème}). Les abbayes établissent des fermes (ex : les Prémontrés à Spalmail à Boncourt au 17^{ème} siècle ; l'abbaye Cistercienne de Châtillon-en-Meuse à Halloy à Béchamp), ainsi que des prieurés (ex : prieuré à Olley, à Lixières).

Une multitude de petits fiefs hiérarchisés se développe, dotés de structures défensives. Les mottes féodales en sont les formes les plus anciennes : un donjon de bois entouré de palissades était dressé sur une motte de terre, parfois complété par une basse-cour destinée à l'habitat et à une activité agricole ou artisanale. Un exemplaire, rare par sa grande taille, est encore observable à Neuvron (motte de 180 m de diamètre avec double fossé). Un autre, plus modeste est probable à Affléville (le Mont des Fayés). Une structure fossoyée de 25m de diamètre est également observable à Béchamps (lieu-dit Syrie), une analyse plus fine serait nécessaire pour en préciser l'usage.

Ces anciennes fortifications ont été, soit remplacées par des fortifications de pierre, soit détruites, laissant parfois la trace d'une plate forme ou de fossés. Les systèmes défensifs et l'ampleur des châteaux étaient hiérarchisés à l'image de l'ordre social qui les sous-tendait. Ainsi, le château de Conflans était la place forte majeure du Jarnisy, demeure épiscopale, frappant monnaie. Norroy et Friaucourt semblaient avoir disposé de forteresses conséquentes. Les maisons fortes de leurs vassaux étaient plus fréquentes. La plupart des ces châteaux a disparu, ou a été profondément remaniée en château de plaisance, notamment au 18^{ème} siècle. Mais il reste toutefois quelques vestiges et traces significatifs.

Enfin, l'utilisation de la force hydraulique s'est généralisée à partir du 13^{ème} siècle, avec la création de multiples moulins à eau et de divers types d'ouvrages hydrauliques.



Petite motte de terre entourée de fossés à Béchamps.



Ballade entre les deux fossés de la motte féodale de Neuvron.



Motte féodale de Neuvron, remarquable par sa taille (double fossé de 180 m de diamètre. Photo SRA Sztuka



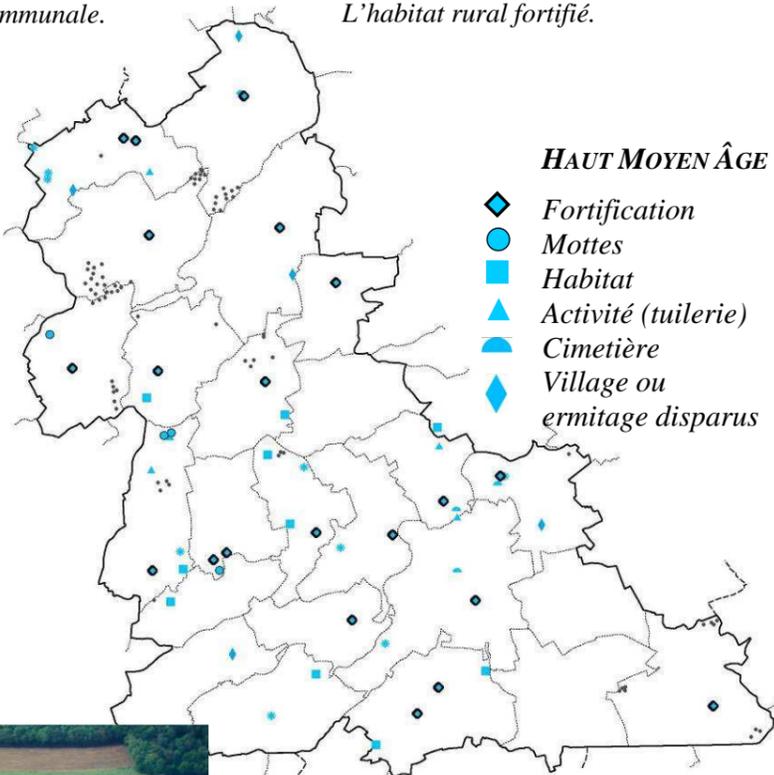
Reconstitution de la motte féodale de Saint-Sylvain d'Anjou en Maine et Loire.



Motte féodale avec enceinte et donjon de pierre à Gisors dans l'Eure.



Ancienne motte féodale de Labry, et tour Mahuet, seul vestige de la maison forte.

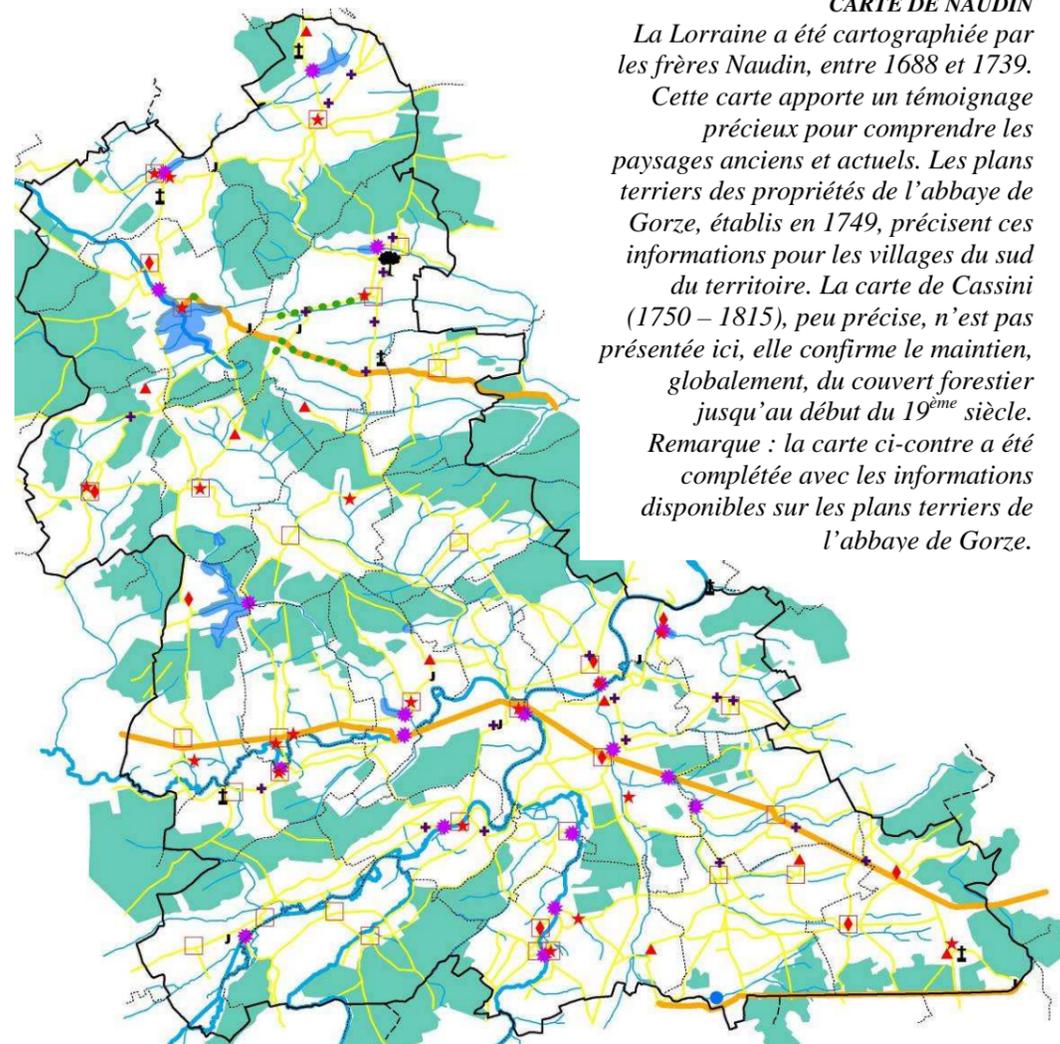


2° Les paysages au 18^{ème} siècle

Photo Inventaire
Régional



Quelques vestiges des châteaux d’Affléville.



CARTE DE NAUDIN
La Lorraine a été cartographiée par les frères Naudin, entre 1688 et 1739. Cette carte apporte un témoignage précieux pour comprendre les paysages anciens et actuels. Les plans terriers des propriétés de l’abbaye de Gorze, établis en 1749, précisent ces informations pour les villages du sud du territoire. La carte de Cassini (1750 – 1815), peu précise, n’est pas présentée ici, elle confirme le maintien, globalement, du couvert forestier jusqu’au début du 19^{ème} siècle. Remarque : la carte ci-contre a été complétée avec les informations disponibles sur les plans terriers de l’abbaye de Gorze.

- | | |
|---|---|
|  Bois (localisation approximative) |  Construction à cour carrée fermée |
|  Voie majeure |  Château |
|  Autre voie |  Ecart agricole |
|  Village |  Arbre remarquable |
|  Cours d’eau |  Calvaire |
|  Etang |  Chapelle et pèlerinage |
|  Moulin |  Lieu de Haute Justice |
|  Fontaine | |

Le couvert boisé est très important, davantage qu’à l’époque romaine

Les troupes françaises, puis suédoises, croates et hongroises ont dévasté la Lorraine durant la guerre de Trente Ans, et notamment de 1632 à 1642 dans le Jarnisy. La peste et les famines ont accentué les méfaits de la guerre. Les villages ont été incendiés, les récoltes et le bétail réquisitionnés ou pillés. L’absence des bêtes de trait rendait le labour quasiment impossible, les hommes en étaient réduits à s’atteler aux charrues (cf. Histoire de Labry). Les habitants se sont fréquemment réfugiés dans les bois. Des lieux de soin aux pestiférés (les loges) et de sépulture ont été créés loin du village, en bordure des bois, afin de limiter les épidémies. Il est probable que face à ces troubles, des terres agricoles aient été abandonnées. La reprise démographique ne s’est manifestée qu’au début du 18^{ème} siècle. Ainsi, la carte de Naudin présente une couverture forestière importante (plus de 6000 ha, soit environ 27% des surfaces contre 15 % aujourd’hui). Le couvert forestier est supérieur à ce qu’il était à l’époque romaine, comme en témoignent les vestiges recouverts de bois. Ces forêts délimitent de grandes entités agricoles et villageoises : le bassin de l’Othain, la clairière de Fléville-Lixière, la haute vallée du Grijolot qu’elle sépare de la vallée de l’Orne, la clairière de Neuvron, les vallées de l’Orne, du Longeau et de l’Yron, le plateau calcaire de Doncourt-Saint-Marcel et le secteur de Giraumont.

Les paysages liés à l’usage de la force hydraulique, datant du Moyen Âge, sont toujours en usage

8 retenues d’eau, actionnant autant de moulins, apparaissent sur la carte, essentiellement sur les cours d’eau à petit bassin versant ou en tête de l’Othain. Elles constituaient d’indispensables réserves pour le fonctionnement des moulins hydrauliques et pour limiter les dégâts des étiages sur la faune piscicole. Les eaux divagantes dans les forêts et les sources étaient soigneusement collectées, comme cela apparaît sur les plans terriers de l’abbaye de Gorze (petits bassins circulaires ou carrés en tête des ruisselets, encore observables en certains endroits). 12 autres moulins, situés sur l’Orne, l’Yron et le Longeau, étaient alimentés par des dérivations. Celles-ci servaient à réguler le débit de l’eau qui actionnait les roues. Ces cours d’eau prennent, en effet, leur source dans les côtes de Meuse et disposaient d’un bassin versant suffisant pour assurer un écoulement régulier. Des retenues en amont, hors Jarnisy, étaient également susceptibles de palier aux étiages (étang de Lachaussée sur le cours de l’Yron, étang d’Amel sur le cours de l’Orne). Olley ne disposait pas de moulin à eau, mais d’un moulin à traction animale, dont le bâtiment existe encore.

La trame villageoise est encore marquée par la féodalité

L’habitat est essentiellement groupé, seuls 8 écarts agricoles peuvent être observés, bâtis par des seigneurs ou par des établissements religieux et exploitant des domaines pouvant atteindre une centaine d’hectares (Halloy, Amblemont, Hagny, Spalmail, Caulre, Butricourt, Villers-aux-Bois, Grézières et Neuvron), ainsi que 5 écarts de châteaux et 5 d’ermitages. Halloy semblerait avoir été une ancienne léproserie.

Les villages-rues sont dominants. Toutefois, Giraumont et Aix, par leur structure circulaire, évoquent une réoccupation d’anciens châteaux, comme cela a eu lieu pour une partie du village de Norroy. Dans les villages peuvent être observées des constructions à cours carrées fermées, parfois flanquées de tours. Il s’agit de châteaux, maisons fortes ou ferme plus ou moins fortifiées (ex : Ville-sur-Yron, Saint-Marcel, Labry, Mouville, Béchamps, Affléville, Norroy). Les villages sont bordés de jardins, vergers et chènevières, eux-mêmes entourés de fossés et de palissades de bois, parfois de murs, comme le précise certains plans terriers de Gorze. Sur des hauteurs proches des principales résidences seigneuriales étaient établis des lieux de haute justice, avec potences bien visibles de loin, où étaient jugés les crimes de sang.

Trois voies principales, en provenance de Metz traversent le Jarnisy d’Est en Ouest

Deux voies principales apparaissent sur la carte de Naudin, distinguées des autres par leur graphisme : la voie de Metz à Verdun (qui est mentionnée dès la fin du 12^{ème} siècle, puis qui formait une enclave française reliant la France à sa province l’Alsace alors que la Lorraine était encore un duché indépendant) et la voie « de Metz à Gondrecourt » (mention qui apparaît sur une version de la carte de Naudin diffusée par la médiathèque de Metz), bordée partiellement d’alignements d’arbres, ce qui en souligne l’importance. Actuellement, elle est occupée par un chemin plus ou moins praticable. Le plan terrier de l’abbaye de Gorze mentionne, de plus, la chaussée Brunehaut, sur le tracé de l’ancienne voie gallo-romaine. La chaussée Brunehaut bifurque vers Mars-la-Tour, alors que les documents archéologiques considèrent que l’ancienne voie gallo-romaine se poursuivait tout droit vers l’Ouest.

Un arbre remarquable est mentionné sur la carte de Naudin : le Poirier de la Vierge à Fléville.

ILLUSTRATIONS

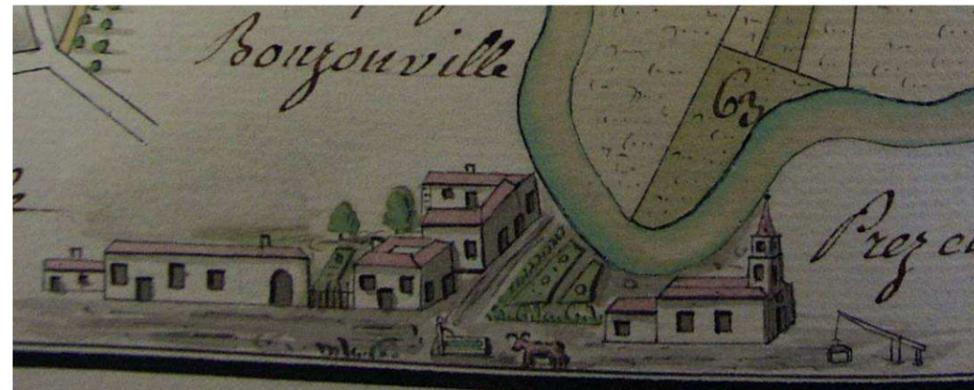
Extrait du plan terrier de l'abbaye de Gorze de Boncourt (Archives Départementales 57) : arbres et lignes de vergers dispersés, mares de sources, étang et moulin.



La ferme de Hagney à Fléville a conservé une partie du 18^{ème} siècle (porte avec chronogramme, comportant également le T des Templier).



Extrait du plan terrier de l'abbaye de Gorze de Bruville (Archives Départementales 57) : arbres dispersés et mares de sources (ex : les Trois Fontaines).



Croquis de Bouzonville sur le plan terrier d'Olley de l'abbaye de Gorze en 1749 (AD 57) : on y voit des clôtures en haies ou en palissades de bois, une ferme à cour fermée, des portes arquées, une fontaine, et un puisard ce qui est rare en Lorraine.



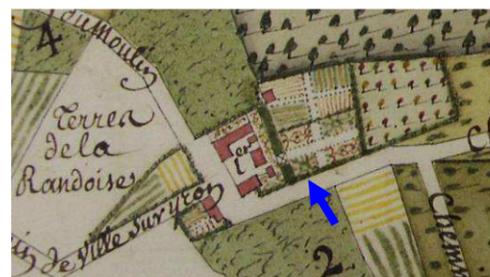
Extrait de la carte de Naudin : villages-rues et village à structure circulaire d'Aix et de Lixières, châteaux de Fléville et de Gondrecourt, lieux de haute Justice, alignements d'arbres le long du « chemin de Metz à Gondrecourt », fermes, ermitages et chapelles dispersées, étangs et moulins, ...



Extrait de la Carte de Naudin (fin 17^{ème}, début 18^{ème}) : village rue de Ville-aux-Prés avec maison seigneuriale à cour carrée fermée, village tas de Ville-sur-Yron, château de la Grange-le-Châtelet avec bâtiments à tourelles à l'arrière.



Rare exemple d'une ferme à cour carrée fermée du 16^{ème} siècle (ferme du Colombier à Labry).

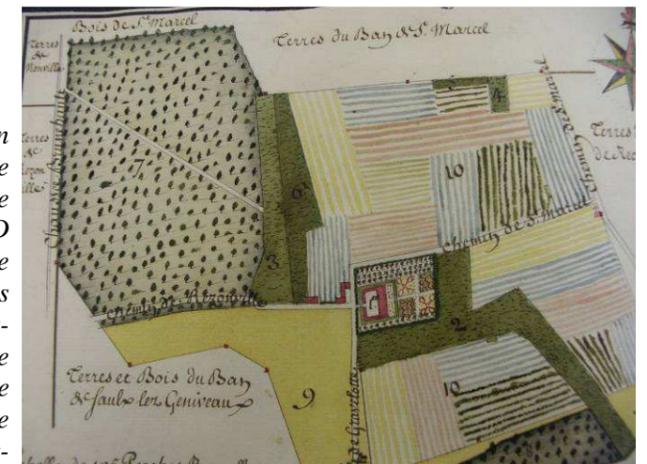


Extraits des Plans terriers de l'abbaye de Gorze de 1749 (AD 57) : disparition de la maison seigneuriale (plus de cour fermée), disparition des bâtiments à tourelles de la Grange-le-Châtelet.



Première cour fermée de la Grange le Châtelet.

Extrait du Plan terrier de l'abbaye de Gorze de 1749 (AD 57) : château de Villers-aux-bois (Viller-les-Génivaux) et voie romaine appelée Chaussée Brunehaut à Saint-Marcel.



Carte de Naudin
(à consulter sur version informatique pour agrandissement)

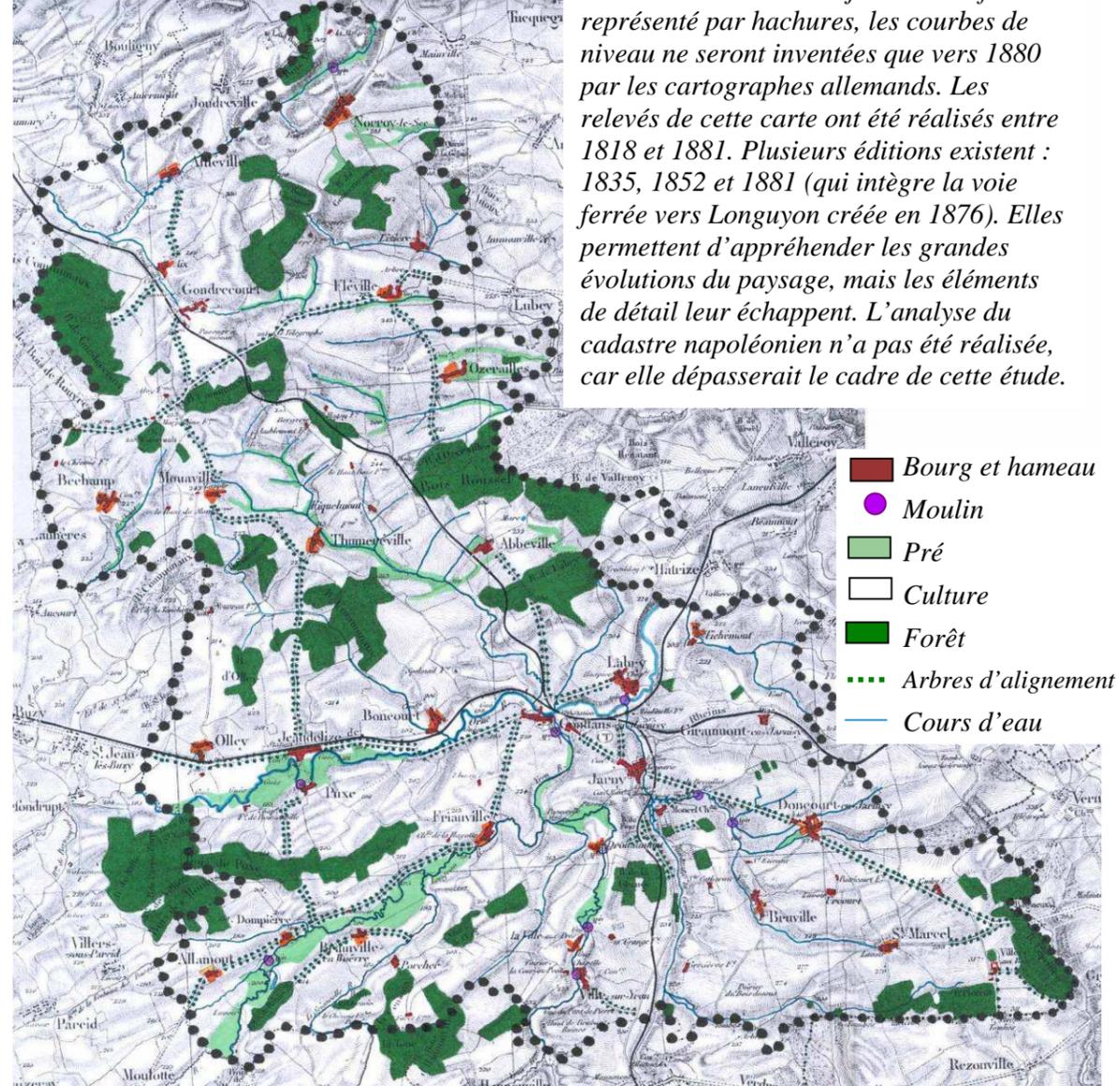


3° les paysages au 19^{ème} siècle

LA CARTE D'ETAT MAJOR

Au 19^{ème} siècle, la carte de Cassini, établie en lieues et en toises, fut transposée dans le système métrique au 1/80 000^o et affinée dans la carte d'Etat Major. Le relief est représenté par hachures, les courbes de niveau ne seront inventées que vers 1880 par les cartographes allemands. Les relevés de cette carte ont été réalisés entre 1818 et 1881. Plusieurs éditions existent : 1835, 1852 et 1881 (qui intègre la voie ferrée vers Longuyon créée en 1876). Elles permettent d'appréhender les grandes évolutions du paysage, mais les éléments de détail leur échappent. L'analyse du cadastre napoléonien n'a pas été réalisée, car elle dépasserait le cadre de cette étude.

CARTE D'ETAT MAJOR D'ENTRE 1876 ET 1881



Grande ferme de Moncel de 1832



Petite ferme Saint-Etienne créée entre 1852 et 1881.

Des défrichements massifs entre 1852 et 1881 : étendre les terres agricoles tout en répondant aux importants besoins de charbon de bois

Les cartes d'Etat Major de 1835 et de 1852 montrent un couvert forestier sensiblement équivalent à celui de la fin du 18^{ème} siècle. La majeure partie des défrichements semble donc avoir été réalisée entre 1852 et 1881. Cette évolution correspond au maximum démographique des campagnes lorraines, vers 1850, qui s'accompagne d'une forte pression agricole, les populations vivant encore grandement de leur production. De plus, avec le développement du chemin de fer, la production de grain pour la vente s'est progressivement affirmée.

La fin du 19^{ème} siècle correspond également au développement des hauts fourneaux de grande taille dans les environs du Jarnisy. Jusque dans les années 1860, ils fonctionnaient au charbon de bois. L'usage du « charbon de terre » (le coke) ne s'est répandu qu'après 1865 avec la découverte du procédé de déphosphoration de Thomas-Gilchrist. Les machines à vapeur, qui se développent également à partir de 1860, sont alimentées dans un premier temps par charbon de bois avant d'être alimentées par charbon de terre.

On peut donc penser qu'un double mouvement a favorisé la régression du couvert forestier dans le Jarnisy : d'une part, les besoins de terre agricole et, d'autre part, les besoins de charbon de bois. Face à la forte demande, il aurait été aberrant de brûler le bois sans chercher à le valoriser. Mr Carpentier, ancien exploitant de la ferme de la Serpe à partir des années 1940, détient de Mr Collignon, maire de l'époque, que la forêt avait été coupée en 1860, le bois transformé en charbon de bois et vendu. Les taches noires dans les champs, encore visibles aujourd'hui (photos aériennes de l'IGN et photos aériennes obliques du SRA de Metz) pourraient donc avoir été occasionnées par les meules de fabrication du charbon de bois.

La création de grands domaines agricoles et petites fermes est le corollaire de la déforestation

Les nouvelles fermes apparaissent sur la carte d'Etat Major de 1881 : la Marjolaine, Syrie et Haut Mont à Béchamp, Haut Bois à Thumeréville, la Serpe à Norroy, Bois Banny à Conflans, Sainte Chatherine à Jarny et Saint-Etienne à Doncourt. Elles gèrent fréquemment une centaine d'hectares, comme les anciennes fermes seigneuriales ou monastiques. Certaines fermes, les « fermes modèles » (ex : la ferme de Moncel en 1832) ont relayé les innovations agricoles, telles que l'assainissement et l'amendement des terres, la mécanisation des travaux agricoles, l'amélioration des races d'élevage et de la stabulation, le développement des prairies artificielles (trèfle et luzerne) et de cultures comme la pomme de terre, le colza et la betterave. Les cultures principales restent le blé, l'avoine, l'orge et le seigle. Les cultures maraîchères se maintiennent à proximité des villages (pois, légumes), de même que les vergers (poire, prune, pomme, cerisier). Les noyers étaient nombreux, la culture de la vigne marginale.

La progressive disparition des étangs, des moulins à eau et des ouvrages hydrauliques associés, accompagne l'évolution des sources d'énergie et des technologies

Les étangs, créés au Moyen Âge pour recueillir l'énergie nécessaire au fonctionnement des moulins à eau, sont encore présents en 1835. Ils ont quasiment tous disparu en 1852 (ceux qui subsistent sont très réduits, comme l'étang de Neuvron). L'étang de Norroy a été conservé jusqu'en 1930, mais à cette date, le moulin avait déjà été transformé en ferme. Les moulins positionnés sur les petits cours d'eau du Nord du Jarnisy, à écoulement faible et parfois nul, nécessitaient une gestion rigoureuse de l'eau (collecte des eaux de source et des eaux divagantes dans de petites mares, entretien des chenaux d'écoulement), désensablement des étangs, ... Ce surcroît de travail a probablement diminué leur rentabilité face aux moulins sur cours d'eau mieux alimentés. De plus, l'amélioration des voies de circulation a facilité le recours à des équipements plus éloignés. Aussi, ils ont disparu plus rapidement.

Des alignements d'arbres apparaissent en 1881 le long des routes majeures

Ils ne s'observent guère sur les cartes d'Etat Major précédentes. Les essences d'alignement étaient fréquemment des fruitiers (cerisiers majoritairement, et pommiers, alloués à des particuliers parfois aux enchères).

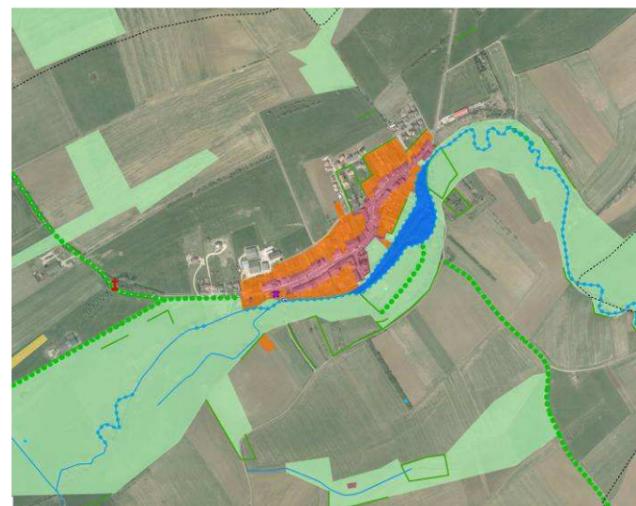
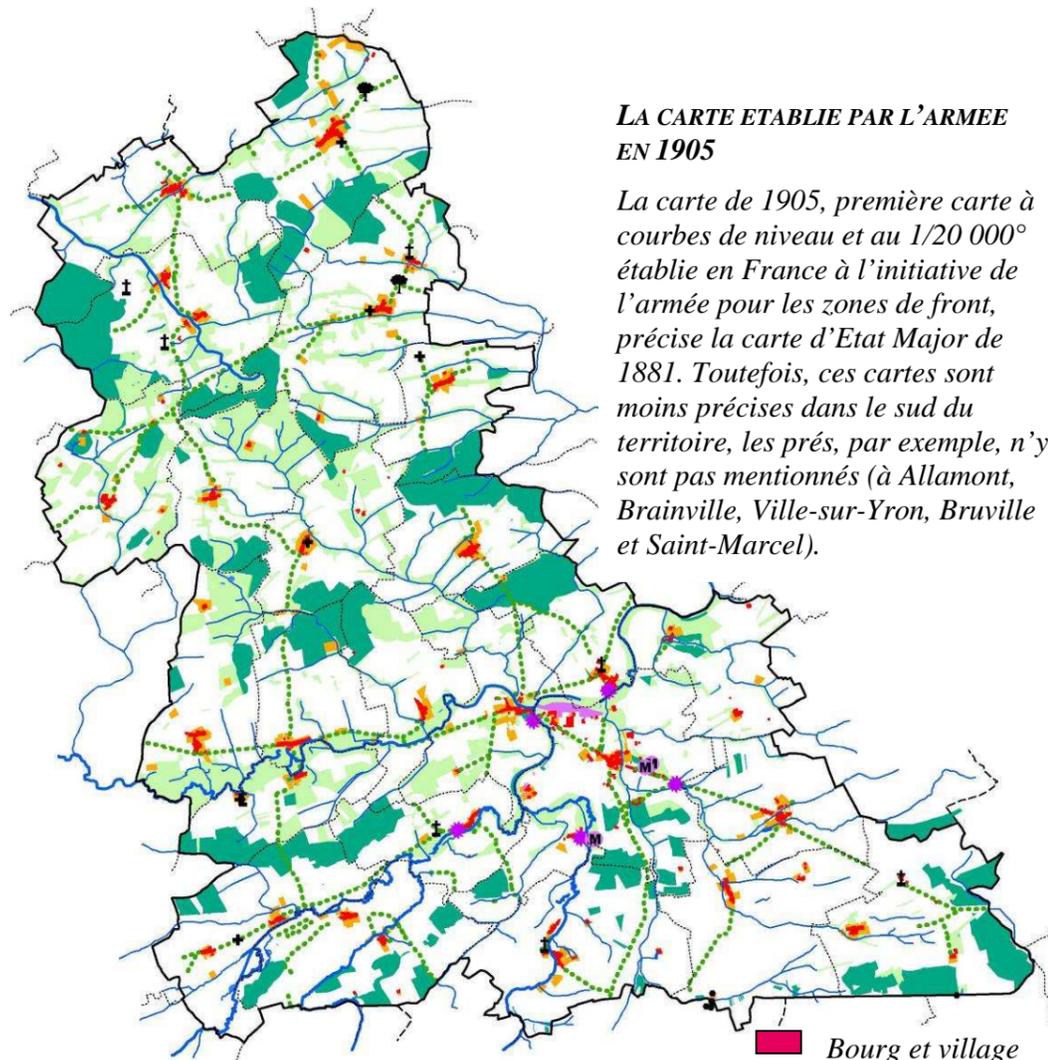
La trame villageoise est restée sensiblement identique à celle des périodes précédentes

Les châteaux ont toutefois quasiment tous disparu. Restent des vestiges conséquents en ce qui concerne le château de Tichémont, Moncel, Labry, Ville-sur-Yron, Fléville et Affléville ainsi que les traces imposantes des mottes féodales de Labry et de Neuvron.

4° Les paysages au début du 20^{ème} siècle

LA CARTE ETABLIE PAR L'ARMEE EN 1905

La carte de 1905, première carte à courbes de niveau et au 1/20 000^o établie en France à l'initiative de l'armée pour les zones de front, précise la carte d'Etat Major de 1881. Toutefois, ces cartes sont moins précises dans le sud du territoire, les prés, par exemple, n'y sont pas mentionnés (à Allamont, Brainville, Ville-sur-Yron, Bruville et Saint-Marcel).



Légende complémentaire de la carte détaillée de l'occupation du sol en 1905 reportée sur photo aérienne de 2003

Orange	Potager	+	Calvaire
Jaune	Vergers	+	Chapelle
Étoile violette	Moulin	□	Bergerie
Vert foncé	Haie	—	Cours d'eau
Pointillés verts	Alignement	...	Ripisylve

Remarque : Pour l'ensemble des précisions de l'occupation du sol et des paysages en 1905, se reporter à la carte informatique sur SIG ou au tirage communal sur papier, dont un extrait est représenté ci-contre.

De nouveaux centres d'activité sont stimulés par la proximité de la frontière depuis l'annexion de la Moselle en 1870, mais globalement, la trame villageoise n'est guère modifiée

Le développement d'un triage et d'un dépôt ferroviaire à Jarny et des puits de mine de fer à Droitaumont, Jarny et plus tard à Giraumont, s'accompagne d'un développement urbain dans les proches environs. Les bâtiments miniers sont richement architecturés : façades de moellons de pierre ou de briques avec décors en relief, percées de baies vitrées à petit carreaux et encadrement cintré, etc. Des parcs sont aménagés dans leurs abords, avec alignements de marronniers ou de tilleuls par exemple. Les cités ouvrières comportent parfois des encadrements et des chaînages d'angle en pierre de taille et disposent de jardins potagers ouvriers, forme d'urbanisme préconisée par le paternalisme du patronat de l'époque. Ces évolutions, amorcées au début du 20^{ème} siècle, se renforcent vers 1950. Mais elles se cantonnent à la proximité des mines et ne transforment pas fondamentalement les paysages villageois. Ceux-ci conservent leur structure groupée de village rue, plus rarement de village tas. Des potagers et vergers, assurant l'alimentation des familles, les bordent. Ils sont encore délimités de palissades de bois ou de haies, bordés de fossés, plus rarement de murs de pierre.

Les premières transformations des pratiques agricoles affectent encore peu les paysages agraires

L'assolement triennal avec jachère poursuit son évolution vers un assolement avec prairies artificielles de légumineuses aptes à fixer l'azote (trèfles, luzerne, ...), l'amendement se développe ainsi que la mécanisation des travaux agricoles. Les prés de fauche concernent tous les terrains humides le long des cours d'eau. Les haies, arbres isolés et vergers de plein champ sont présents indistinctement dans les pâtures et dans les labours. Leur rareté est conforme aux paysages très ouverts du Pays Haut. Les alignements d'arbres le long des principales voies de circulation soulignent le tracé des voies, créent des lieux ombragés pour les déplacements en charrette. La vaine pâture est toujours pratiquée, guidée par un berger communal à qui était allouée une petite maison dans chaque village. Le droit de pâture hors des périodes définies par le Conseil Municipal était souvent soumis à la clôture du parc, ce qui a peut-être motivé le maintien de linéaires boisés lors des défrichements des forêts au 19^{ème} siècle (belles haies ponctuées de vieux chênes à Olley et à Amblemont, par exemple). Chaque commune disposait de portions de terrains communaux destinées aux cultures vivrières des habitants les plus nécessiteux (17 ares par portion environ). Elles constituent aujourd'hui d'intéressantes réserves foncières communales.

Les forêts ont atteint globalement leur emprise actuelle, les défrichements ultérieurs ne seront que très ponctuels

En 1905, elles occupent environ 3000 ha, soit 3000 ha de moins qu'au 18^{ème} siècle ! Aucun défrichement massif ne sera plus réalisé jusqu'en 1950 environ, date à laquelle deux secteurs seront ouverts à l'agriculture : pour des pâtures à Béchamps (prés-bois de chênes au lieu-dit Syrie) et pour des labours à Villers-aux-Bois (Saint-Marcel).

Les étangs et moulins ont quasiment disparu dans le nord du Jarnisy, seuls les moulins sur les cours d'eau mieux alimentés dans le sud du territoire sont encore en activité

Aucun étang n'apparaît sur la carte de 1905, ce qui est surprenant, sachant que l'étang de Norroy existait encore en 1930 et que celui de Neuvron, par exemple, existe encore partiellement aujourd'hui. Il est possible qu'ils aient été utilisés en alternance de labour et de pisciculture, comme cela était fréquent dans les zones d'étangs (jachère d'eau : 2 ans de pisciculture et 1 an de culture).

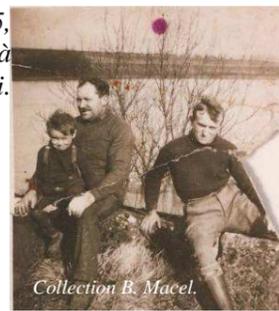
Au début du 20^{ème} siècle, 5 moulins sont encore en activité, sur l'Orne à Labry, sur l'Yron à Droitaumont, sur le Rougeval aux Breuillots et sur le Longeau après la confluence avec la Seigneulle à Friaucourt. La cessation d'activité étant intervenue plus tardivement que dans le nord du territoire, les bâtiments ont été généralement mieux conservés, dans leur totalité à Ville-sur-Yron, Labry, Friaucourt, Breuillot, tandis que seules quelques ruines subsistent à Brainville et en aval de Ville-sur-Yron.

ILLUSTRATIONS DU DEBUT DU 20^{ème} SIECLE

L'étang de Norroy était en eau jusqu'en 1935, tandis que l'ancien moulin était déjà transformé en ferme. Ils ont disparu aujourd'hui.



Collection B. Macel.



Collection B. Macel.

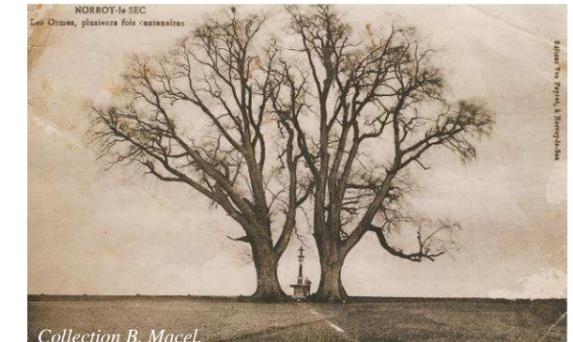
Une rue de Norroy-le-Sec : les maisons s'enchaînent par les pignons et délimitent de larges usoirs utilisés en cours de fermes. De multiples poiriers palissés ornent les façades.



Collection B. Macel.



Collection B. Macel.



Collection B. Macel.

Ci-contre : puits et voie ferrée à Affléville. Le transport de marchandises se faisait fréquemment par petites voies ferrées vu le mauvais état des routes.

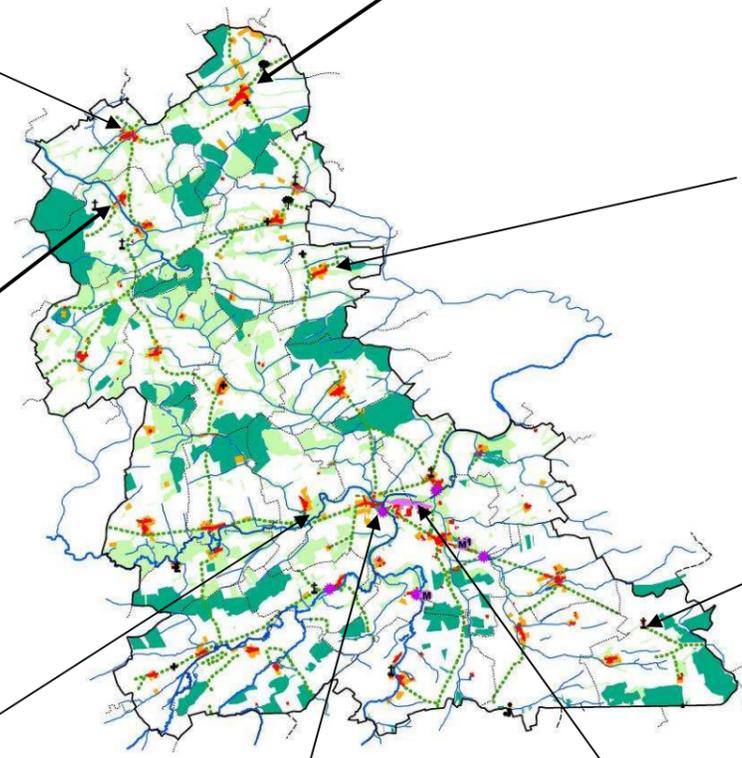


Collection Inventaire Régional

Les étangs, nombreux sur les petits cours d'eau ou en tête de l'Othain pour alimenter les moulins à partir du Moyen Âge, ont progressivement disparu à partir de la fin du 19^{ème} siècle.



Collection D.Thomas - Inventaire Régional



Collection Inventaire Régional

Cette rue d'Ozerailles est ponctuée de grandes demeures à toits à quatre pans, propriétés de rentiers de la terre. Cette forme urbaine se retrouve dans d'autres villages du Nord-Est du Jarnisy et jusqu'en Belgique.



Collection Inventaire Régional

La ferme de Caulre, à Saint-Marcel, était composée de plusieurs bâtiments entourant une cour fermée. La petite chapelle est visible en façade.



Collection de l'exploitant

Ancienne ferme de Neuvron, avant son incendie.



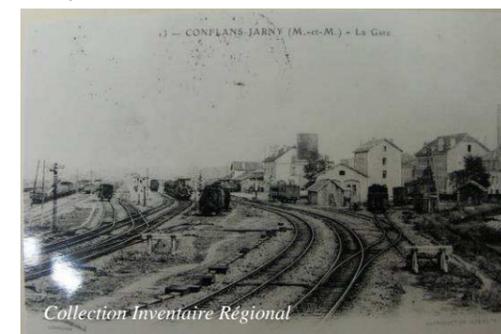
Collection Inventaire Régional

La tour de l'ancien château est encore visible sur cette vue de Boncourt.



Collection Inventaire Régional

La plupart des routes était difficilement praticable au 19^{ème} siècle, d'où une vie en relative autarcie jusqu'au début du 20^{ème} siècle.



Collection Inventaire Régional

Le développement de l'activité ferroviaire a entraîné la croissance de Jarny et de Conflans.



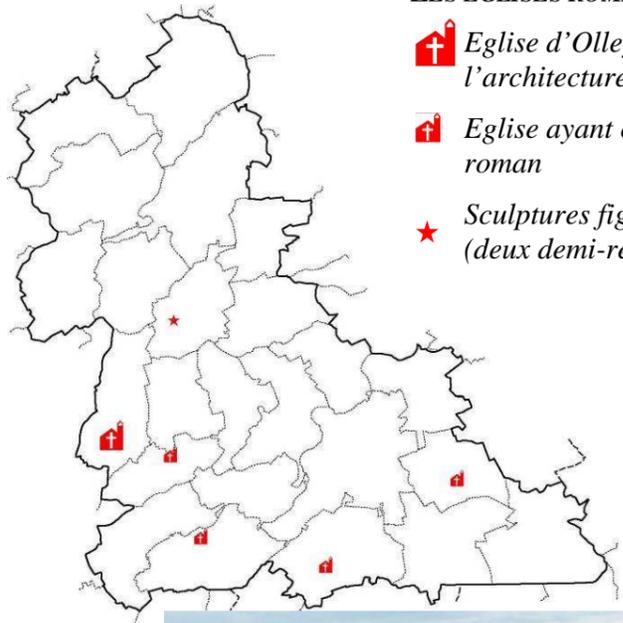
Collection Inventaire Régional

Une rue de Saint-Marcel : hormis les poiriers palissés, les fruitiers étaient rares dans les rues des villages.

5° Quelques traces du passé dans le paysage rural actuel qui méritent d'être valorisées

LES EGLISES ROMANES

-  Eglise d'Olley, typique de l'architecture romane
-  Eglise ayant conservé son chœur roman
-  Sculptures figuratives romanes (deux demi-reliefs)



Les clochers des églises avec chœur roman constituent des points forts dans le paysage.



L'église d'Olley, classée Monument Historique, a conservé son caractère roman dans sa totalité.



Statuettes romanes réutilisées en façade à Thumeréville.



D'autres édifices religieux marquent les paysages de façon particulière : la tour devenu clocher à Jarny, l'église de la reconstruction après la 1^{ère} guerre mondiale à Gondrecourt, ...

a) Les églises romanes sont des témoins marquants de la mise en place, vers les 10^{ème} et 11^{ème} siècles, des structures paysagères qui prévalent encore aujourd'hui

Après l'effondrement de l'empire romain, les communautés chrétiennes, groupe social déjà bien structuré, ont pris le relais dans l'organisation des territoires. Soutenues par la piété populaire, elles ont posé leur marque très tôt dans le paysage, par l'édification de chapelles et d'églises, d'ermitages, de monastères et de prieurés, de croix de chemins, calvaires et oratoires, ainsi que par l'édification de fermes monastiques et plus tard de moulins.

Quelques églises primitives ont échappé au cycle des destructions suivies de reconstructions, et conservent, pour partie au moins, une architecture romane, calquée sur le style architectural romain. C'est le cas des chœurs des églises de Ville-sur-Yron, Brainville, Puxe et Doncourt.

L'église d'Olley est un édifice particulièrement typique de l'architecture romane d'où sont intérêt et son classement au titre des Monuments Historiques (église en croix latine avec nef de type basilical). Elle faisait partie d'un prieuré de l'abbaye bénédictine St-Arnould de Metz en 1050, abandonné au 14^{ème} siècle. Elle a été modifiée et fortifiée aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles, puis restaurée en 1845.

Par ailleurs, deux demi-reliefs de Saint-Pierre et de Saint-Paul, fragments d'un retable roman et très rares exemples de sculptures figuratives romanes en Lorraine, ont été réemployés dans la façade d'une habitation de Thumeréville. Le patrimoine religieux concerne également les ossuaires. Edifiés au 16^{ème} siècle pour rassembler les ossements des morts, ils sont devenus rarissimes aujourd'hui. Trois existent dans le Jarnisy : à Abbéville (entre deux contreforts de l'église), ainsi que dans les cimetières de Conflans et d'Olley. Il s'agit de petits édifices ouverts sur une face par une arcade.

b) Les noyaux anciens des villages et des écarts agricoles portent la mémoire du territoire

Ils révèlent certains aspects de l'histoire spécifique au ban communal, qui ne sont retranscrits dans aucun écrit, concernant la structure sociale, les métiers, les modes de vie et les techniques. Ils portent l'identité d'un territoire et contribuent au charme des villages et des campagnes.

Ainsi par exemple, les villages-rues sont nettement dominants dans le Jarnisy, même s'il existe aussi quelques villages-tas (Ville-sur-Yron) ou de base circulaire (ex : Giraumont village et Aix, Norroy pour partie). Les constructions semblent avoir été plus profondes que larges dès le 18^{ème} siècle. L'éclairage des pièces centrales se faisait par puits de lumière (l'un existe encore à Olley) ou par flamande (encore observables à Aix, Abbéville et Norroy). Elles s'enchaînent par les pignons sans rigidité du fait des multiples décrochements de façades et d'une variabilité dans les hauteurs de toitures. Celles-ci ont une pente moyenne de 25°. Elles ont été recouvertes essentiellement de tuiles creuses jusqu'en 1850. Les constructions délimitent des usoirs plus ou moins profonds, souvent absents devant les maisons de manouvriers. Les constructions de chaque époque ont leur personnalité, tout en conservant une grande unité de style : les faîtières restent parallèles à la voie et les façades s'organisent en plusieurs travées (l'habitation, la grange, l'étable, l'écurie), mais les maisons et leurs ouvertures s'agrandissent au fil des siècles ; l'ouverture de baies s'est développée au 19^{ème} siècle, elles étaient soumises à impôts auparavant ; les décors concernent essentiellement la porte du logis et sont typiques d'une époque (ex : l'arc en plein cintre est fréquent au 16^{ème} siècle ; l'arc surbaissé, mouluré comme les montants, est caractéristique du 18^{ème} siècle, ainsi que les linteaux délardés ; les linteaux droits apparaissent au 19^{ème} siècle, les encadrements en briques ou en laitier au début du 20^{ème} siècle. Les chronogrammes aident à la datation des constructions, près de la moitié d'entre eux datent de la première moitié du 19^{ème} siècle, 5 datent du 16^{ème} siècle, ce qui est exceptionnel en Lorraine, 7 plaques de fondation ont été observées (1 à Puxe, 2 à Olley, 2 à Thumeréville, 1 à Mouaville et 1 à Béchamps). Quelques particularités architecturales révèlent l'histoire spécifique de la région : de rares constructions à pans de bois existaient encore au début du 20^{ème} siècle (ex : Abbéville, Jeandelise, Mouaville, Olley) et ont quasiment toutes disparu aujourd'hui ; des demeures de « rentiers de la terre », à un ou deux étages, avec toit à croupe en ardoise, datant de 1840 environ, ponctuent les villages-rues du Nord-Est du Jarnisy (ex : Norroy, Ozerailles, Thumeréville ; elles sont très répandues jusqu'en Belgique) ; des lavoirs monumentaux ont été bâtis dans les villages entre 1820 et 1860, et font partie de ses points forts. Chaque village possédait une maison de berger, corollaire de la gestion collective des troupeaux dans un système d'exploitation basé sur la vaine pâture et l'assolement triennal.

LES VILLAGES DU JARNISY ONT CONSERVE LA TRACE DE SIX SIECLES D'HISTOIRE



Olley

La tuile creuse est parfois conservée ou récupérée.

Les murs sont enduits de chaux et de grève locale (parfois de sable de Meuse) pour les protéger des intempéries.



Abbéville

Un puits de lumière et plusieurs flamandes sont encore observables dans le Jarnisy.



Allamont

La plupart des maisons ont un puits intérieur. Ceux-ci sont parfois collectifs.



Olley

La structure des villages-rues et de leurs usoirs marque les cœurs de villages.



14^{ème} / 15^{ème}

Olley



16^{ème}

St-Marcel



18^{ème}

Abbéville



19^{ème}

Les décors des portes sont particulièrement expressifs de leur époque : décor trilobé du 14^{ème} siècle ou du tout début du 15^{ème} siècle, décor en accolade pouvant dater du 15^{ème} siècle, arc en plein cintre du 16^{ème} siècle, linteau surbaissé et mouluré du 18^{ème} siècle, linteaux fréquemment droit, parfois avec pilastres du 19^{ème} siècle, encadrement en brique de laitier du début du 20^{ème} siècle, ... Les constructions du 17^{ème} siècle sont rares en raison des troubles liés à la guerre de Trente Ans (massacres, épidémies, destruction, forte diminution de la population).



Début 20^{ème}



Thumeréville

Les aménagements villageois contribuent au charme des villages : pavements aux formes irrégulières, puits et fontaines, bornes chasse-roues, ...



Aix



Friauville

Très fréquents autrefois, les poiriers palissés ne sont plus qu'une vingtaine aujourd'hui.



Béchamps



Ozerailles

Les maisons de « rentiers de la terre », avec toits à croupes d'ardoises, marquent aujourd'hui encore l'identité des villages du Nord-Est du Jarnisy.



Olley

Maisons à trois travées.



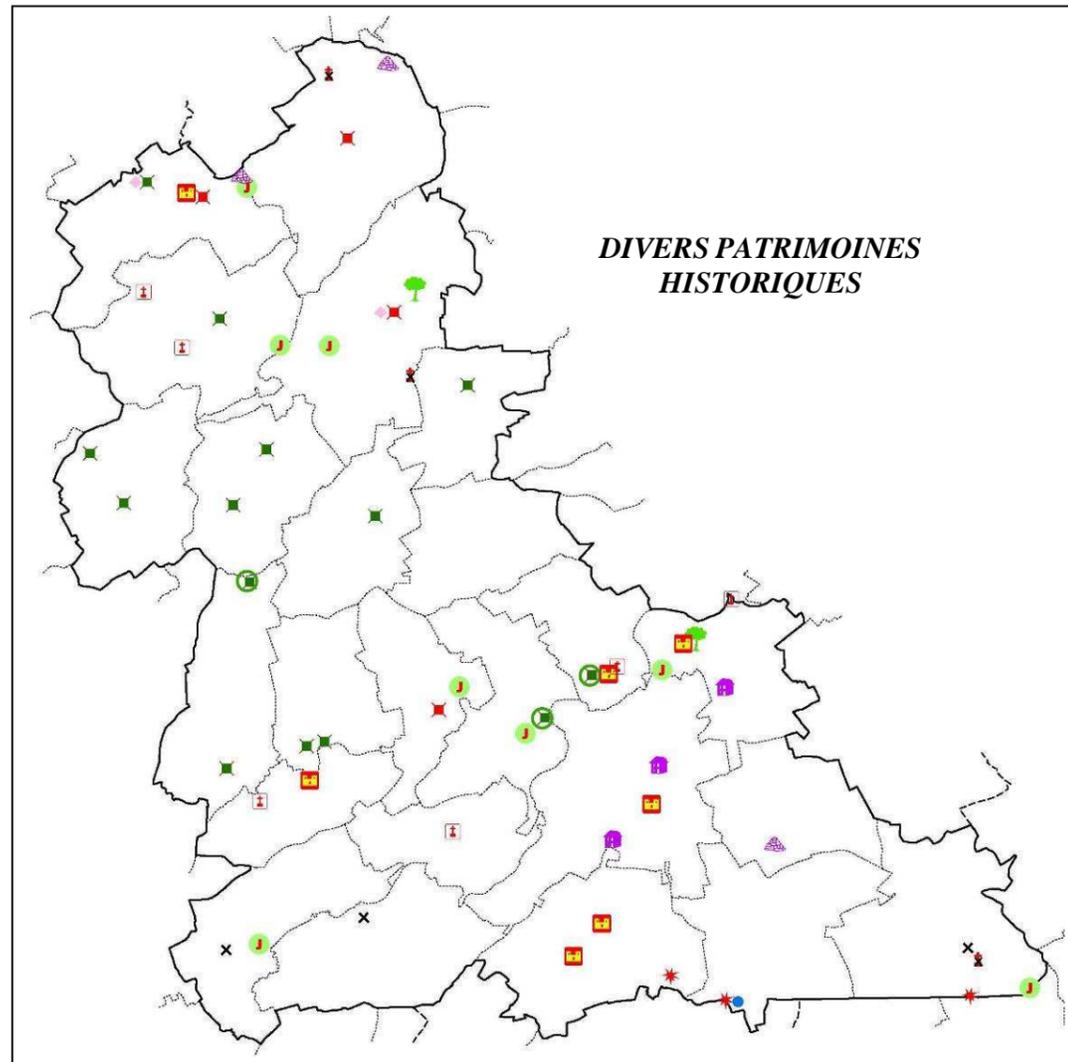
Gondrecourt



Béchamps

La reconstruction après la première guerre mondiale s'est effectuée selon un style d'architecture cohérent et en continuité avec l'architecture préexistante.

5° Quelques traces du passé dans le paysage rural actuel qui méritent d'être valorisées



DIVERS PATRIMOINES
HISTORIQUES

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Château ou fortification encore cohérents, même s'ils portent la trace de modifications successives | | Chapelle rurale existante |
| | Château dont il subsiste quelques éléments bâtis et des traces topographiques | | Ermitage et chapelles rurales disparues |
| | Château ou fortifications dont il subsiste des traces dans la topographie (ex : fossé et chenaux d'alimentation, plate-forme ou motte, levées de terre) et dans le parcellaire (habitat ou de ferme sur l'ancien plan du château) | | Point haut où s'exerçait la haute justice au 18 ^{ème} siècle |
| | Traces topographiques remarquables | | Lieu de légende (ex : Mont des Fayés, Seigneur de Fléville) |
| | Château dont il ne semble plus rester de trace | | Bâtiments hérités des anciennes mines de fer |
| | | | Trace d'ancienne carrière (ex : salle souterraine à Norroy) |
| | | | Tombe et monument rural témoignant de la guerre de 1870 |
| | | | Arbre remarquable et fontaine mentionnés sur la carte de Naudin |

c) Les châteaux évoquent l'ancien pouvoir seigneurial qui a duré 1000 ans

La Lorraine a connu trois grandes vagues de fortification : autour de l'an mil, au 12^{ème} siècle (époque d'essor économique et démographique) et au 14^{ème} siècle. Au 16^{ème} siècle, tous les édifices furent adaptés à l'artillerie. Les mottes féodales sont les plus anciennes structures défensives. Elles consistaient en un donjon en bois, remplacé par la suite par une tour ou un château en pierre, bâties sur une élévation de terre, environnées de fossés, parfois complétées d'une basse cour. Des mottes féodales existaient dans chaque fief, mais elles ont généralement disparu et elles ne sont que très rarement aussi importantes que celle de Neuvron (doubles fossés de 180 m de diamètre). Selon l'état actuel des connaissances, les fortifications les plus anciennes étaient les mottes féodales de Neuvron et de Labry, les châteaux de Conflans, Tichémont, Labry et Norroy-le-Sec. Le château de Conflans administrait un vaste territoire, contrôlait les routes de Metz, Verdun et Briey, frappait monnaie et avait été résidence épiscopale au 13^{ème} siècle. Ses fortifications étaient imposantes. Les fortifications des châteaux de Friaucourt, de Fiquelmont et de Norroy étaient également conséquentes, puisqu'elles consistaient en créneaux, ponts-levis, ouvertures de tir. Les autres édifices fortifiés sont plutôt des maisons fortes, bâties entre les 13^{ème} et 15^{ème} siècles. Elles appartenaient à des vassaux, qui affichaient leur statut de petit seigneur. Leurs fortifications n'étaient pas adaptées aux combats violents, mais pouvaient faire face à un coup de force. Elles constituaient des centres économiques et des relais des grandes seigneuries. Leur nombre était important, au moins une par village, car le sol du Jarnisy est riche. Les bâtiments les mieux conservés ont été transformés ou reconstruits en châteaux de plaisance à partir du 18^{ème} siècle (ex : châteaux encore existant d'Affléville, de Puxe, de Ville-sur-Yron, châteaux disparus de Villers-aux-Bois, Gondrecourt, Fléville, Olley).

Un bref résumé de l'aspect de ces châteaux et de leurs vestiges est présenté ci-dessous :

- **Affléville** possédait 2 maisons fortes. L'une au centre du village a été rebâtie au 15^{ème} siècle sur une plateforme arasée d'une fortification plus ancienne. Le bâtiment NO, avec fenêtre en accolade, est le plus ancien datant de cette époque. Elle a été bâtie autour d'une cour intérieure et complétée par divers corps de bâtiments au 18^{ème} siècle. L'autre est située sur la route en direction de Norroy. Il en reste une ancienne tour de 8 m de côté devenue pigeonnier, une plateforme de 2m de haut et 60 m de côté, un reste de mur au N avec contrefort, un parc avec étang, le tout situé actuellement au sein d'une ferme.

Par ailleurs, une petite motte féodale, dont il reste le tertre, a été identifiée au Mont des Fayés, au nord de la commune.

- **Béchamps** possédait un cloître et une maison forte (probablement en place au 13^{ème} siècle) dont il reste la base d'une tour et la plateforme dans un jardin de la partie haute du village. Des fossés circulaires sont présents dans le bois de Syrie, leur rôle éventuel en tant que structure défensive serait à étudier.

- **Boncourt** possédait une maison forte du début de 14^{ème} siècle. L'église est située sur l'emplacement de l'ancienne chapelle castrale. Il reste une tour au sud de l'église, un pan de mur avec porte, un ancien colombier dans une ferme.

- **Conflans** possédait un château construit en 995 et renforcé progressivement, avec donjon, tours, palais, plusieurs maisons fortes, chapelle et dépendances. Son système défensif comportait une haie vive, deux fossés, des murailles avec mâchicoulis et meurtrières, un double pont-levis muni de herses. Il contrôlait les routes de Metz, Verdun et Briey, un pont sur l'Orne y est attesté dès le 13^{ème} siècle et sur l'Yron au 16^{ème} siècle. Il a été détruit en 1639 lors de la guerre de Trente Ans et a servi par la suite de carrière de pierre. Il subsiste la plate-forme quadrangulaire sur un éperon rocheux dominant la confluence de l'Orne et de l'Yron, de profonds fossés et la maison des Voués reconstruite en 1716. L'église actuelle est bâtie sur l'ancienne chapelle castrale, avec d'anciennes pierres du château à sa base. Le pont sur l'Yron a également été bâti avec les pierres du château.

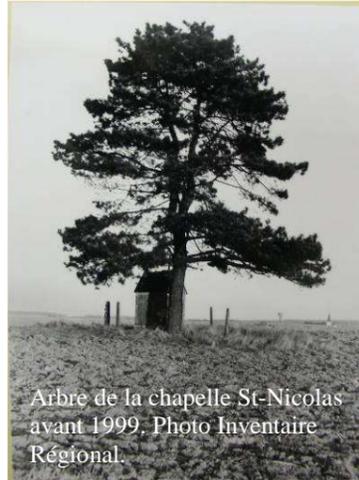
- **Fléville** possédait une maison forte d'avant 1464. Il reste une plate forme de 50 m sur 60m, un fossé plus ou moins comblé, la base d'une tour dans la cave, une levée de terre au Nord, des pans de murs réintégrés dans un gîte rural.

- **Friaucourt** possédait un château mentionné au 14^{ème} siècle. Il possédait un pont-levis, une chapelle castrale, deux tours d'angle, une basse cour, une étable, des jardins le tout environné de fossés. Il a été démoli à la révolution par son acquéreur. Il en reste des fossés et un mur avec meurtrière.



Certains arbres sont porteurs d'une riche histoire.

Chapelle Saint-Nicolas à Gondrecourt : Elle a été bâtie en 1899, alors qu'une tempête de grêle avait détruit toutes les cultures. Un pin a été planté à côté. Celui-ci a été abattu par la tempête de 1999 et un nouveau pin a été replanté. De l'ancien, il reste le tronc. A cet emplacement existait, plus anciennement, une statue de Saint-Nicolas dans le creux d'un vieux chêne. Au 18^{ème} siècle, la forêt avançait jusqu'en ce lieu. Un ancien gué et les vestiges d'une voie romaine sont probables à proximité (voie Metz - Senon). Depuis la chapelle, une vue panoramique s'ouvre vers les villages d'Aix et de Gondrecourt en contrebas. Elle est partiellement masquée par un verger transformé en microboisement d'épicéas.



Arbre de la chapelle St-Nicolas avant 1999. Photo Inventaire Régional.



Les anciens moulins étaient fréquemment accompagnés d'un patrimoine arboré spécifique : marronnier de l'ancien moulin de Oinville à Doncourt, alignements des moulins de Dompierre (ci-dessus) et de Ville-sur-Yron (aval), alignements de vieux saules au moulin du Breuillot à Jarny et au moulin de Friaucourt, ... Certains moulins ont disparu ou sont en ruine, mais leur patrimoine arboré associé, toujours existant, pourrait être maintenu.

Calvaire encadré de deux tilleuls au lieu-dit Potence, emplacement où la Haute Justice d'Allamont était encore rendue au 18^{ème} siècle.



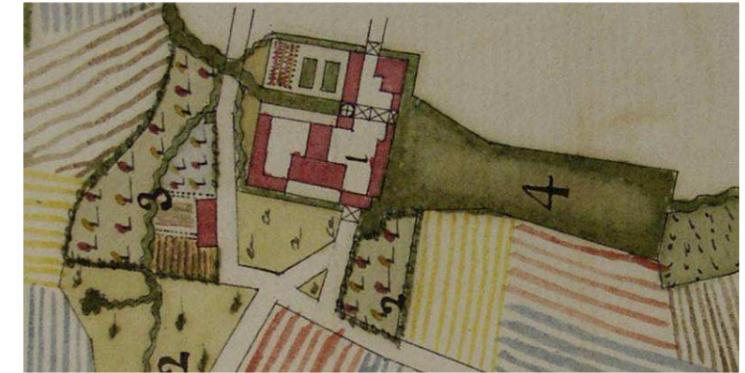
5° Quelques traces du passé dans le paysage rural actuel qui méritent d'être valorisées

- Tichémont à Giraumont est mentionné en 1055, son château est attesté au 13^{ème} siècle. La tour au nord des bâtiments peut dater de la construction primitive, les douves renforcées de murs sont bien visibles, une porte en arc brisé date du 15^{ème} siècle. Le reste des bâtiments a été reconstruit au 16^{ème} siècle, puis très remanié en château de plaisance au 18^{ème} siècle, époque à laquelle a également été créé un beau parc attenant (avec terrasses, essences rares, fontaines, ...). Le château était complété de granges, greniers, deux colombiers, trois fermes et leurs communs. Ce domaine est bien conservé et valorisé pour la découverte.
- Gondrecourt possédait une maison forte dans le village, qui devait encore être importante au 18^{ème} siècle puisqu'une voie porte le nom de « chemin de Metz à Gondrecourt ». Elle consistait en 4 corps de bâtiments flanqués de quatre tours d'angle et entourés de fossés. Il en reste une plate forme de 20 m sur 18 m et des fossés situés en périphérie du village en direction d'Ozerailles. La maison forte a été détruite lors de la guerre de Trente Ans. La dernière tour a été démolie lors de la construction de la voie ferrée en 1876. Les matériaux ont été employés à la construction de la gare et de maisons de gardes-barrière.
- Le château de Moncel à Jarny est une ancienne maison forte citée dès le 13^{ème} siècle. Elle était bâtie sur un plan rectangulaire, transformé au début du 20^{ème} siècle selon un pastiche du 18^{ème} siècle (plan en U, toits en terrasses, rajout de deux ailes, ouverture de grandes baies). Le bâtiment et le parc sont bien conservés et valorisés. La commune de Jarny possédait également un château ou des fortifications, comme en témoigne la tour-clocher de l'église. Elle date du 13^{ème} siècle, comporte de longues archères et a été adaptée à sa nouvelle fonction en 1516. La tour protégeait l'église aux époques troublées où elle servait de refuge.
- Jeandelize possédait deux maisons seigneuriales. L'une était entourée de fossés, elle possédait un moulin et un linteau comportait un chronogramme de 1340. Elle a totalement disparu sous une ferme en U. La seconde est située au sud du village. Elle pourrait dater du 13^{ème} siècle, au moment où apparaît un éphémère lignage des seigneurs du lieu. Il reste les fossés, un mur d'un mètre d'épaisseur dans une ferme (ferme Thiébaud).
- Labry possédait une motte castrale du 12^{ème} siècle, qui formait une pyramide tronquée de 7 m de haut, concave au sommet, entourée de fossés de 4 à 6 m de large, encore visibles au Nord et sous le chemin à l'Ouest. La maison forte à proximité est certifiée au 16^{ème} siècle. Il en reste la Tour Mahuet. La ferme du Colombier, à cour carrée fermée, datée de 1560, était l'une de ses dépendances. Elle est l'une des rares fermes à cour fermée de cette époque réhabilitée en Lorraine.
- Mouaville possédait une maison forte (avec droit de Haute Justice) dans le village, vendue à la révolution et transformée en ferme. Il en reste des fossés. Une seconde maison forte existait à Amblemont, dont il reste également quelques fossés.
- Norroy possédait un château du 13^{ème} siècle, qui formait un carré de 70 mètres de côté avec double portes, 2 tours, une galerie de bois, des meurtrières et une poterne. Les bâtiments s'organisaient autour d'une cour intérieure. Il a été détruit en 1624. Sur ses ruines s'est développé le premier noyau villageois, de sorte que le château est encore bien identifiable dans l'urbanisme et par divers vestiges (pans de murs en pierre de taille de 1,65m de large, canonnière, four, fossés au niveau des jardins).
- Olley possédait une remarquable motte féodale datée approximativement du 13^{ème} siècle, de forme circulaire de 180m de diamètre, entourée de deux fossés, (20m de large, 3m de profond), avec une basse cour également fortifiée. Les informations concernant l'histoire du second château, de Champel, sont peu précises. Il en reste des traces de fossés et de leurs chenaux d'alimentation en rive gauche de l'Orne.
- Ozerailles possédait une maison forte près de l'actuelle église, au lieu-dit Seigneurie. A la fin du 19^{ème} siècle, il en restait des fondations en pierre de taille sous une haie dans un jardin, ainsi qu'un bout de fossé.
- Puxe possédait une maison forte mentionnée en 1336, reconstruite et transformée par la suite, notamment en 1775. Elle subsiste toujours au sein d'un grand parc rural. Mais quelques bâtiments sont délabrés.
- Saint-Marcel possédait un château à Villers-aux-Bois (ancienne seigneurie de Villers-sur-Génivaux ou Villers-près-Corre), rebâti en 1778 à l'emplacement d'un château préexistant de plan similaire, entouré de fossés. Pillé par les Allemands, puis par les Américains lors de la dernière guerre mondiale. Ses ruines ont été enlevées récemment. La tombe des Seigneurs de Villers est encore visible au cimetière du village de St-Marcel.
- Thumeréville possédait le château de Fiquelmont, attesté au 14^{ème} siècle, avec créneaux et fossés. Il a été brûlé lors de la guerre de Trente Ans, puis rebâti, et finalement détruit en 1877. Il reste l'exploitation agricole.
- Ville-sur-Yron se composait de 5 seigneuries avec probablement 5 maisons fortes. Deux sont encore identifiables. La mention la plus ancienne de la Grange-le-Châtelet apparaît au 16^{ème} siècle, elle disposait d'une chapelle castrale, il en reste la ferme et une tour. Un second château de plaisance est situé dans le village. Il a été rebâti au 18^{ème} siècle selon un plan en U, à l'emplacement d'un château plus ancien. Il en reste les deux ailes latérales au sein d'un grand parc.

ILLUSTRATION DE QUELQUES TRACES DE CHÂTEAUX



Le château et l'église de Puxe sont les points forts de multiples perspectives.



Le château de Tichémont comporte des vestiges dès l'époque de construction et des différents stades de transformation. Le plan terrier de l'abbaye de Gorze de 1749 (AD 57) montrent la retenue d'eau qui alimentait tout à la fois le moulin au centre du château et les douves.



Château de Puxe, bâtiments et murs du parc plus ou moins abîmés.



Traces du château fort de Norroy dans l'urbanisme villageois (quartier bordé de rouge).



Pierre de taille appartenant à l'ancienne tour du château de Norroy (restes de murs de 1,65m de largeur).



Four.



Fossés et chemin de ronde.



Vestige du château de Fléville.



Fossés de l'ancien château de Friaucelle, avec vieux saules.

Ruines du château de Villers-aux-Bois, à Saint-Marcel, déblayées aujourd'hui.



Bâtiments restants du château de Ville-sur-Yron, rebâti au 18^{ème} siècle à l'emplacement d'un château plus ancien.



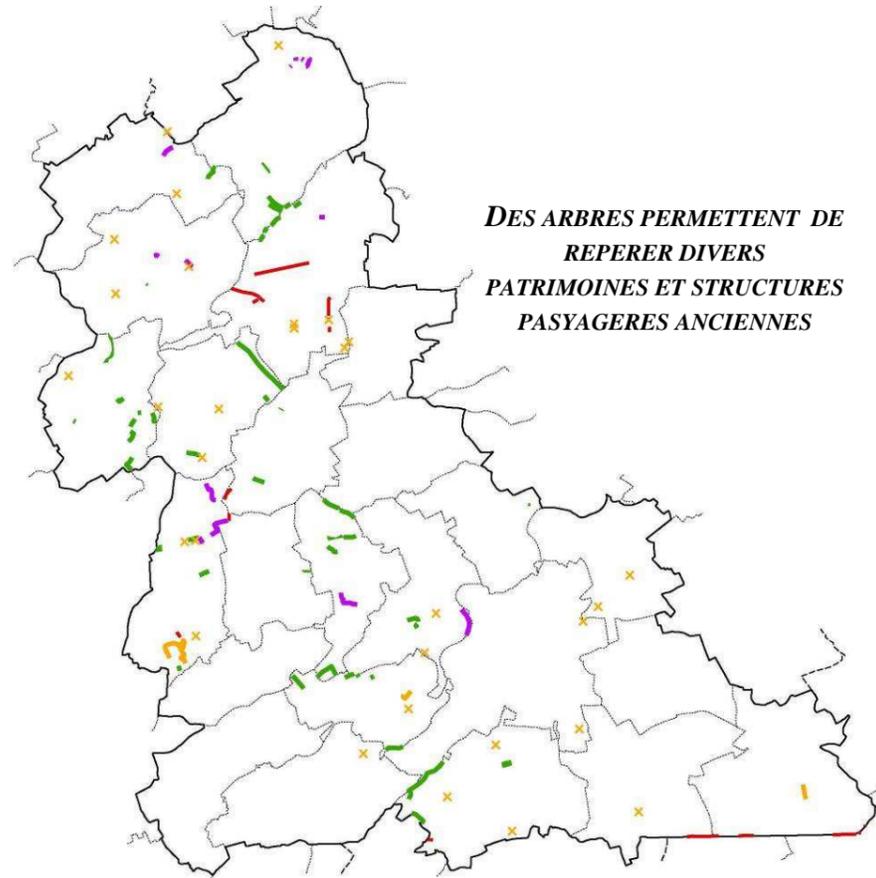
Grand fossé du château de Conflans.



Petit fossé de la maison forte de Mouaville.

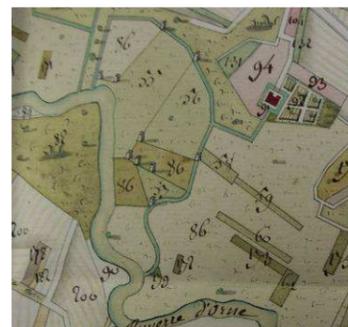
DIVERS PATRIMOINES HISTORIQUES

- Haie indiquant l'emprise forestière qui existait au 18^{ème} et jusqu'à la première moitié du 19^{ème} siècle
- Haie indiquant l'emprise des étangs au 18^{ème} siècle
- Haie et élévation correspondant à une voie structurante (vers un moulin, un château, ou voie gallo-romaine)
- Haie ou fossé indiquant l'emplacement d'un ancien château (douves et fossés d'alimentation)
- x Arbres indiquant l'emplacement de vestiges disparus (ermitage de la Malgré à Norroy, premier noyau du village ; villa gallo-romaine, nécropole protohistorique ou gallo-romaine, tuileries du Haut Moyen Âge, structure fossoyée indéterminée)



DES ARBRES PERMETTENT DE REPERER DIVERS PATRIMOINES ET STRUCTURES PASYAGERES ANCIENNES

Ce fruitier marque l'emplacement de la Malgré, ermitage à Sainte Margueritte et Saint Gibrien, encore desservi par des moines en 1684 et remplacé par une ferme et une chapelle jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Ce lieu est le plus ancien mentionné dans un écrit concernant le Jarnisy (7^{ème} siècle). Il accueillait deux foires très fréquentées dès le 12^{ème} siècle.



Le repérage du patrimoine arboré signifiant sur fond de photo aérienne, réalisé dans le cadre de ce plan de paysage, facilite sa prise en compte dans les Plans Locaux d'Urbanisme ou dans les aménagements fonciers. En effet, la numérisation du cadastre en cours permet une localisation relativement précise.



5° Quelques traces du passé dans le paysage rural actuel qui méritent d'être valorisées

d) Les arbres situés à l'emplacement de vestiges disparus, susceptibles de servir de repère pour leur localisation

Ce patrimoine arboré ne possède pas forcément de valeur en lui-même, mais il permet de localiser des vestiges disparus ou d'anciennes structures paysagères. Ces données ne sont pas exhaustives, elles peuvent être complétées au fur et à mesure de l'avancée de la connaissance du territoire et de son histoire.

Il peut s'agir

- de haies, de bosquets, de mares ou de chapelles qui indiquent l'ancienne emprise forestière, telle qu'elle existait au 18^{ème} siècle et jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle ;
- de haies qui s'étaient développées sur les berges des anciens étangs ou qui ont colonisé d'anciens canaux d'alimentation de moulins ; ces haies subsistent tandis que les étangs et les canaux ont plus ou moins disparu (ex : berges des grands étangs de Neuvron, encore bien en place ; berges des étangs de Gondrecourt, d'Affléville, de Norroy, de Boncourt ; canaux du moulin de Conflans) ;
- de haies développées sur d'anciens chemins structurants, menant vers un moulin ou vers un château (ex : chemin bordé d'alignements d'arbres qui reliait les châteaux de Fléville et de Gondrecourt au 18^{ème} siècle ; chemin de Wassoncourt à Fléville qui traverse un hameau disparu, longe les vestiges d'une grande villa gallo-romaine et de l'ermitage St-Eloy disparus ; chemin menant à l'ancien moulin de Neuvron ; grande voie romaine consulaire au Sud du Jarnisy) ;
- de haies ou de fossés aux emplacements ou à proximité des anciennes douves de châteaux disparus (château Champel à Olley, château de Friauville où les fossés sont bordés de vieux saules tortueux, château de Villers-aux-Bois à Saint-Marcel) ;
- d'arbres à proximité de vestiges archéologiques (ex : grande villa et vestiges protohistoriques de Fléville, nécropole protohistorique d'Olley, nécropole gallo-romaine de Bruville, mares ou haies à proximité d'anciennes tuileries du Haut Moyen Âge comme à Affléville) ou d'anciens ermitages (ex : vieux fruitier maintenu à proximité de l'ancien ermitage de la Malgré à Norroy, premier lieu ayant fait l'objet d'une mention écrite dans le Jarnisy ; bosquet à l'emplacement de la ferme disparue de Sainte-Catherine).

Lors d'un aménagement foncier, une réflexion particulière pourrait concerner ce patrimoine arboré. Il représente la mémoire du territoire (une mémoire minimale) et mérite d'être conservé. Le maintenir en place est souhaitable lorsqu'il indique une limite de bois ou d'étang, un chemin ancien structurant ou des douves de château, d'anciens canaux ou des vestiges archéologiques sous-jacents. Il peut être déplacé quelque peu en cas de besoin, lorsqu'il sert uniquement de repère paysager. Des éléments arborés peuvent également être replantés en des lieux où leur signification peut enrichir les paysages.

e) Les derniers combats avec charge de cavalerie en 1870

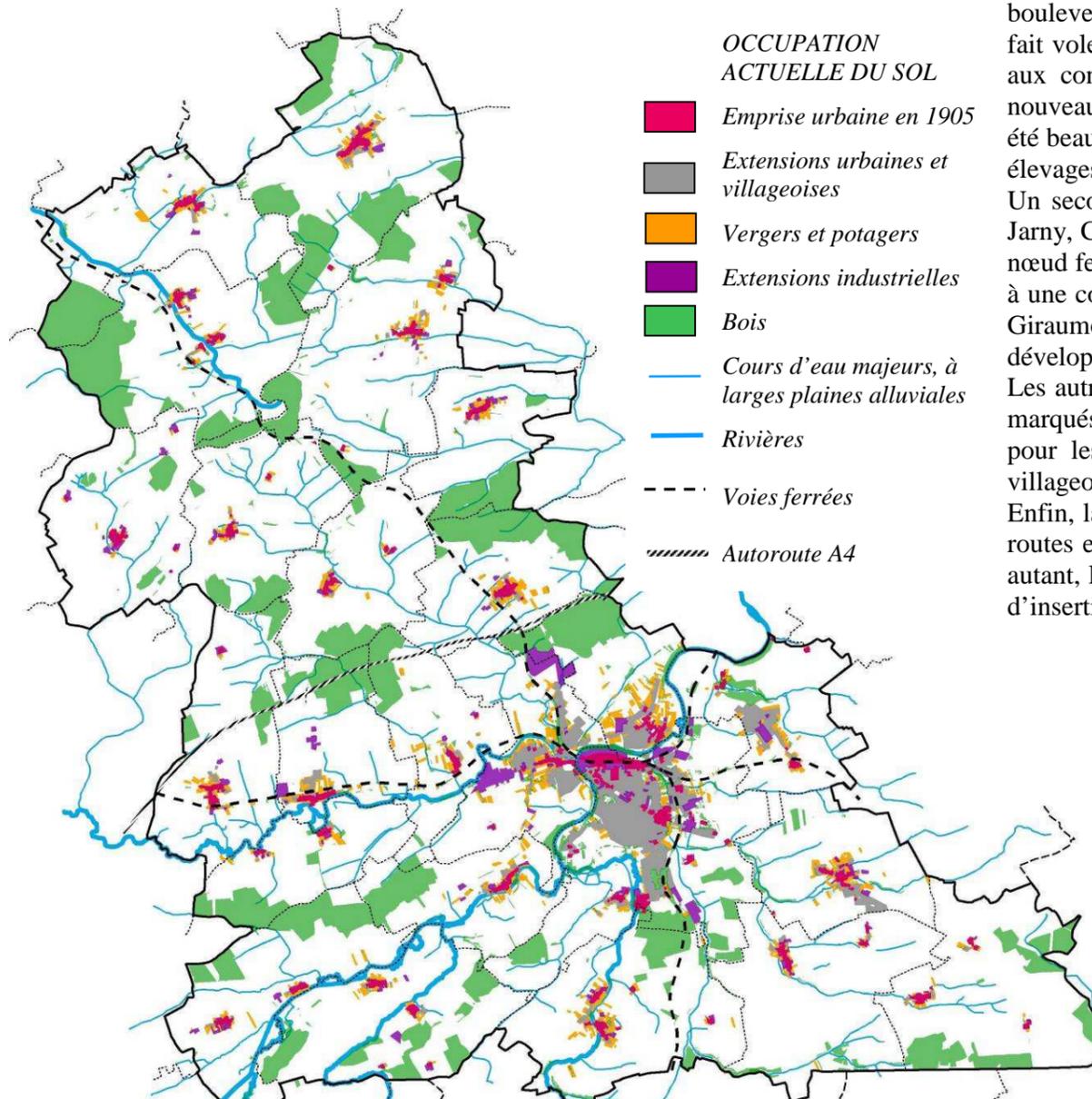
Au niveau de Grézières ont eu lieu les derniers combats avec charge de cavalerie, les techniques de guerre se modifieront radicalement par la suite. Un projet de mise en valeur des lieux est porté par les communes de Ville-sur-Yron, Bruville et Mars-la-Tour, ainsi que par le PNRL.



Jeandelize

- III - LES EVOLUTIONS RECENTES ENJEUX ET BESOINS DE GESTION

1° La structuration globale des paysages



Dans le Jarnisy, d'importantes transformations du paysage commencent à s'opérer dès les années 1850. Le premier bouleversement paysager résulte de la coupe massive des boisements entre les années 1850 et 1881 (2500 ha environ). Elle fait voler en éclat la structuration ancienne des paysages en grandes clairières. Des lambeaux de forêts subsistent toutefois aux confins des bans communaux, mais les horizons se sont ouverts et quelque peu déstructurés. Parallèlement, de nouveaux écarts agricoles ont été implantés à cette époque (une douzaine). Durant le 20^{ème} siècle, les coupes forestières ont été beaucoup plus limitées (200 ha environ). Aucun écart agricole n'a été créé jusqu'à récemment, avec la sortie des grands élevages hors des villages (37).

Un second bouleversement paysager, plus limité dans l'espace, concerne l'apparition d'un fort développement urbain à Jarny, Conflans et Labry à partir de la création des mines de fer (après l'annexion de la Moselle en 1870) et d'un important nœud ferroviaire avec triage et dépôt à Jarny. Le développement des zones résidentielles, artisanales, industrielles a conduit à une conurbation entre ces trois villages puis à la constitution d'un bourg centre actuellement en cours de restructuration. Giraumont et Doncourt, proches de cette conurbation mais restés séparés, sont également concernés par les forts développements urbains issus de cette dynamique.

Les autres villages du Jarnisy ont connu des évolutions plus mesurées. S'ils se sont tous étendus, ils sont encore fortement marqués par leur structuration paysagère traditionnelle : un noyau bâti environné de jardins et de vergers. Il en est de même pour les villages reconstruits après la première guerre mondiale. Toutefois, les évolutions de l'habitat résidentiel villageois et le développement des grands élevages en périphérie des villages tend à modifier profondément cette identité.

Enfin, la création de l'autoroute de l'Est dans les années 1970 donne lieu à une importante coupure territoriale. Autant les routes et les voies de chemin de fer pouvaient encore être franchies librement à pied (non sans quelque danger toutefois), autant, la voie autoroutière ne peut être franchie qu'au niveau des ponts (un par village). Elle pose par endroit un problème d'insertion paysagère et de nuisances sonores.

COMMUNES	Population totale 1851	Population totale 1975	Population totale 1999	Variation 1851 / 1975	Variation 1975/1999
ABBEVILLE	418	198	244	- 53%	+ 23%
AFFLEVILLE	398	162	196	- 59%	+ 21%
ALLAMONT	298	124	109	- 58%	-12%
BECHAMPS	301	92	79	- 69%	- 16%
BONCOURT	292	141	194	- 52%	+ 38%
BRAINVILLE	400	144	114	- 64%	- 21%
BRUVILLE	312	148	186	- 53%	+ 26%
CONFLANS	503	2585	2500	+ 413%	- 3%
DONCOURT	442	505	960	+ 14%	+ 90%
FLEVILLE-L.	536	192	245	- 64%	+ 28%
FRIAUVILLE	321	196	265	- 39%	+ 35%
GIRAUMONT	116	1512	1173	+ 1203%	- 22%
GONDRECOURT-A.	451	141	146	- 69%	+ 4%
JARNY	849	9283	8373	+ 993%	- 10%
JEANDELIZE	420	357	378	-15%	+ 6%
LABRY	435	1342	1578	+ 209%	+ 18%
MOUAVILLE	210	62	58	- 70%	- 6%
NORROY-LE-SEC	651	421	370	- 35%	- 12%
OLLEY	426	315	212	- 26%	- 33%
OZERAILLES	346	124	134	- 64%	+ 8%
PUXE	175	99	104	- 43%	+ 5%
SAINT-MARCEL	192	105	147	- 45%	+ 40%
THMERVILLE	212	103	86	- 51%	- 17%
VILLE-SUR-YRON	390	209	293	- 46%	+ 40%
TOTAL	9094	18 560	18 144	+ 104 %	-2%

L'évolution de la population, présentée dans le tableau ci-contre, sous-tend maintes évolutions paysagères :

- le maximum démographique dans les villages en 1851, correspond à une période de forte pression agricole, même si celle-ci n'a pas été le seul moteur des défrichements forestiers, importants à cette époque ;
- l'augmentation de la population (souvent d'origine polonaise ou italienne) qui a accompagné le développement des mines de fer et de l'activité de fret ferroviaire, a entraîné la création d'une conurbation entre Jarny, Conflans et Labry ; l'arrivée massive de population active dans les années 1950 dans ces trois communes se traduit aujourd'hui par un taux important de population de plus de 60 ans ;
- l'exode rural parallèle à l'essor industriel a provoqué une phase de délabrement dans les villages, encore perceptible aujourd'hui même si les réhabilitations se multiplient ;
- plus récemment, la croissance démographique a repris dans plus de la moitié des villages, phénomène susceptible de se développer en raison de la proximité de l'agglomération de Metz ; la maîtrise de la qualité des développements résidentiels dans les villages devient indispensable.

2° Les évolutions des paysages bâtis

a) L'apparition d'une vaste conurbation entre Conflans, Jarny et Labry

Les zones d'activité, commerciales et industrielles, se développent. Leur qualité paysagère, leur insertion dans l'environnement posent question, notamment à partir des itinéraires de promenade en milieu rural.



Conflans



Boncourt vers Conflans



Labry vers Jarny



Conflans

Les coupures vertes sont devenues rares dans l'agglomération Conflans-Jarny-Labry.

Des cités ouvrières d'ambiances diverses ont été développées dans les premières décennies du 20^{ème} siècle.



Droitaumont

Les paysages urbains de la conurbation ont fait l'objet d'une étude de mise en valeur particulière. Aussi, ils ne sont qu'évoqués dans le plan de paysage mais non analysés. En revanche, la qualité paysagère de l'interface entre les zones résidentielles, industrielles et commerciales de l'agglomération et le monde rural environnant entre dans le champ de l'étude. Elle peut être traitée de la même façon que l'insertion paysagère d'une industrie isolée en milieu rural ou d'un lotissement villageois.

Alors que la structure de l'habitat était quasiment stable entre la fin du 17^{ème} siècle et le milieu du 19^{ème}, elle a commencé à se modifier à la fin du 19^{ème} siècle avec le développement des mines de fer et du transport par rail après l'annexion de la Moselle en 1870. En 1950, l'habitat de Jarny et celui de Conflans se rejoignent de part et d'autre de l'Yron. De vastes zones de jardins ouvriers créent des trouées vertes au sein des cités ouvrières. Après 1950 et jusqu'à aujourd'hui, l'habitat s'est densifié et étendu. Une évolution architecturale des lotissements peut être constatée selon leur époque de construction. Les grandes zones de jardins ouvriers ont disparu, mais des petits potagers attenants à l'habitat individuel subsistent dans la quasi-totalité des cités ouvrières.

L'extension urbaine et la diversification des services se sont poursuivies même après la fermeture des mines de fer et malgré la diminution de l'activité de fret à la gare de Jarny, ainsi que la diminution de la population. En effet, la démographie a chuté pour les communes de Jarny, Conflans et Giraumont. Le nombre des personnes âgées a augmenté de façon très importante à Conflans (+ 100%) et à Jarny (+ 62%), obligeant les collectivités à des politiques urbaines adaptées, telles que la construction de nouveaux quartiers pour accueillir de jeunes ménages.

Ainsi, l'extension de l'agglomération se poursuit, avec la construction d'une piscine, d'une salle de sport et de 140 logements individuels et collectifs. Une bonne liaison de ce nouveau quartier avec son environnement proche, en l'occurrence le ruisseau du Rougeval bordé de prés et de vergers plus ou moins en friche, est à rechercher. Un second pôle d'extension est localisé à la « Poudrière », au Sud de Jarny, hors des zones concernées par les risques d'effondrement des anciennes galeries de mine. Dans ce cas également, la proximité de l'Yron et de ses zones humides aux paysages particuliers peut apporter des espaces de promenade appréciés. Par ailleurs, des programmes importants de requalification urbaine sont en cours : aménagement de la traversée de Jarny ; acquisition foncière dans le centre de Conflans situé en zone inondable et à risque d'effondrement, en vue d'un projet de restructuration cohérent ; à plus long terme, création d'une voie de contournement du centre de l'agglomération par le nord (25000 véhicules par jour actuellement).

Face aux pressions urbaines qui affectent les terrains en périphérie de l'agglomération Conflans-Jarny-Labry, d'anciens prés, jardins et vergers sont abandonnés à la friche.



Jarny



Jarny



Friaucourt

L'extension urbaine se poursuit avec la création de lotissements, marqués par des aménagements d'espaces publics plus ou moins conviviaux, par des architectures parfois peu cohérentes, une couronne verte réduite.

2° Les évolutions des paysages bâtis

b) Le développement des zones d'activité et des infrastructures

La plupart des zones d'activité sont situées en prolongement de la conurbation.

Les anciennes mines de fer ont été partiellement démolies, quelques bâtiments accueillent d'ores et déjà de nouvelles entreprises d'autres sont en attente d'une réhabilitation et d'une nouvelle affectation. Très souvent, le patrimoine arboré, notamment des alignements de tilleuls ou de marronniers, ont été conservés dans les nouveaux aménagements. En effet, la conservation et la réutilisation des anciens bâtiments à l'architecture caractéristique et de forte qualité esthétique est à rechercher, de même que la mise en valeur du patrimoine arboré associé.

Un projet de valorisation, porté par le comité de quartier et d'anciens mineurs, est en cours de réflexion en ce qui concerne l'ancienne mine de fer de Droitaumont. Le domaine industriel a été conservé même si la plupart des édifices a été démolie. Il subsiste les bâtiments d'accueil, la grille de clos suivie d'un alignement de tilleul, un bâtiment administratif transformé en logement, deux bâtiments industriels rachetés par l'EPFL en vue de leur requalification, des dépôts de minerai, le ballaste en surélévation de l'ancienne voie de chemin de fer, une grande mare et un lieu de rencontre et de baignade près de l'Yron. Des bénévoles ont entrepris de nettoyer ce site, de le protéger contre des dépôts sauvages (création d'un bourrelet de terre), de créer un sentier de découverte du site industriel. Ils souhaiteraient poursuivre leur projet en renforçant le rôle d'accueil et de loisirs du site. Plusieurs projets sont évoqués : musée de la mine avec exposition itinérante, création d'une salle des fêtes, création d'activité ludiques pour les enfants, ...

Une zone commerciale a été développée à l'entrée ouest de Conflans. Une charte architecturale et des aménagements végétaux sont encore attendus. Notamment, les plantations arborées prévues à l'origine en périphérie de la zone et devant assurer sa bonne insertion dans les paysages ruraux environnants, n'ont pas encore été implantés.

Un Centre d'Enfouissement Technique des déchets s'étend le long de la route D15 dans le secteur Nord de Conflans. Le traitement des déchets produit de la chaleur utilisée pour le chauffage d'équipements publics. La discrétion paysagère du CTE est nécessaire par rapport aux quartiers résidentiels proches et par rapport aux itinéraires de découverte. Il peut rester visible à partir de points de vue situés en hauteur, tel que le lieu dit Justice à Conflans, car il n'est pas inutile de s'interroger sur les modes de fonctionnement de notre société.

Une entreprise de production d'engrais azotés classée Seveso, de même type que l'entreprise AZF de Toulouse, est implantée à Jeandelize. Elle constitue une source de nuisances sonores et olfactives, elle émet beaucoup de poussière. La diminution du stockage des produits a été exigée afin de diminuer les risques. Mais ceux-ci restent élevés. Cette usine est peu intégrée dans son environnement et se perçoit aisément des environs. La haie de résineux n'est pas le meilleur moyen de l'insérer dans le paysage, puisqu'elle se marque elle-même en rupture d'identité avec son environnement. La présence d'un verger de plein vent de la route anciennement N3, en revanche, améliore son insertion et mérite d'être conservée.

L'autoroute A4 reliant Metz et Paris a été construite en 1975. Elle traverse les communes d'Olley, Jeandelize, Abbéville-lès-Conflans et Labry. Son insertion paysagère et ses nuisances sonores posent surtout problème à Olley (perception depuis le village, depuis les berges de l'Orne et depuis des hauteurs intéressantes pour la découverte) et à Abbéville (perception à partir d'un lieu de loisirs majeur pour la commune au niveau du beau pont en pierre de taille datant du 18^{ème} siècle, lieu susceptible d'accueillir un petit étang. Aucune plantation arborée n'a accompagné cette voie lors de sa traversée des zones agricoles dénuées de boisements.

Besoins de gestion

Différentes interventions visant à améliorer l'insertion paysagère de ces équipements industriels et routiers sont attendues, ainsi que la mise en valeur du patrimoine industriel hérité des mines de fer.



Un verger contribue davantage à l'insertion paysagère d'un bâtiment industriel qu'une haie de résineux étrangère au milieu. Au-delà de la végétalisation de la zone d'activité, une réflexion sur le patrimoine arboré présent dans les espaces agricoles environnant est nécessaire.



La discrétion du Centre d'Enfouissement Technique des déchets est nécessaire à proximité des quartiers résidentiels, sa visibilité peu inviter à la réflexion sur notre société à partir de point de vue en hauteur (ex : au lieu-dit Justice de Conflans).



L'accompagnement végétal de l'autoroute A4 est absent.

2° Les évolutions des paysages bâtis

b) La réhabilitation des noyaux anciens des villages progresse

Dans le Jarnisy, les villages portent la trace architecturale depuis le 15^{ème} siècle, ce qui est exceptionnel en Lorraine. Si la plupart des villages résulte de la lente évolution de l'architecture rurale au cours des siècles, certains ont été façonnés par une histoire plus récente. Ainsi, les villages d'Aix et de Gondrecourt ont été rebâti, pour une bonne partie, en 1920 après les destructions de la guerre de 1914/1918. Les débris des maisons détruites reposent sur la décharge près de l'étang au niveau de l'ancien moulin. Leur style particulièrement cohérent est caractéristique de cette époque de construction, et apparaît, de façon plus ponctuelle, dans d'autres villages. L'urbanisme de Giraumont est hérité de la première vague d'industrialisation du secteur au début du 20^{ème} siècle.

Les villages du Jarnisy, comme souvent en Lorraine, ont connu une période d'abandon et de délabrement suite à l'exode rural qui a accompagné le développement des pôles industriels proches, à l'appauvrissement des communes et à la dévalorisation de l'architecture rurale.

Actuellement, ce mouvement s'est inversé. Les logements anciens vacants sont en diminution, la plupart des communes encouragent la réoccupation du bâti ancien avant d'autoriser les nouvelles constructions. Les nouveaux propriétaires de maisons anciennes ont à cœur de les rénover selon leur identité et bénéficient souvent des conseils des élus locaux, du CAUE ou de l'Architecte des Bâtiments de France (conseils possibles même hors zones de protection de monuments historiques).

Les Communes s'attachent à mettre en valeur les usoirs : conserver ou reconquérir l'ouverture de ces espaces publics, les réaménager selon les nécessités de la vie actuelle (pelouses qui mettent particulièrement cet espace en valeur ; stationnement sur concassé, sur dallage ou sur béton teinté avec plaquettes de pierre locale, suffisamment grands pour éviter le stationnement sur les pelouses ; parfois plantation d'arbres d'alignements ; autorisation communale indispensable à toute intervention sur l'usoir ; entretien de l'usoir par un ouvrier communal, une entreprise de paysagiste ou les habitants ; mise en valeur de lavoirs, fontaines et puits, ...). L'enfouissement des réseaux aériens est souhaité et mis en œuvre lorsque les problèmes liés à son coût ont été résolus (ex : à Ville-sur-Yron, à Labry, à Brainville, avec aide financière de l'Union Européenne, du Syndicat Départemental d'Electricité). Certaines communes attendent la réalisation des travaux sur les réseaux d'eau avant de réaménager les usoirs, délais parfois long en raison de la surcharge de travail du Syndicat des Eaux du Soiron, chargés des ces travaux (ex : Mouaville, Friaucourt). La plupart des communes disposent encore de l'ancienne maison du berger, qu'elles louent ou revendent à des particuliers et dont elles veillent à la mise en valeur (ex : Ozerailles, Thumerévill). Même en l'absence de Plan Local d'Urbanisme, certains élus municipaux n'hésitent pas à conseiller les propriétaires pour une réhabilitation dans le respect de l'identité du village (porte de grange en bois, transformation d'une ouverture).

Malgré les bonnes volontés, ces démarches de réhabilitation posent divers problèmes. Lorsqu'une construction est trop délabrée, la démolition devient inévitable (financements européens encore disponibles pour ce type de travaux). Dans toute la mesure du possible, les élus veillent alors à la récupération des tuiles creuses, des linteaux de porte ou des encadrements de fenêtre. Mouaville, par exemple, a transmis des encadrements à l'Ecomusée d'Azanne.

L'entretien des châteaux ou des maisons les plus anciennes posent un problème particulier de coût. La recherche d'investisseurs dans le cadre d'un projet de reconversion devient indispensable et représente d'importants efforts, généralement laissés à la bonne volonté d'un particulier ou d'un élu. Les travaux de réhabilitation, souvent réalisés par petites tranches, ne sont pas soutenus par des emprunts à taux aussi avantageux que la construction. Une OPAH pourrait palier, en partie, à ce problème, mais elle est actuellement terminée, son prolongement n'est pas envisagé.

Certaines constructions anciennes ont été réhabilitées en méconnaissance de l'identité locale : fenêtres plus larges que hautes, traitement de façade trop différent des techniques traditionnelles (ex : coloris blancs, texture trop bosselée, moellons détournés de ciment gris), rajout de balcon en façade, portes de plastic blanc, toitures noires ou en tuiles mécaniques, parfois en tuiles romaines mais de coloris trop claire pour ce qui est généralement utilisé dans la région, etc

Besoins de gestion

Même si la mise en valeur des noyaux anciens des villages selon leur identité spécifique apparaît généralement contraignante aux habitants, les travaux faits en ce sens sont appréciés. Ils méritent d'être poursuivis et encouragés, par une sensibilisation sans cesse à renouveler, par des conseils aux particuliers et aux entreprises de travaux, par le règlement des PLU, autant que possible également par des incitations financières. Ces recommandations valent également pour l'entretien des poiriers palissés, en forte diminution, mais dont une vingtaine subsiste. Avec les rosiers et les glycines palissés, ils sont typiques de l'identité villageoise lorraine.



La réhabilitation des noyaux anciens des villages est en cours. Des conseils pour le respect de l'identité architecturale locale sont nécessaires.



Une intéressante construction du 16^{ème} siècle a progressivement disparu à Ville-sur-Yron, malgré les efforts de la municipalité. Or, il est important de conserver la trace de l'histoire dans l'architecture villageoise.



D'importants besoins de réhabilitation subsistent.

2° Les évolutions des paysages bâtis

c) Les extensions résidentielles des villages : un retour récent à l'identité architecturale lorraine

Une demande de construction résidentielle forte apparaît dans le Jarnisy. L'expansion des zones bâties est générale, même lorsque la population d'un village est en baisse. Globalement pour la Communauté de Communes, les surfaces bâties ont été multipliées par 2,7 depuis un siècle. Les extensions résidentielles sont massives à Doncourt, en raison de la proximité de Metz, ainsi qu'à Boncourt, Labry et Friaucourt dans la proximité de Jarny. Ces communes se sont agrandies de lotissements à l'urbanisme relativement dense. Mais la demande de terrain à bâtir concerne toutes les communes du Jarnisy. Ainsi, Béchamps est attrayante car située à mi-chemin entre les bassins d'emplois de Metz-Thionville et de Verdun. Des lotissements de plus petite taille ont été créés à Porcher, Norroy, Fléville. D'autres sont en projets, tels qu'à Olley, Thumeréville et Norroy. La plupart des communes veille à accueillir de nouvelles populations de façon progressive, en autorisant la construction dans les dents creuses du vieux village et de façon mesurée en prolongement du noyau ancien. Leur souhait est de conserver l'ambiance villageoise (ex : Ville-sur-Yron, Saint-Marcel, Ozerailles, Bruville) tout en recherchant l'équilibre démographique et en permettant aux jeunes du village de s'installer.

Les constructions plus récentes font une référence plus forte que dans le passé à l'identité architecturale lorraine, même hors contraintes d'urbanisme. Après les années 1960, où se sont développées des constructions selon des plans types standards (toits à un ou à quatre pans, façades blanches, fenêtres plus larges que hautes, résineux dans les jardins, etc.), un retour progressif aux constructions marquées par l'identité régionale se développe. Ce phénomène spontané est observable même dans les villages dépourvus de PLU. Des maisons à toit à deux pentes font leur apparition, avec couverture de tuile romaine, faîtière parallèle à la voie, généralement à un niveau, encadrements peints, parfois encadrements de pierre (à l'esthétique toutefois très variable), à linteau droit, arqué ou délardé. La qualité de l'urbanisme dépend généralement de la volonté et du temps de persuasion que les élus chargés de l'urbanisme peuvent consacrer aux futurs constructeurs. Dans la plupart des villages, les élus souhaitent que le nouveau quartier ne soit pas trop dense, que des jardins lanierés occupent l'arrière des maisons. La présence de jardinets à l'avant des maisons, côté rue est plus problématique. Tout en reconnaissant l'apport des usoirs à la qualité de l'urbanisme villageois, la mise en place de règlement de lotissement conformes à cet objectifs soulève de multiples questions (comment interdire de clore l'espace devant la maison, quel type de végétalisation, comment organiser les circulations douces, quel part d'espace relève de l'entretien communal, ...).

Plusieurs villages se sont dotés dès à présent d'un PLU, soit en raison des pressions urbaines auxquels ils doivent faire face (Doncourt), soit pour disposer d'outils adaptés à la préservation de l'identité architecturale du noyau ancien des villages et à la qualité des extensions (cohérence, référence à l'identité locale, ...). C'est le cas d'Abbéville, de Ville-sur-Yron, de Boncourt, mais également d'Olley dont le PLU est en cours, ainsi que de Brainville, Thumeréville ou Bruville qui s'interrogent sur l'opportunité de mettre en œuvre une carte communale ou un PLU.

Le maintien d'une ceinture verte autour des nouveaux quartiers est généralement attendu (jardins à l'arrière des maisons, vergers en fond de jardin, chemin de ceinture bordé d'espace vert, ...). Le rejet des clôtures en haies de thuyas est quasi général au profit de haies de feuillus, soit fleuries, soit en référence aux paysages ruraux environnants. La cohérence architecturale du nouveau quartier est généralement souhaitée, en matière de hauteur, de coloris, d'orientation des constructions et d'orientation des faîtières.

Besoins de gestion

Face aux pressions résidentielles dans le Jarnisy, relativement proche des pôles d'emplois de Metz-Thionville et de Verdun, une bonne répartition des pressions urbaines sur l'ensemble des villages est à rechercher, dans le respect de leur identité et des perspectives pittoresques. La qualité de ces extensions nécessite souvent une forte implication communale. La possibilité pour les communes de disposer de réserves foncières aux emplacements propices à l'extension villageoise est à rechercher, notamment à l'occasion des aménagements fonciers.



Labry

Certaines constructions sont peu insérées dans le tissu villageois, par les coloris, les matériaux de façade ou l'orientation des faîtières des toitures, ...



Mouaiville



Friaucourt



Thumeréville



Mouaiville



Olley

La référence architecturale à l'identité lorraine a tendance à se développer : faîtière parallèle à la voie, décrochements de toitures et de façades, ...



Friaucourt



Doncourt

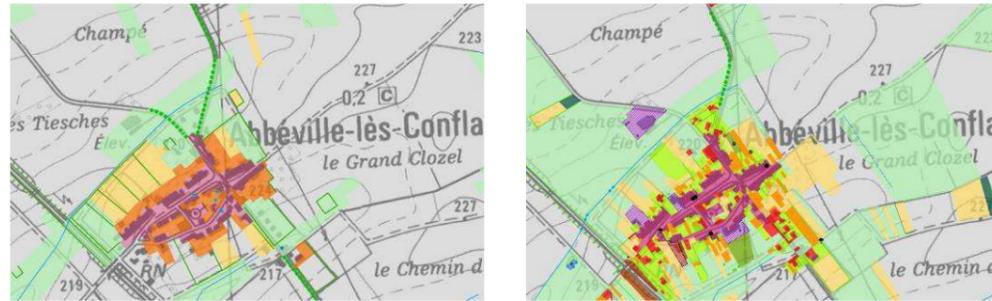
Les nouveaux lotissements sont souvent dépourvus de couronne verte. Les ambiances de rues sont variables, parfois très minéralisées, parfois striées de haies de thuyas.



Doncourt

3° Les évolutions de la couronne verte des villages

a) Les potagers et vergers traditionnels : des espaces en mutation



- Emprise bâtie en 1905
- Nouvelle construction
- Potager
- Verger
- Prés
- Haie
- Jardin d'agrément
- Jardin peu entretenu
- Plantation de résineux

Les anciens jardins potagers et les vergers sont toujours présents en périphérie des villages, mais leur taille a souvent été réduite au profit de jardins d'agrément avec pelouse fleurie.



Les potagers sont riches sur le plan des savoir-faire, de la biodiversité et des paysages. Le potager décoratif est une vieille tradition du 16^{ème} siècle, qui a reçu ses lettres de noblesse avec le « Potager du Roi », créé par le jardinier La Quintinie à la demande de Louis XIV.



Vergers, ruchers, basses-cours, petits élevages : les espaces péri-villageois sont propices aux loisirs ruraux.

Les jardins d'agrément se développent, tandis que les anciens potagers et vergers rapetissent.



Les haies de thuyas ne sont pas adaptées en limites de vergers. Elles renforcent les zones d'ombre et d'humidité, et ne sont pas propices aux auxiliaires de culture.



En 1905, tous les villages étaient bordés de potagers, ponctués de fruitiers. Les chènevières (champs de chanvre) étaient situées dans cette proche couronne villageoise ainsi que des mares pour le rouissage des tiges de chanvre lorsqu'il n'y avait pas de ruisseau à proximité. Des vergers à haute tige complétaient ce dispositif (quetsche, prunier, cerisier, pommier, poirier, mirabellier, ...). Les cultures céréalières, ne demandant pas un travail quotidien, étaient plus éloignées, tandis que les bois s'étendaient à la limite du ban communal. Cette structure paysagère s'est globalement maintenue.

Les espaces péri-villageois constituent un espace privilégié pour des loisirs spécifiques au monde rural : les potagers et les vergers à hautes tiges sont encore bien présents ; des chevaux ou des chèvres, parfois au piquet, y pâturent ; des petites basse-cour, des ruchers et quelques mares diversifient ces espaces, créent un environnement riche, expression de multiples savoir-faire. Les prés-vergers péri-villageois constituent un espace tampon entre les grandes parcelles dénudées des labours et les lieux d'habitat. Leur patrimoine arboré protège du vent, leurs prés retiennent les particules de terre emportées par le ruissellement.

Mais les espaces péri-villageois sont soumis à de fortes mutations. Les anciens jardins potagers sont progressivement grignotés par le développement résidentiel, par les espaces agricoles et par l'extension des fermes. En 1905, ils occupaient approximativement 146 ha (cultures vivrières de plein champ non comptées). En 2005, ils représentent 70 ha dans les villages. Alors qu'il y a 50 ans encore, le potager fournissait l'essentiel des légumes pour une famille, aujourd'hui, ces produits sont en vente en quantité suffisante et à des prix relativement abordables. Face à l'évolution des modes de vie, les potagers subsistent pour une production complémentaire et de loisirs, mais leur surface a été fortement réduite. Il en est de même en ce qui concerne les vergers. Leur surface s'est développée durant les années 1950. Les arbres fruitiers vieillissent, mais produisent encore suffisamment pour les besoins d'une famille actuelle. Les savoir-faire concernant la taille des arbres, le traitement du sol à son pied, le remplacement des arbres morts font souvent défaut aux nouvelles générations, parfois issues du monde urbain. La fauche des petites parcelles de prés sous les vergers pose souvent problème. Des résineux font leur apparition en remplacement des fruitiers. Des haies de thuyas bordent certains vergers, y occasionnent de l'ombrage et de l'humidité préjudiciables à une bonne fructification. Parallèlement, les jardins d'agrément, avec pelouses et fleurissement, se sont développés (102 ha en 2003), tandis que 11 ha d'anciens potagers apparaissent abandonnés (selon l'analyse de la photo aérienne de 2003 dans le cadre du SIG utilisé pour l'analyse paysagère).

L'entretien d'un potager reste une pratique vivace dans les anciennes cités ouvrières de l'agglomération Conflans-Jarny-Labry et de Giraumont. Les parcelles potagères attenantes aux habitations y représentent approximativement 30 ha aujourd'hui. Développées dans le cadre d'une industrie paternaliste du début du 20^{ème} siècle, où la production légumière permettait aux ouvriers de vivre plus sainement tout en permettant au patron de les payer moins, elles correspondent finalement à une pratique de loisirs appréciée. Ces jardinets donnent lieu à des paysages multiformes tout en étant d'une grande cohérence. Ils sont à la source de relations sociales riches, et de savoir-faire élaborés. Nombreux sont les jeunes qui, au contact des anciens, ont conservé des connaissances à ce sujet, comme l'on montré les réunions en communes.

Besoins de gestion

Les jardins laniérés à l'arrière des maisons font partie de l'identité villageoise du Jarnisy. Les habitants rencontrés lors des réunions communales ont exprimé leur attachement à cette forme urbaine, qu'ils souhaitent prolonger dans les nouveaux quartiers. Des solutions sont à développer pour faciliter leur entretien dans le contexte social actuel (ex : développer des vergers à bois noble tel que le noyer). Le Conseil Général subventionne à hauteur de 30% un maximum de 30 arbres par famille afin d'entretenir cet élément fondamental de l'identité lorraine. La présence des potagers avec leurs carrés de légumes bordés de fleurs, complétés par des vergers à haute tige, apporte une richesse paysagère irremplaçable aux villages, sous-tendue par une forte diversité biologique et une multitude de savoir-faire. Les modalités de leur pérennisation seraient à imaginer (association des jardiniers amateurs ou de propriétaires de vergers, nouvelle tentative de créer un jardin potager social ou décoratif, sensibilisation selon diverses modalités. ...).

3° Les évolutions de la couronne verte des villages

Les chemins de ceinture servent à de multiples usages.



La transparence des clôtures permet la découverte de la diversité des paysages de jardins et de vergers.



Les haies et fossés en limites de jardin sont une forme ancienne de clôture.



Des ruelles relient, ça et là, la rue aux chemins de ceinture.



Les murets sont fréquents dans les villages à l'est du Jarnisy, aux sols plus pierreux.



Un mur de pierre est moins monotone qu'un mur de ciment.

b) La découverte des potagers et des vergers dépend de la présence de chemins de ceinture, de ruelles et de la qualité des clôtures

Les richesses paysagères liées aux potagers et aux vergers se découvrent à partir des routes d'accès au village, mais souvent aussi à partir des chemins de ceinture, existants anciennement ou réimplantés à l'occasion d'un remembrement. Des ruelles (aussi appelées venelles) permettaient l'accès à l'arrière des jardins et au bord des cours d'eau lorsque ceux-ci les longent. Ces chemins permettent la découverte de l'arrière des jardins et des maisons, sur tout ou partie du village (ex : Abbeville, Ville-aux-Pré, Thumeréville, Olley, Norroy, Friaucourt, Allamont, Puxe, Fléville-Lixières, ...). Chaque cheminement offre une ambiance particulière selon la conformation des lieux : à Doncourt, un espace remarquable prolonge le vieux village sur un petit éperon entre les ruisseaux du Rougeval et du Tagnon ; à Jeandelize, le chemin de ceinture est situé entre les jardins et l'Orne ; etc. Le caractère agréable et sécurisant de ces cheminements est largement reconnu. Les mamans avec enfants en bas âge, les personnes âgées, les enfants s'y promènent en toute sécurité. Mais les chemins de ceinture ne sont pas toujours aisés à mettre en œuvre, car ces itinéraires sont parfois bloqués par des parcelles partiellement bâties (ex : à Saint-Marcel, Brainville).

La qualité de la découverte à partir du chemin de ceinture dépend, en grande partie, de la transparence des clôtures.

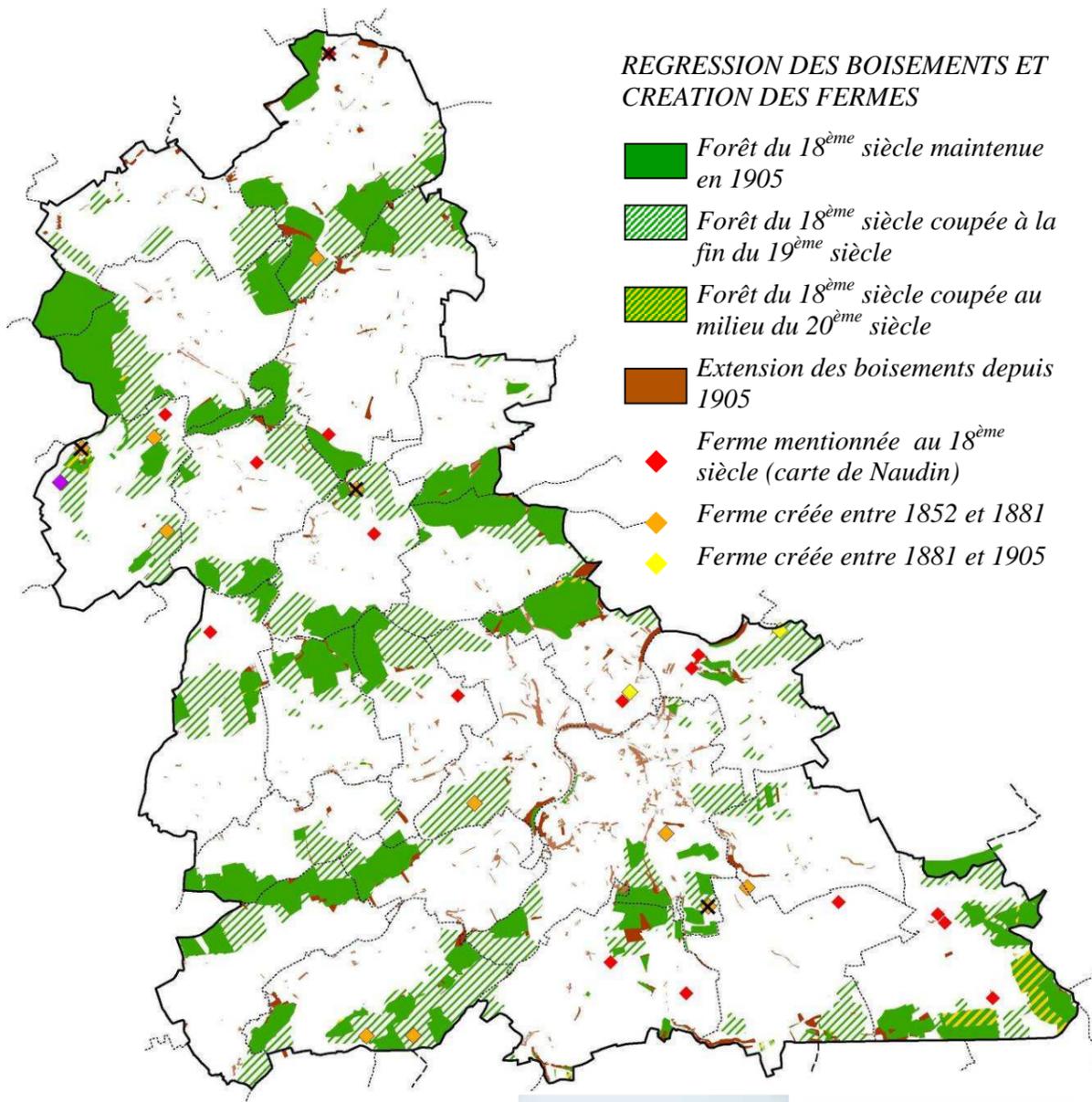
Les grands potagers traditionnels sont généralement clos de grillages bas, très discrets, souvent ouverts par des portes en fer forgé aux motifs simples et différents les uns des autres. Les clôtures des jardins d'agrément ont d'autres références paysagères. Les haies de thuyas et les murs enduits de ciments sont particulièrement préjudiciables. L'implantation d'une haie de feuillus sur une partie seulement du jardin permet de concilier la recherche légitime d'intimité avec le maintien de la vue vers une partie du jardin, ses pelouses, verger et petit potager.

Dans la plupart des villages du Jarnisy, les clôtures anciennes en limite des jardins étaient constituées de palissades de bois doublées de fossés, comme cela est encore mentionné sur certains plans terriers de l'abbaye de Gorze en 1749. De telles formes de clôtures sont devenues rares. A Allamont, une haie vive doublée d'un fossé délimite encore la zone d'habitat et ses jardins. Dans quelques villages à l'est du Jarnisy, les clôtures étaient fréquemment constituées de murets de pierre, jointoyés à la chaux, plus ou moins enduits. On en trouve encore à Norroy, notamment le long de la Rue des Jardins, à Thumeréville, Labry, Doncourt (la réhabilitation des murs de clos et de soutènement est programmée), Saint-Marcel, Bruville et Olley..

Besoins de gestion

Les chemins de ceinture sont toujours très appréciés des habitants. Des attentes sont exprimées à leur sujet (ex : Béchamp, Saint-Marcel, Brainville). La réalisation d'un aménagement foncier peut être l'occasion de les créer ou de les compléter. Certains chemins de ceinture sont entretenus par les agriculteurs, faisant partie des chemins de l'Association Foncière. Leur nettoyage des dépôts de gravas ou de déchets pose problème.

Ni les haies de thuyas, ni les murs hauts enduits de ciment ne sont souhaitables le long des jardins. Les thuyas ne sont pas conformes à l'identité végétale des paysages ruraux, ils sont préjudiciables à la qualité paysagère, à la richesse biologique des jardins et à la viabilité des plantes proches. Souvent atteints de maladies, ils perdent leurs aiguilles et doivent être rapidement remplacés. Les règlements de PLU peuvent les interdire. Les murs de ciment sont peu attrayants. Les murets de pierre sont délabrés en maints endroits.



REGRESSION DES BOISEMENTS ET CREATION DES FERMES

- Forêt du 18^{ème} siècle maintenue en 1905
- Forêt du 18^{ème} siècle coupée à la fin du 19^{ème} siècle
- Forêt du 18^{ème} siècle coupée au milieu du 20^{ème} siècle
- Extension des boisements depuis 1905
- Ferme mentionnée au 18^{ème} siècle (carte de Naudin)
- Ferme créée entre 1852 et 1881
- Ferme créée entre 1881 et 1905

La ferme de Hagny comporte encore un bâtiment marqué par l'architecture du 18^{ème} siècle. Un chronogramme comporte le T des Templiers.



La ferme de Neuvron, déjà présente au 18^{ème} siècle, a été agrandie d'un vaste bâtiment en 1876.



La ferme de la Serpe, bâtie en 1860, pourrait constituer un intéressant centre équestre. Quelques chevaux y sont actuellement hébergés.



4° Les évolutions des paysages agricoles

a) Une importante extension des terres agricoles à la fin du 19^{ème} siècle

L'observation des cartes successives du 18^{ème} siècle au 20^{ème} siècle montre une importante extension des terres agricoles à la fin du 19^{ème} siècle. D'après les relevés approximatifs des emprises forestières à la fin du 17^{ème} siècle et au début du 18^{ème} siècle sur la carte de Naudin, comparés aux emprises représentées sur les cartes de Cassini, d'Etat Major et de 1905, les forêts sont passées de plus de 6000ha dans le Jarnisy à environ 3000 ha à la fin du 19^{ème} siècle.

Le bois du Chênois, à Béchamps a été coupé à la fin du 18^{ème} siècle (soit environ 70 ha). 500 ha environ ont été coupés entre la fin du 18^{ème} siècle et 1835.

Entre 1852 et 1881, la coupe de boisements change d'échelle, puisque environ 2500 ha de bois ont été brûlés, transformés pour la plus grande partie certainement en charbon de bois afin de répondre aux besoins de la sidérurgie grandissante, tout en offrant de nouvelles terres à cultiver à une population en pleine croissance démographique.

L'emprise agricole s'est alors stabilisée, quelques grandes coupes de bois peuvent être observées après 1950, à Saint-Marcel et Béchamps, qui concernent environ 150 ha.

Il est à noter qu'actuellement, le couvert boisé du Jarnisy, tel qu'analysé sur la photo aérienne de 2003, représente près de 3500 ha, en comptant les récentes plantations de feuillus (environ 210 ha) les plantations de résineux (environ 15 ha), et le développement des friches sur les terrains pentus, humides ou proches de l'agglomération de Conflans-Jarny-Labry (soit environ 270 ha).

La création d'écarts agricoles a accompagné cette évolution.

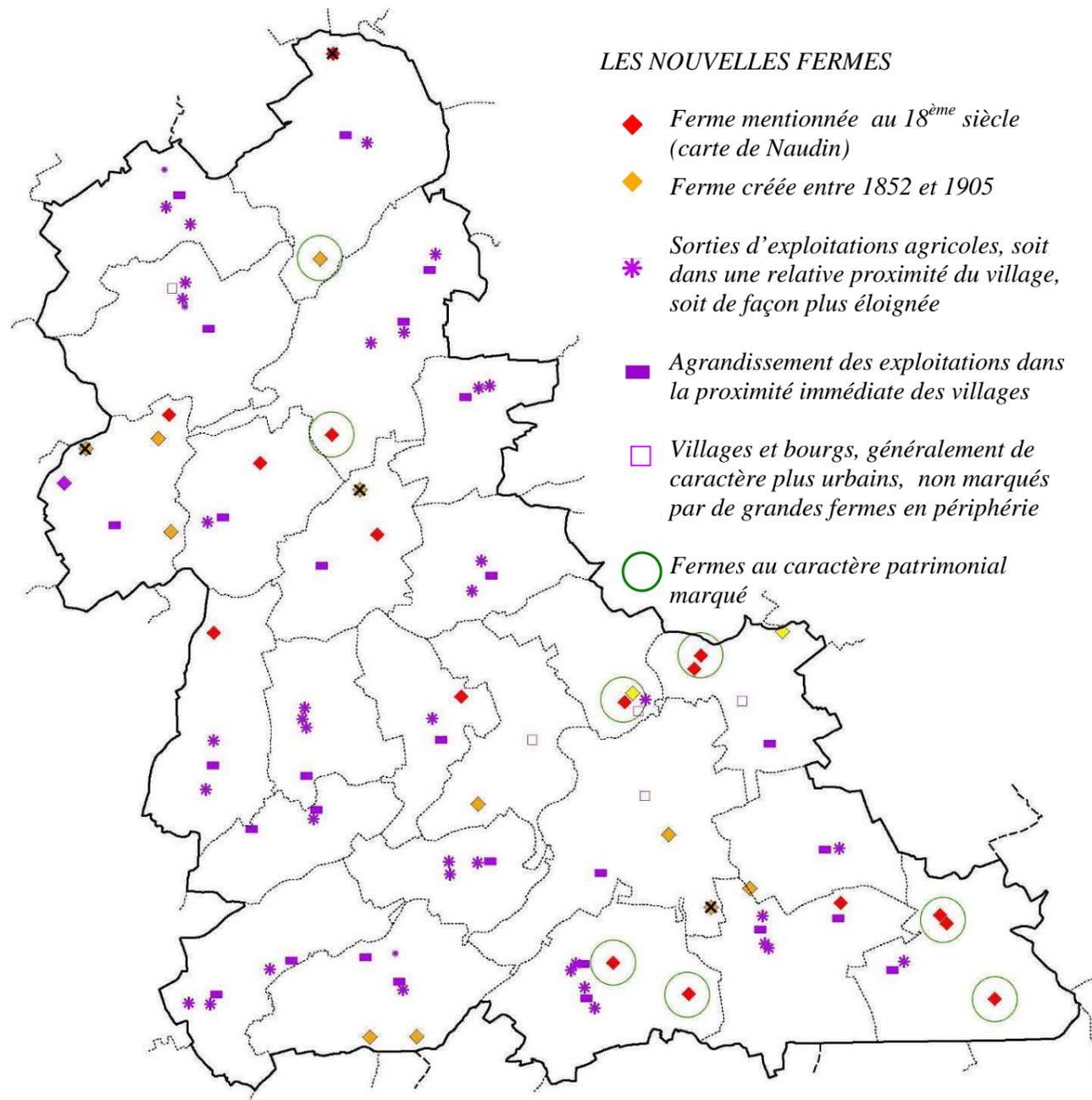
Avant le 18^{ème} siècle, les écarts agricoles étaient les suivants : Halloy à Béchamps (ancienne léproserie gérée par les moines de l'abbaye cistercienne de Châtillon, ruinée par les suédois et rebâti en 1734, l'ancien fossé a été comblé lors de l'incendie de 1976, la poutre mentionnant l'appartenance ancienne de la ferme a été récupérée), Amblemont à Mouaville (ancienne maison forte), Hagny à Fléville-Lixières (comporte la mention T des Templiers sur la porte et sur une borne dans les bois), Fiquelmont (ancien château de la Seigneurie des Fiquelmont qui avait pour dépendance le village, il comporte actuellement deux fermes dont l'une est en vente, un projet de réhabilitation est envisagé), Neuvron, Spalmail, deux fermes à Tichémont (anciennes dépendances du château), la Grange-le-Châtelet (ancien château avec dépendances agricoles mentionnées dès le 16^{ème} siècle) et Grézières à Ville-sur-Yron, Urcourt à Bruville, Caulre et Villers-aux-Bois à Saint-Marcel.

La ferme du Chênois a été créée à la fin du 18^{ème} siècle, elle appartenait aux Seigneurs de Rouvres comme en atteste la présence d'une borne avec la mention R.

La ferme du château de Moncel a été créée au début du 19^{ème} siècle, en 1832, par Emile Bouchotte, adepte des physiocrates à l'origine de la Société d'encouragement de l'agriculture. Il a soutenu le droit de désoler et d'enclorre, l'amélioration des conditions de stabulation et des races d'élevage, le drainage des terres par des drains en terre cuite, etc. A la fin du 19^{ème} siècle, 11 écarts agricoles ont été créés : Syrie (un mur entourait le bois de Syrie), La Marjolaine (elle possède une pierre de fondation de 1830, était un ancien relais de diligence avec écuries, chambres, il reste le pigeonnier) et le Haut Mont à Béchamps ; la Serpe à Norroy ; le Haut Bois à Mouaville, Bois Banny à Conflans, Sainte-Catherine et St-Etienne à Jarny, la Ferme des Forêts et Le Chênois à Brainville. Les fermes les plus petites ont disparu : le Haut Bois en 1965, ainsi que Syrie et Sainte-Catherine. La ferme de Saint-Etienne a été transformée en habitation. Le Bois Labré à Giraumont est un écart plus tardif, datant d'entre 1881 et 1905.

A noter l'intérêt de la ferme du Colombier, bien réhabilitée, qui date du 16^{ème} siècle, ferme qui appartenait anciennement à la Maison forte de Labry. Une ferme du 20^{ème} siècle est située à côté, séparée par un pré. Ces deux constructions sont chacune typique d'une époque d'architecture agricole, l'ensemble prés et bâtis méritent d'être conservés en l'état.

Besoins de gestion : La conservation de bâtiments à caractère patrimonial est indispensable sur les fermes anciennes. Outre leur valeur culturelle et paysagère, ils peuvent être un atout en cas d'accueil à la ferme (gîtes ruraux, vente directe, élevage et vente de reproducteurs de races primées par exemple).



Hameau agricole, éloigné du village, regroupant trois exploitations en GAEC à Jeandelize. Sa qualité paysagère reste encore très limitée, malgré quelques tentatives de plantations.

4° Les évolutions des paysages agricoles

b) Une vague récente de création d'écarts agricoles

Un mouvement général en France tend à la baisse du nombre des agriculteurs, et parallèlement à l'augmentation des surfaces exploitées par exploitation. Elles passent en moyenne de 88 ha en 1979 à 156 ha en 2000. Cette évolution engendre la construction de bâtiments agricoles plus vastes, les élevages sont passés d'une moyenne de 35 Vaches Laitières à une moyenne de 75 VL entre 1979 et 2000. L'agrandissement de la taille des élevages, cumulée avec la mise aux normes sanitaires, ont conduit à deux évolutions :

- le développement de grandes fermes dans les abords immédiats des villages

Les fermes peuvent occuper plusieurs maisons, ainsi que d'anciens jardins et vergers limitrophes. Des hangars attenants sont bâtis et plus ou moins intégrés selon les contraintes du lieu.

- la création de 37 écarts agricoles plus éloignés

Ils sont soit très éloignés du village comme à Jeandelize où trois exploitations en GAEC forment un hameau agricole, soit moyennement éloignés, restant encore bien perceptibles depuis les quartiers résidentiels proches.

Les bâtiments agricoles n'ont pas le même impact dans les bourgs de caractère urbains tels que Jarny, Conflans, Labry et Giraumont, dominés par les extensions urbaines et non par les sorties d'exploitations.

Avec les nouvelles réglementations sanitaires, les élevages ont du s'équiper de fosses et de fumières couvertes, souvent prégnantes dans le paysage. Actuellement, les bâtiments agricoles et les espaces de travail associés recouvrent approximativement une surface de près de 100 ha.

L'insertion paysagère est souvent problématique en raison de la taille des bâtiments, mais aussi du caractère fortement évolutif des exploitations.

Toutefois, des initiatives tendent à se développer pour améliorer cette situation :

bardage ou portes de hangars en bois, plantation de fruitiers le long d'une façade, fleurissement des abords, intégration d'une fumière ou d'un silo dans un couvert de lierre ou dans un talus fleuri, plantation d'une haie ou d'alignements d'arbres, d'un poirier palissé, d'une vigne ou d'une glycine sur une façade, etc. Avec la création d'une unité de méthanisation des fumiers, les fosses et les fumières pourraient ne plus être nécessaires.

Les anciens écarts agricoles ont souvent conservé une partie de leur bâti patrimonial.

Celui-ci peut être encore bien visible et donner lieu à des perspectives pittoresques comme à La Grange-le-Châtelet et à Grizières à Ville-sur-Yron, dans les fermes de Tichémont, à La Serpe à Norroy, à Hagny à Fléville, à Villers-aux-Bois à Saint-Marcel. Parfois, il est davantage masqué par les nouvelles constructions et ne se perçoit que sur une face (ex : Spalmail, Fiquelmont, Amblement, Neuvron).

Besoin de gestion

De multiples initiatives pour l'insertion paysagère des bâtiments agricoles ont été mises en œuvre, soit par les exploitants, soit par les communes en ce qui concerne les bâtiments insérés dans le tissu villageois. Il est souhaitable de concevoir la qualité paysagère de l'exploitation en parallèle à son fonctionnement : localisation, implantation dans le site, matériaux et coloris, lieux de rangement, aménagement végétal aux environs, entretien, ... Le service environnement de la Chambre d'agriculture et le CAUE accompagnent les exploitants dans cette démarche. Les propositions du plan de paysage pourront contribuer à cet objectif.

ATOUTS ET BESOINS DE GESTION DES CONSTRUCTIONS AGRICOLES



Les noyaux anciens des écarts agricoles donnent lieu à de belles perspectives. Ils sont des points forts dans le paysage qui méritent d'être conservés. Quelques hangars ont été bâtis dans leurs abords, parfois sur la plus grande partie de leur pourtour, parfois seulement sur un secteur limité. Ils masquent plus ou moins le bâti patrimonial.

De multiples initiatives pour l'insertion des nouveaux bâtiments agricoles ont été mises en œuvre : coloris des façades et des toitures, plantations de fruitiers à hautes tiges ou palissés le long d'une façade, végétalisation d'une fosse ou d'un silo avec des plantes grimpantes (lierre) ou avec un talus fleuri, etc.



Des besoins subsistent encore pour améliorer l'insertion dans l'environnement des constructions agricoles.



L'entretien du bâti ancien est coûteux et sa réhabilitation n'est pas toujours réalisée dans les règles de l'art. La préservation de l'étanchéité de la toiture est primordiale pour éviter que le reste du bâtiment ne se dégrade.

4° Les évolutions des paysages agricoles

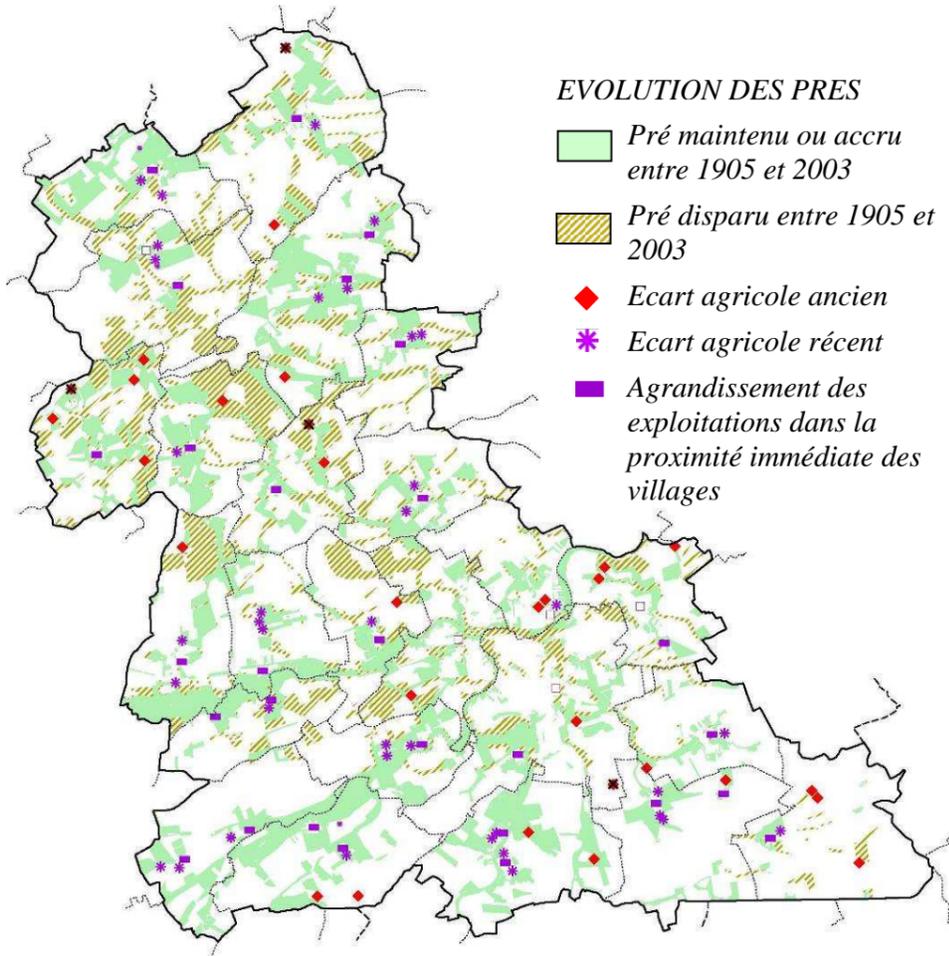
c) Une diminution des prés

Une tendance à la diminution des prés s'observe depuis une trentaine d'années. La carte ci-contre présente les prés disparus, accrus ou maintenus entre 1905 et actuellement. Certains élevages anciens, autrefois situés au milieu des pâtures, ont évolué soit vers la céréaliculture, soit vers la stabulation intérieure. En effet, les prés ont augmenté à la fin du 19^{ème} siècle et jusque dans les années 1950, avec l'exode rural vers les pôles industriels. A cette époque, la culture de céréales était moins mécanisée et représentait un important travail comparé à l'élevage qui était moins contraignant qu'aujourd'hui. Aussi, des céréaliers ont quitté la terre, tandis que l'élevage s'est développé, et pouvait être pratiqué par des doubles actifs. A partir des années 1960/1970, la tendance s'est inversée. La mécanisation accrue de la culture céréalière, le redécoupage parcellaire et la coupe de haies permettant des gains de temps et de surface, ainsi que les compensations financières, ont amélioré la viabilité des exploitations, rendant cette activité à nouveau attractive. A l'inverse, le développement des contraintes sanitaires dans l'élevage a alourdi le travail des éleveurs et augmenté les investissements (création de fumières couvertes et de fosses nécessitant souvent une sortie d'exploitation, règles d'épandage des lisiers, plus récemment conditionnalité des aides). Une centaine d'éleveurs, généralement en polyculture-élevage, est encore présente dans le Jarnisy, certains se regroupent en GAEC afin de répartir les charges de travail et d'investissement. Les prés maintenus sont souvent positionnés sur des sols lourds, humides ou inondables, peu propices aux céréales. Ils sont traditionnellement plus nombreux sur les sols argileux et la Woivre et sur les sols marneux, qui recouvrent la majeure partie du Jarnisy. Seul le Sud-Est, plus calcaire, est consacré dans sa quasi totalité à la culture céréalière. Dans le Jarnisy, les Surfaces Toujours en Herbe ont baissées de 45% en 20 ans (8 465 ha en 1979, 4 673 ha en 2000 selon le RGA). Alors qu'elles représentaient environ la moitié des surfaces agricoles en 1979, elles n'en représentent actuellement plus que le quart. Parallèlement, les terres labourables ont augmenté de 68% et les terres drainées de 300%. Le Colza et la navette passent de 306 ha à 3176 ha, soit + 938%, les surfaces en blé ont presque triplé passant de 2058 ha à 5811 ha, les cultures d'orge et d'escourgeon diminuent.

La diminution des prairies permanentes, au riche patrimoine arboré, est sous-tendue par l'évolution des productions agricoles. Ainsi, le nombre d'ovins diminue, passant de 3558 en 1979 à 1240 en 2000, soit une baisse de 65%, ce qui posera la question de l'entretien des pelouses rases, calcaires ou marneuses. Le nombre de vaches laitières a diminué de 32%, passant de 5316 en 1979 à 3604 en 2000. L'élevage bovin pour la viande diminue également, mais moins rapidement (-18%). L'élevage porcin, en stabulation, augmente quelque peu (+23%). Le nombre total de bovin par hectare de Surface Toujours en Herbe est passé de 2 à 3. Ainsi, la Surface Toujours en Herbe diminue plus vite que le nombre de bovins. Non seulement l'élevage diminue, mais il s'intensifie. L'élevage extensif, nécessitant un important pâturage à l'extérieur, très favorable aux paysages car il est compatible avec des prairies au patrimoine arboré diversifié, tend à diminuer.

La diminution des prairies permanentes et le drainage, joints à la disparition de la moitié des mares, ont un impact important sur les dynamiques des ruissellements. Les pluies rejoignent plus rapidement les cours d'eau, augmentant les espaces inondables, tandis que les particules de terres ne sont plus arrêtées. Afin de limiter l'érosion des terres et de favoriser l'épuration des eaux de ruissellement, les nouvelles réglementations agricoles imposent la création de **bandes enherbées d'au moins 5 mètres de large le long des cours d'eau** (pour les ruisseaux en eau 30% de l'année selon la Chambre d'Agriculture et les Syndicats Agricoles), jusqu'à un maximum de 3% des surfaces exploitées. Cette mesure est susceptible de s'étendre à tous les ruisseaux mentionnés sur les cartes IGN. Elle est une des conditions pour l'attribution du Droit à Prime Unique aux agriculteurs, soumise désormais au respect de quelques règles environnementales. Ces bandes doivent être fauchées, mais non récoltées. Destinées à retenir les produits azotés et phosphatés entraînés par les ruissellements dans les labours, elles ne peuvent être amendées. Ces bandes enherbées peuvent avoir un impact positif sur le paysage. A Doncourt par exemple, la bande enherbée en aval du village le long du ruisseau du Rougeval, est bordée par le cours d'eau et sa ripisylve de saules sur un côté, par une haie et un chemin de l'Association Foncière de l'autre. Au-delà s'étendent les labours. La bande enherbée est entretenue par des agriculteurs-chasseurs. Ainsi, un minimum de paysage diversifié est maintenu le long d'un chemin ouvert à la randonnée pédestre et équestre. Il faut remarquer toutefois que, pour retenir efficacement les produits phytosanitaires, les intrants et les particules de terres entraînée des labours par les ruissellements, une bande de 20 mètres de large serait nécessaire, doublée d'une ripisylve.

Besoins de gestion : Face à l'importance actuelle des labours, qui risque de se renforcer avec le développement des biocarburants (ex : à partir du colza actuellement, peut-être dans un prochain avenir par des cultures à forte production de biomasse tel que le miscanthus), il est important de développer les haies dans les labours. Celles-ci contribuent à lutter contre l'érosion des terres arables, à l'épuration des eaux de ruissellement, au maintien des auxiliaires de culture (prédateurs des ravageurs) et à la diversité des paysages.



EVOLUTION DES PRES
■ Pré maintenu ou accru entre 1905 et 2003
■ Pré disparu entre 1905 et 2003
◆ Ecart agricole ancien
* Ecart agricole récent
■ Agrandissement des exploitations dans la proximité immédiate des villages

L'assolement triennal a longtemps subsisté : le territoire était divisé en trois « saisons » égales, elles-mêmes divisées en parcelles. En juillet était semé le blé, en mars l'avoine, puis la terre reposait un an et était pâturée. Il n'y avait pas de clôture mais un berger communal. Avec le développement des prairies artificielles, du droit de clore, avec les départs massifs des populations agricoles vers les centres industriels, cette organisation se modifie à la fin du 19^{ème} siècle. Actuellement, la culture du Blé est suivie d'une culture du Colza, puis de prairies artificielles de légumineuses, trèfle et luzerne. Des jachères fixes, primées par la PAC, peuvent être mises en place.



Face au fort développement des labours, des bandes enherbées sont devenues obligatoires le long des cours d'eau, afin de retenir les particules de terre entraînées par l'érosion des sols souvent à nus, et afin d'assurer un minimum d'épuration des eaux de ruissellement.



4° Les évolutions des paysages agricoles

c) Les arbres en milieu agricole contribuent autant au paysage qu'à la bonne gestion des terres arables

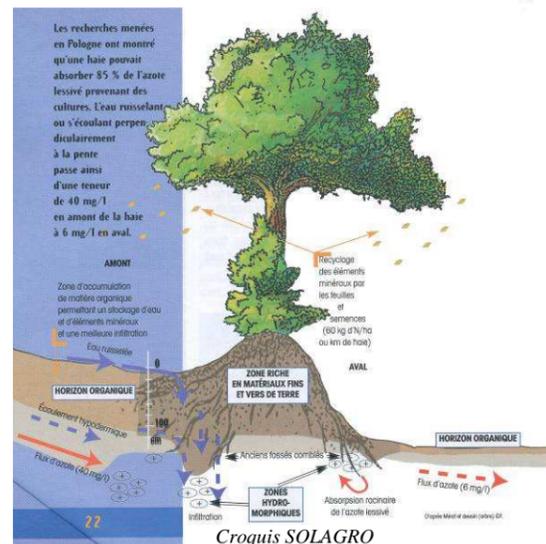
Les arbres en milieu agricole sont fréquents au sein des pâturages permanents, où ils contribuent à l'abri des troupeaux, ils sont rares au sein des labours où ils gênent les manœuvres des engins. En effet, ceux-ci peuvent atteindre une envergure de 35 mètres et nécessitent des grandes parcelles rectangulaires exploitables d'un seul tenant. Le patrimoine arboré dispersé était relativement rare en 1905, puis il s'est étendu avec le développement de l'élevage au début du 20^{ème} siècle. Il a de nouveau diminué depuis une trentaine d'années avec l'extension des cultures céréalières, tant sur les sols marneux (ex : à Thumeréviller ou à Friaucourt), que sur les sols calcaires (ex : à Saint-Marcel). Ce couvert arboré dispersé concerne des arbres isolés tels que des fruitiers épars, des alisiers, des aubépines au port épanoui, des haies denses avec aubépine, prunellier, ronce, églantine, noisetier, cornouiller, charme, troène sauvage, parfois ponctuées de mares ou de vieux chênes, plus rarement des vergers de plein champs. A titre indicatif, le Jarnisy compte actuellement environ 230 km de haies et plus de 2600 arbres isolés.

Les arbres en milieu agricole contribuent à la diversité et à la beauté des paysages, mais leur présence répond également à de multiples nécessités. La haie contribue à l'épuration des eaux de ruissellement et à la rétention des particules de terres arables. Ainsi par exemple, les eaux issues de Bruville par le Rougeval sont plus propres après leur passage le long de la ripisylve de saules de la ferme des Breuillots, selon les analyses de l'exploitant. Il est indispensable de maintenir des surfaces suffisantes d'herbages avec patrimoine arboré, mais aussi de maintenir ou de réintégrer des haies ou des lignes d'arbres au sein des labours. Celles-ci peuvent être parallèles à la pente, ou en bas de pente, afin de retenir les particules de terre. Elles peuvent également longer les chenaux d'écoulement, pour en tenir les berges et filtrer les eaux.

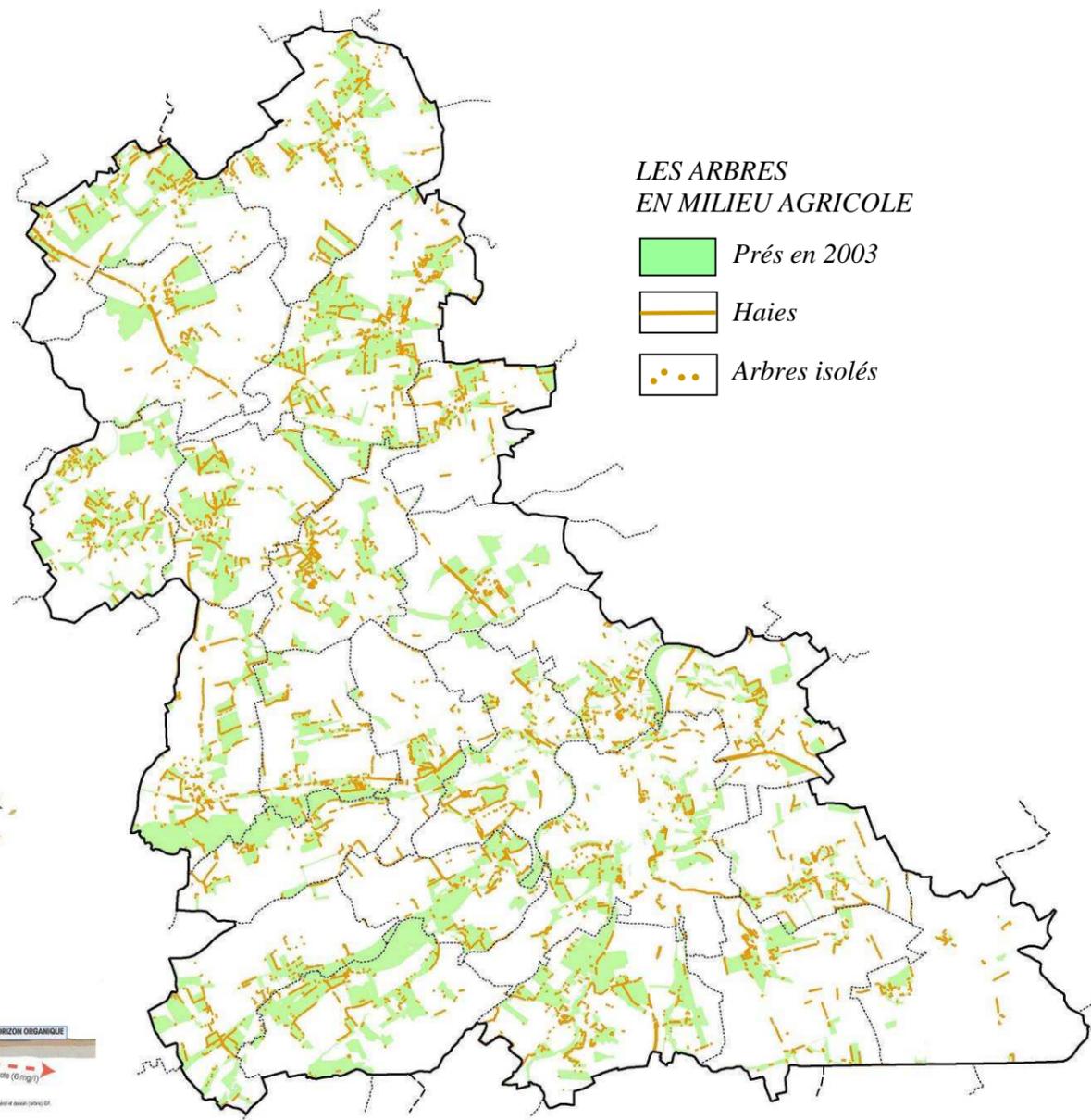
Les haies, arbres isolés, bosquets ou vergers de plein champ servent d'habitat aux auxiliaires de culture, prédateurs des ravageurs. Ils servent d'étape dans le déplacement de certains oiseaux par exemple. Les haies jouent le rôle de corridors de circulation pour la faune. Leur richesse floristique et faunistique présente un intérêt écologique, notamment dans la zone Natura 2000 concernée par la protection des oiseaux tels que le Milan noir, le Milan royal, le Busard cendré, le Pic noir, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur, le Faucon émerillon, la cigogne blanche et noire, etc. Des paysages (et donc des biotopes) diversifiés leur sont nécessaires. Cette richesse écologique est également propice au petit gibier, et en conséquence aux loisirs de chasse qui sont fréquents dans le Jarnisy (ACCA louées par les communes).

La haie peut jouer, de plus, un rôle de coupe-vent appréciable à proximité des élevages.

Les haies parallèles à la pente, situées dans les labours, retiennent les particules de terre. Elles peuvent épurer jusqu'à 85% des nitrates des eaux de ruissellement, recyclés dans la végétation de la haie, dont une partie retombe ensuite sous forme de feuilles transformables en humus.



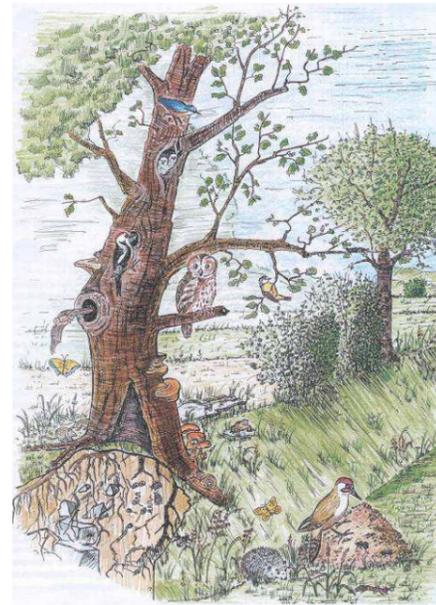
Les bandes enherbées, les haies et les ripisylves le long des rivières ralentissent le comblement des cours d'eau par les particules de terre entraînées par l'érosion et épurent les eaux de ruissellement d'une partie des intrants et produits phytosanitaires. Elles contribuent à préserver la qualité de l'eau et des sols et sont donc préconisées lors des aménagements fonciers.



Autrefois, un bon agriculteur se devait de couper les arbustes qui poussaient au niveau des clôtures des pâturages. Aujourd'hui, la maîtrise de la nature par l'agriculture s'est considérablement accrue. Il est apprécié que des haies se développent, qu'elles enrichissent les paysages et la biodiversité.

4° Les évolutions des paysages agricoles

Le chêne est l'espèce arborée qui héberge la plus grande biodiversité (ex : jusqu'à 284 espèces d'insectes, formant ainsi un biotope attractif pour les oiseaux). Quelques belles haies de vieux chênes sont observables dans le Jarnisy, restes des grandes forêts du 18^{ème} siècle maintenues lors des défrichements de la fin du 19^{ème} siècle. Elles sont parfois ponctuées de mares.



Croquis SOLAGRO



Haie d'Amblemont à Mouaville, ponctuée de vieux chênes et d'une mare avec roselière (photo SRA Sztuka)

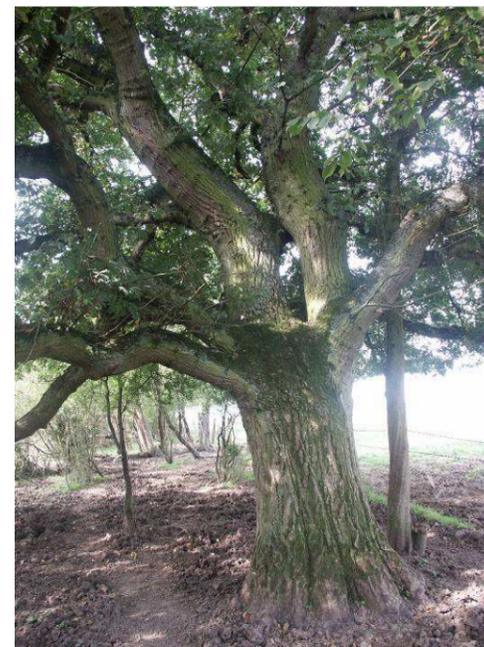
Les haies de vieux saules nouveaux sont particulièrement pittoresques.



Les doubles haies de part et d'autre d'un chemin vert donnent lieu à des biotopes riches.



Haie ponctuée de vieux chênes et d'alisiers à Olley, avec mare et ancienne borne.



Les aubépines au port arborescent sont fréquentes dans le Jarnisy.



Le verger isolé de Boncourt met en valeur la vue vers le château et l'église de Puxe.



Cet arbre isolé renforce la perspective vers l'église de Jeandelize à partir du pont sur l'Orne à Olley.

Face aux multiples enjeux du patrimoine arboré au sein des espaces agricoles, le Conseil Général et la DDAF s'attachent à le préserver ou à le réimplanter à l'occasion des aménagements fonciers. 1% des terres est prélevé pour des aménagements tels que chemins, emprises boisées, bassins de rétention des eaux de pluies, bandes enherbées et création de ripisylves le long des cours d'eau, par exemple. Les terrains communaux peuvent également être réaffectés selon les besoins d'intérêt public. Les travaux connexes réalisés dans le cadre d'un aménagement foncier, telle que la plantation de haies, sont financés à hauteur de 60% par le Conseil Général. Une attention particulière est portée aux plantations, de façon à ce que leurs racines n'envahissent pas les drains (ex : les racines de peupliers avancent de 30 m par an, celle des fruitiers restent très limitées ; les drains sont à éloigner de 6 m des haies et alignements, ce qui ne pose pas problème vue la grande absorption d'eau par les arbres).

Ainsi, à Abbéville par exemple, 1100 arbres à haie ont été plantés le long des chemins à l'occasion de l'aménagement foncier, avec l'appui de l'ACCA, de la Commune et de la LPO ; l'entretien est assuré par les agriculteurs. A Doncourt, la commune a acquis 30 ha, dont une zone humides, des emprises de haies et une jachère fixe à but cynégétique (fauche après la montée en graine afin d'assurer le nourrissage du gibier tels que chevreuils, sangliers, tourterelles, pigeons ramées, perdrix, faisans, canards). A Affléville, la Commune et l'Association Foncière ont mis en place un verger à fruit et à bois. A Boncourt dont l'aménagement foncier est en cours, la commune envisage d'acquérir les deux berges de la vieille boucle de l'Orne, afin d'entretenir des biotopes riches, propices aux oiseaux et au gibier. A Bruville, 20 km de haies ont été plantés à l'occasion de l'aménagement foncier, avec l'appui de la LPO et du PNRL. Etc.

Besoins de gestion

L'entretien des haies est une question récurrente. Il varie selon les opportunités du moment : appui des chasseurs ou de la LPO, prise en charge par la commune (ex : la commune de Ville-sur-Yron a acquis le matériel nécessaire à l'entretien des haies) ; entretien par les agriculteurs, parfois dans le cadre d'un Contrat d'Agriculture Durable (ex : ferme du Haut du Mont à Béchamps). Les dispositifs mis en place à l'occasion d'un aménagement foncier peuvent être couplés avec des prescriptions dans le PLU (ex : classement des haies et des bois en espaces boisés classés au PLU de Doncourt). D'autres formules peuvent être envisagées selon les besoins (ex : chantier d'insertion). Vue la multitude des mares présentes sur les sols marneux du Jarnisy, qui constitue un élément d'identité, un facteur de régulation des ruissellements, ainsi qu'une richesse biologique propice aux auxiliaires de culture et au gibier, une attention particulière peut être portée à leur préservation dans le cadre des aménagements fonciers et des PLU, ainsi qu'à leur réimplantation en des lieux non gênants pour l'exploitation agricole.

5° Les paysages forestiers



Les chemins en lisière de forêt, bordés d'une haie, traversent des paysages diversifiés.



La production de bois d'affouage tend à se développer avec l'accroissement du coût des autres énergies de chauffage.



La gestion des forêts en futaies ou en taillis sous futaies, avec régénération naturelle, est fréquente. (ci-dessus, une levée de jeunes chênes dans une coupe avec maintien de semenciers).



Le dépôt des branchages, restant après une coupe de boisement, dans des dépressions de terrain telles que des mares ou d'anciennes tranchées, tend à faire disparaître le patrimoine biologique et historique des forêts.



Bois de Bouzonville à Fuxe

Le couvert forestier est faible dans le Jarnisy, il occupe seulement 15% du territoire, avec environ 3000 ha de forêt ancienne, 220 ha de plantations récentes et 270 ha de friches sur terres agricoles abandonnées. Aussi, les déboisements massifs ne sont plus souhaitables. Certaines communes souhaiteraient, au contraire, reboiser des terres agricoles (ex : Doncourt qui ne possède qu'1% de son territoire en forêt). La part des forêts communales est variable. Jeandelize, par exemple, dispose de 120 ha de forêt en propriété communale, tandis que la commune de Bruville a vendu ses bois à la fin du 19^{ème} siècle, afin de payer les dettes de la guerre de 1870.

Les paysages forestiers évoluent lentement, les plans d'aménagements forestiers ou les plans simples de gestion s'étendent sur une trentaine d'années.

Les chênaies-charmaies sont dominantes : le chêne pédonculé est adapté aux forêts humides de la Woëvre à l'Ouest du Jarnisy, tandis que le chêne sessile convient mieux aux sols égouttés, où il se mêle alors au hêtre dans les secteurs Est de la CCJ. Les plantations de résineux sont rares. Quelques boisements d'épicéas ponctuent les forêts de Gondrecourt, de Fléville-Lixières et de Norroy. Des plantations très localisées de Pin noir d'Autriche avaient été faites à Bruville et à Ville-sur-Yron, pour les besoins des mines de fer. Ce bois avait été utilisé pour sécuriser les galeries de mine, le pin « gémissant » avant de craquer tandis que le chêne craquait sans « prévenir ». Les communes tentent également des plantations de bois nobles, telles que le merisier et l'érable sycomore (ex : à Saint-Marcel). Les forêts sont exploitées en futaies ou en taillis sous futaies. Le renouvellement des boisements se fait par plantation ou par régénération naturelle à partir de beaux semenciers maintenus sur la parcelle. Les pratiques de bois d'affouage sont courantes et se développent depuis quelques années, avec l'augmentation du coût du fuel et du gaz domestique. Quelques chênaies ont déperissé suite à une pullulation de chenilles processionnaires (ex : perte d'une chênaie à Jeandelize, 4 ha traités à Boncourt).

Les forêts sont le siège d'un patrimoine biologique et historique varié et non mis en valeur

Selon les endroits, les sols des forêts sont tapissés de lierre, de ronces, d'aspérule odorante ou de pervenche. La strate herbacée est riche en champignons, en asperges des bois, en fraisiers, en muguet, etc. De multiples mares les ponctuent, d'origines diverses. Certaines sont reliées par des chenaux encore relativement bien conservés, entre elles ou vers à ruisseau. Elles témoignent des anciens aménagements destinés à collecter les eaux de sources et à drainer les eaux de surface vers les anciens étangs qui alimentaient les moulins à partir du Moyen Âge. De tels aménagements ont été observés notamment près de la ferme de Halloy (et l'étang de Gondrecourt), ainsi que près du hameau de Bouzonville. On peut remarquer que ces deux lieux appartenaient à des abbayes cisterciennes, ordre religieux qui avait acquis une grande maîtrise dans la gestion des eaux divagantes. Elles apportent une diversité biologique et paysagère appréciable, mise en valeur, par exemple, au niveau des sentiers d'Abbéville (en prolongement d'un réseau de sentiers de Hatrize) et près du sentier botanique de Norroy.

De multiples vestiges historiques peuvent également être observés : traces des anciennes guerres consistant en tranchées, trous d'homme, trace d'anciennes lignes de chemin de fer avec ballaste en surélévation ou tranchées, ancienne scierie allemande (à Thumeréville), voie romaine consulaire au sud du Jarnisy, petit éperon barré de date indéterminée dans le bois du Haut Mont à Norroy.

De multiples richesses historiques et biologiques se traduisent par des dépressions de terrain. Or trop souvent, les déchets des coupes d'arbres y sont jetés, ainsi que des déchets divers (vieux tapis, tôle, ...). Ces pratiques accélèrent leur rebouchage et leur disparition.

Les pratiques de chasse sont répandues, comme en témoignent les multiples miradors, positionnés à proximité d'une trouée forestière, d'une mare ou d'un chemin d'exploitation enherbé.

Besoins de gestion

Les chemins de découverte sont rares dans les forêts. Seuls les chemins d'exploitation les quadrillent, et parfois, des chemins bordés d'une haie qui en longent la lisière. Les forêts pourraient constituer des espaces de découverte complémentaires aux espaces agricoles. Une démarche serait à étudier en ce sens avec les gestionnaires publics et privés. La mise en valeur de la voie romaine consulaire qui suit les marges sud du Jarnisy, parfois en élévation, apparaîtrait tout à fait opportune. Son ouverture aux randonneurs, ainsi que la mise en valeur progressive de beaux arbres le long de son tracé, sont à rechercher. La DRAC de Lorraine soutient un projet en ce sens sur l'ensemble de son tracé (de Metz à Verdun, voire jusqu'à Reims).

6° Les itinéraires de découverte

a) Une diminution des alignements d'arbres le long des routes

Des alignements d'arbres s'étendaient de part et d'autre de 105 km de route au début du 20^{ème} siècle, selon les notations de la carte de 1905. Les essences traditionnellement utilisées étaient les cerisiers, les pommiers, les érables, les tilleuls et les noyers (notamment à Norroy-le-Sec, dont le nom provient de ce fruitier). Ces derniers ont été largement coupés pour la fabrication des crosses des fusils lors des dernières guerres. De vieux alignements subsistent encore à Tichémont entre le château et le village de Giraumont, à Jarny entre l'ancien moulin du Breuillot et le château de Moncel, de façon très ponctuelle à Affléville.

Actuellement, la coupe d'alignements anciens se poursuit le long des routes départementales, tandis que les plantations par les Communes se développent. Les alignements occupent 36 km de linéaire routier, dont 18 km sur les deux côtés de la voie et 18 km sur un seul côté de la voie. Ainsi, les peupliers au Nord de Conflans ont été coupés par le Département sans remplacement, de même que l'alignement de frênes à l'entrée de Boncourt (les derniers viennent d'être coupés tout récemment). Les alignements qui soulignaient le tracé de la RD 603 (anciennement N3) ont tous disparu. Ils n'ont été que partiellement remplacés à l'occasion du remembrement de Doncourt, le long d'un chemin agricole qui longe la route.

De façon générale, la plupart des alignements est récente (ex : à Ville-sur-Yron, Bruville, Ozerailles, Fléville-Lixières, Norroy, et davantage encore à Affléville, Labry, Puxe ou Brainville par exemple, où de jeunes arbres viennent d'être plantés). Des plantations sont envisagées à Ozerailles.

Les arbres d'alignements peuvent contribuer à la qualité des entrées de l'agglomération. Ainsi, l'éclairage des arbres est envisagé le long de la RD 603 à Doncourt, Jarny et Conflans.

Outre leur aspect esthétique, les alignements peuvent jouer un rôle pour la sécurité routière. Ils marquent le tracé des routes dans des paysages relativement plats, ce qui est notamment pratique lorsqu'un couvert neigeux masque le sol. Un alignement doublé d'une haie basse peut également retenir hors de la voie la neige balayée par le vent.

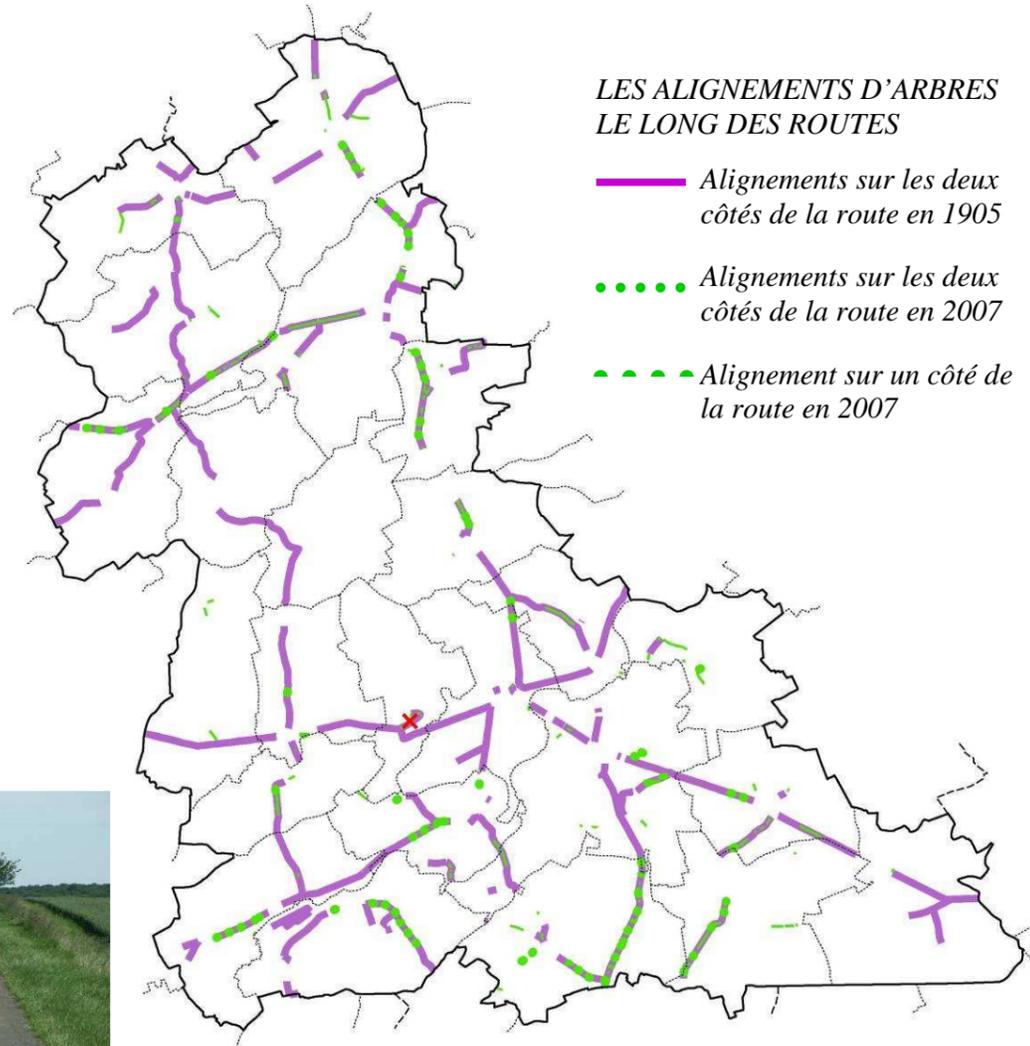
Inversement, afin d'éviter que ces alignements donnent lieu à des accidents sur les voies à grande circulation, un fossé et un recul de 4 mètres entre les plantations et la voie sont généralement mis en place actuellement. Un recul par rapport aux champs est également souhaitable, afin d'éviter que les labours n'abîment les racines. Les emprises à prévoir sont donc conséquentes et nécessitent une prise en compte dans le cadre des aménagements fonciers. Par ailleurs, vue la taille actuelle des tracteurs dont la cabine est fréquemment située à 2 mètres de hauteur, il apparaît préférable de recourir à des essences à haut port (érables, tilleuls, noyers) qu'à des essences à port bas comme les fruitiers. La hauteur des cabines de tracteurs nécessite également une absence de plantation à proximité des croisements routiers et des sorties sur route des chemins agricoles.

Besoins de gestion

Les alignements d'arbres renforcent la qualité des paysages routiers. Leur plantation est à poursuivre en tenant compte des nouvelles exigences de la sécurité routière, ainsi que des nouvelles conformations des engins agricoles le long des itinéraires utilisés par les agriculteurs. Les essences arborées utilisées dans les alignements routiers peuvent faire référence aux biotopes traversés, à l'histoire locale (ex : vieux saules le long des fossés routiers, taillés en têtards de façon à renforcer leur pittoresque, noyers à bois dans les secteurs propices, ...).

LES ALIGNEMENTS D'ARBRES LE LONG DES ROUTES

-  Alignements sur les deux côtés de la route en 1905
-  Alignements sur les deux côtés de la route en 2007
-  Alignement sur un côté de la route en 2007



L'ombrage d'un alignement est appréciable pour la randonnée à vélo.



Urcourt

La route D603, bordée d'alignements au début du 20^{ème} siècle, est aujourd'hui totalement dénudée.



Saint-Marcel

Alignement localisé entre la D603 et un chemin agricole, créé à l'occasion du remembrement.



Doncourt



Affléville



Ville-sur-Yron



Jarny de la ferme du Bruillot au château de Moncel

De multiples routes communales ont été plantées récemment d'alignements.

Certains alignements égayent l'horizon de labours dénudés.

Alignement ancien, majestueux.

6° Les itinéraires de découverte

b) De grandes attentes en ce qui concerne les sentiers et les sites de découverte



La randonnée est un loisir important dans le Jarnisy, notamment les mercredis et les week-ends. Les itinéraires ruraux sont encore très rarement balisés. Aussi, observe-t-on fréquemment des marcheurs et vélos sur les routes, tandis que des engins motorisés parcourent les chemins ruraux.

La découverte par les aires est plus occasionnelle. La présence de l'aérodrome de Doncourt peut la favoriser.

La randonnée est un loisir apprécié dans le Jarnisy, deux associations de randonneurs ont été créées à Jarny et à Conflans. Deux centres équestres existent aux châteaux de Moncel et de Tichémont, un troisième est en projet à la ferme de la Serpe à Norroy. Les Associations Foncières autorisent les circulations douces sur les chemins agricoles, tels que la randonnée, pédestre, équestre et VTT, mais non les déplacements motorisés en 4x4, moto verte ou quad. La pose de barrières est fréquemment demandée (ex : pose d'une barrière sur un chemin rural à Ville-sur-Yron, avec maintien de broussailles d'épineux sur les côtés afin de décourager les contournements). Face à la disparition de multiples itinéraires lors des aménagements fonciers anciens, les Communes veillent à la conservation d'un minimum de chemins ruraux, vers les bois, les villages proches et quelques lieux de promenade appréciés des habitants. Les dépôts de déchets par les randonneurs soulèvent la question de l'entretien de ces itinéraires. Les chasseurs ne sont pas opposés aux randonnées de loisirs à conditions qu'elles soient pratiquées hors des périodes de battues.

Quelques itinéraires de découverte sont d'ores et déjà fonctionnels : le sentier des 4 horizons à Ville-sur-Yron, ponctués de bornes d'interprétation en calcaire local et de visées, qui s'intègre dans un projet global de valorisation de l'écovillage et du festival international du film rural ; une boucle reliant Ville-sur-Yron, Bruville et Jarny par la ferme du Breuillot et le château de Moncel ; ainsi que quelques circuits courts tels que le sentier des mares d'Abbéville en prolongement de celui de Hatrize, et le sentier botanique de Norroy-le-Sec.

De nombreuses attentes concernent la mise en valeur d'itinéraires et de sites de découverte :

- les projets déjà bien formalisés au niveau de la CCJ concernant la boucle de Conflans-Friaucourt-Puxe-Jeandelize-Boncourt ; le projet de grand axe Metz-Madine, le projet de Jarny USJ reliant l'étang de Droitaumont, les berges de l'Yron au reste de l'agglomération ; l'étang de Droitaumont fait l'objet, d'un projet concerté avec le Conseil Général, la LPO, les chasseurs, les randonneurs et les pêcheurs, en vue de créer un observatoire à oiseaux et d'accueillir des jeunes scolaires ;
- un sentier reliant Allamont, le Longeau, Dompierre et son vieux moulin, avec un lieu de pique nique et un espace ludique pour les enfants ;
- une place pour le feu de la Saint-Jean sur un pré à l'entrée de Porcher ;
- un cheminement piéton le long de la route entre le Breuillot et Moncel à Jarny (sans toutefois élargir la route ni couper les vieux arbres d'alignement, ce qui suppose éventuellement la mise en place d'un sens unique) ;
- la prolongation du chemin le long de l'Orne, de façon à relier Rombas à Olley (sol en bitume envisagé, solution acceptable dans les zones urbaines, mais moins adaptés aux territoires plus ruraux) ; ce projet est porté par le syndicat des communes riveraines de l'Orne, la réfection de la passerelle de Labry est réalisée ;
- un chemin le long de l'Othain à Affléville, (les curages du cours d'eau ont été limités de façon à conserver un minimum de ripisylve) ;
- la création d'une passerelle de traversée de l'Yron près des ruines du vieux moulin à Ville-sur-Yron.

Le développement des itinéraires de randonnée rencontre quelques réticences par rapport aux risques de mauvaises fréquentations et de dépôts de déchets (ex : Commune de Saint-Marcel en ce qui concerne la mise en valeur d'un chemin piétonnier et cavalier sur l'ancienne voie romaine consulaire).

Par ailleurs, divers projets de mise en valeur des espaces ruraux sont envisagés, dans l'objectif de développer un cadre de vie de qualité pour les habitants du Jarnisy et un territoire attractif pour l'implantation de nouvelles entreprises. On peut citer par exemple :

- à Ville-sur-Yron, la création d'une maison de l'image avec résidence d'artiste et peut-être gîtes ruraux dans une maison ancienne à réhabiliter, un jardin des senteurs ou de la pharmacopée traditionnelle, un arboretum concernant les usages anciens de différentes essences de bois, une valorisation de la faune et de la flore par la LPO, un jardin dans les ruines du vieux moulin, un projet de mise en valeur des lieux de combat de 1870 où se sont déroulés les dernières charges de cavalerie, forme de guerre depuis disparue, etc.
- la mise en valeur de l'ancienne mine de Droitaumont, avec le soutien du Fond d'Initiative Citoyenne mis en place par la commune de Jarny.

Besoins de gestion : La mise en valeur de ces parcours et sites de découverte repose, dans une large mesure, sur l'implication de bénévoles, avec l'appui ponctuel de divers partenaires. Si le bénévolat est une force incontournable du montage de telles opérations, les appuis des collectivités sont à réfléchir, pour encourager les porteurs de projets à passer à l'action et apporter un soutien à la durabilité des projets.

QUELQUES BESOINS DE GESTION DE SITES ET D'ITINERAIRES DE DECOUVERTE



La mise en valeur du parc des anciennes mines de fer de Droitaumont a débuté grâce à une équipe bénévole d'anciens mineurs : défrichage, enlèvement des dépôts de gravas, création d'un sentier de découverte, projets de requalification d'anciens bâtiments et de création d'une exposition itinérante, etc.

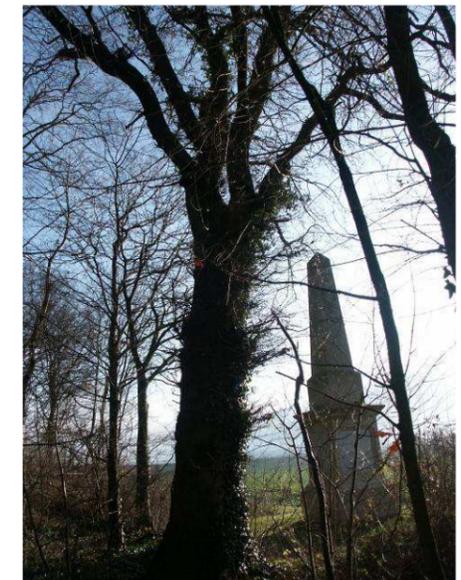
Des attentes pour la création d'un sentier de promenade entre Allamont et Dompierre en passant par le vieux moulin le long du Longeau.

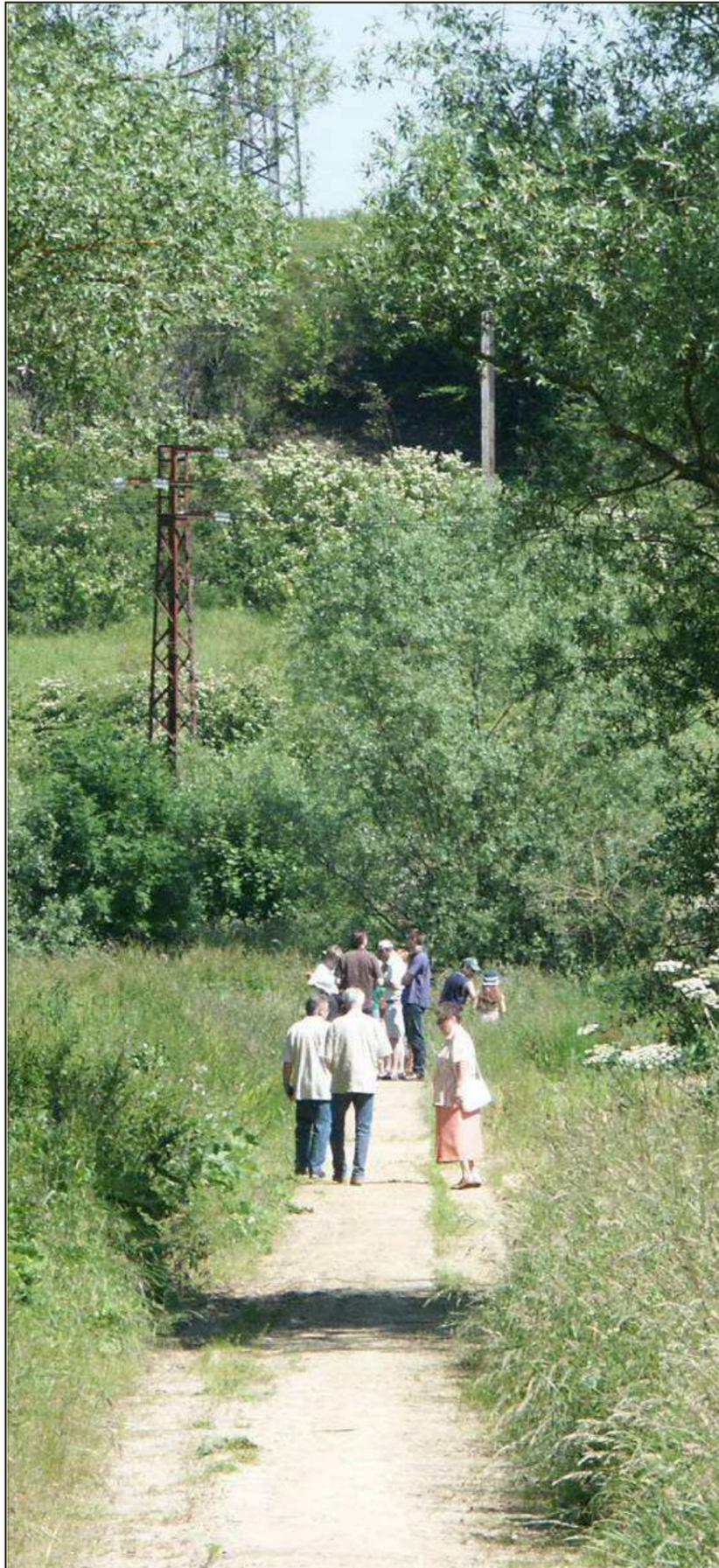


Des attentes pour la mise en valeur des berges de l'Othain, qui pourraient être aménagées pour la promenade.

Des besoins d'entretien des perspectives dans les visées le long du chemin des 4 horizons à Ville-sur-Yron et de multiples projets de valorisation.

La voie gallo-romaine consulaire qui reliait Metz à Verdun en parcourant les marges sud du Jarnisy est un axe important qui mériterait d'être mis en valeur pour la randonnée : dégagement des tracés en surélévation et des fossés, reconstitution des tronçons disparus, mise en valeur de beaux arbres et de perspectives, des anciennes bornes de la frontière franco-allemande qui suivait sont tracé, etc.





**CONCLUSION :
PREMIERE EBAUCHE
DES OBJECTIFS
DU PLAN DE PAYSAGE**

OBJECTIFS : METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ET LES PAYSAGES

Pour renforcer l'attrait du Jarnisy

Pour diversifier les activités de découverte

Sur la base du diagnostic des paysages du Jarnisy, quatre grands axes de valorisation, déclinés en une douzaine d'actions, seraient souhaitables.

- Les villages, où les habitants vivent au quotidien, sont particulièrement sensibles. La trace de l'histoire dans l'architecture et la convivialité des noyaux anciens sont appréciées des habitants. Face aux pressions urbaines qui se développent dans les villages, il est important de rechercher une greffe harmonieuse des nouvelles constructions, ainsi que la conservation d'une couronne verte, nécessaire à la qualité de vie.

- Les paysages liés à l'eau jouent un rôle important dans les paysages relativement dénudés du Jarnisy. Les ripisylves des cours d'eau structurent l'espace. Les milieux aquatiques et humides sont porteurs d'un patrimoine spécifique. L'eau sous toutes ses formes, rivières, mares, étangs, fontaines, ... est un élément fort du paysage, qui mérite de rester visible et d'être mis en valeur.

- Avec 80% de la superficie de la CCJ, les paysages agricoles jouent un rôle majeur pour l'image de marque et la qualité de vie dans le Jarnisy. Le maintien d'un patrimoine arboré utile, beau et signifiant, l'insertion paysagère des constructions agricoles sont essentiels.

- Le Jarnisy, territoire aux sols riches, dispose d'un patrimoine remarquable, mais souvent réduit à l'état de traces. Celles-ci sont toutefois suffisantes pour donner lieu à des sites et à des itinéraires de découverte beaux et instructifs. De multiples attentes sont exprimées en ce sens.

